

REPUBLIQUE ALGERIENNE, DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Langue et culture amazighes

Mémoire de Magistère

Spécialité : Langue et culture amazighes

Option : Linguistique berbère

Présenté par : M. MENANA Larbi.

THEME

**Problème de lexicographie berbère :
Étude critique du dictionnaire
de J. M. Dallet.**

Membre du jury :

— Rapporteur
— Président
— Examinatrice
— Examineur

Je tiens à remercier vivement mon promoteur M. Haddadou Mohand Akli pour l'aide précieuse qu'il m'a prodiguée tout au long de ce travail.

Je remercie les membres du jury qui ont bien acceptés de lire et de commenter mon travail.

Je remercie tous les enseignants et le personnel rattachés au Département de Langue et de Culture Amazighes.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin dans ce modeste travail. Je remercie ma famille, mon père, ma mère, mes frères et ma sœur. Ainsi que : Chaker Samir, Samia Merzouki, Hadad Samir, Dadoune Wezna, Kahina, Lunis Sonia, Achour Remdan, Rachid Umzab, Bouarab Ali, Hamadad Zahir, Hamid Likru, Bekham, ...

« En tant que produits de l'activité humaine, les dictionnaires sont tous d'une façon ou d'une autre incomplets et erronés. Cela n'enlève d'ailleurs rien au fait qu'ils peuvent être d'irremplaçables outils de travail. »

H. Melville

Sommaire

SOMMAIRE

<u>Sommaire</u>	03
<u>Introduction générale</u> :	08
Problématique.	11
Objectifs.	11
 <u>Chapitre I</u> : Lexicographie générale et Lexicographie berbère.....	 13
I. La lexicographie, essai de définition.	14
1. Qu'est-ce que la lexicographie ?.	14
2. Quels sont les objectifs de la lexicographie ?.	16
II. Organisation standard d'un dictionnaire.	17
1. Organisation formelle d'un dictionnaire.	17
a. Organisation de la nomenclature.	17
b. Présentation de l'entrée.	18
2. Organisation interne d'un dictionnaire.	20
a. La définition en lexicographie.	20
a1. La définition de « <i>la définition</i> ».	21
a2. La définition dans le dictionnaire.	24
b. Typologie des définitions.	24
c. Les limite de la définition.	28
III. Deux expériences lexicographiques.	30
1. L'expérience française.	30
2. L'expérience arabe.	33
IV. La lexicographie berbère.	35
1. Les dictionnaires.	36
2. Les glossaires.	46
Conclusion	49

<u>Chapitre II</u> :	Organisation du lexique berbère.	50
I.	Définition de quelques notions élémentaires.	51
1.	Définition du « <i>Mot</i> ».	51
2.	La racine	56
3.	Classement par racine.	56
II.	Les catégories syntaxiques	59
1.	Les lexicaux.	59
2.	Les grammaticaux.	61
III.	Le système de production lexical.	61
1.	La dérivation.	63
a.	La dérivation d'orientation.	64
a ₁ .	La dérivation à base verbale.	64
a ₂ .	La dérivation à base nominale.	70
b.	La dérivation de manière.	70
b ₁ .	La dérivation par redoublement.	71
b ₂ .	Dérivation par affixation.	71
2.	La composition.	72
a.	La composition proprement dite.	73
b.	La composition synaptique.	74
<u>Chapitre III</u> :	Le dictionnaire Dallet.	76
I.	La présentation du dictionnaire Dallet.	77
1.	La transcription.	79
2.	La présentation des articles.	79
3.	La définition.	87
4.	Les illustrations.	88
II.	Les lacunes du Dallet.	91

1. La nomenclature : les limites du corpus.	91
a. Le parler de base.	91
b. La synchronie.	92
2. Les limites de la transcription et des systèmes de référence.	95
a. Erreurs dans la saisie.	95
b. Omission de signes diacritiques.	96
c. Assimilation et identification des mots.	98
d. Transcription des unités composées.	99
e. Le système de renvoi.	99
f. La signalisation des variantes.	100
g. La catégorie grammaticale.	100
h. Signalisation et traitement des étymologies.	102
i. La signalisation des affixes.	103
j. Le système d'abréviation.	104
3. Les limites de la classification par racine.	106
a. Télescopage de racines berbère.	106
b. Télescopage de racines arabes (empruntés).	107
c. Télescopage de racine(s) emprunté(s) et de racine(s) berbère.	108
d. Classement des formes nominales apparentées sous plusieurs entrées.	109
e. Dérivés détachés de leurs racines.	110
f. Classement d'un lexème sous des racines différentes.	110
g. Déstructuration des séries morphologiques.	112
h. Traitement des noms composés.	112
i. Traitement de l'article défini arabe.	113
j. Traitement des affixes.	114
4. Les limites de la définition.	114
a. Reprise du lexème en entrée dans la définition.	115
b. Utilisation de mots berbères dans la définition.	115
c. La définition par l'énumération des significations...	116

d. Des définitions après l'illustration.	116
5. Les lacunes dans illustration.	118
a. L'organisation des exemples sous entrée.	118
b. Erreur de traduction des exemples.	119
c. Utilisation de lexèmes berbères dans la traduction de l'exemple.	121
d. Exemple(s) non traduits.	121
e. Des exemples qui n'illustrent pas la définition.	121
f. Un déséquilibre dans les exemples.	122
Conclusion.	123
 <u>Conclusion générale :</u>	124
<u>Bibliographie.</u>	130
<u>Annexes.</u>	136
Annexe 01 : Abréviations.	137
Annexe 02 : Couverture du dictionnaire Dallet	138
Annexe 03 : Glossaire.	139
Annexe 04 : Latitudes dérivationnelles de racines communes.....	142
<u>Résumé en berbère.</u>	157
<u>Résumé en arabe.</u>	165

Introduction

générale

De nos jours, le dictionnaire de langue est devenu un instrument de travail indispensable. Tout le monde y recourt, de l'écolier au cadre supérieur, de l'enseignant au journaliste, de l'écrivain au simple usager de la langue. On y recherche la formation d'un mot, son genre ou son nombre, son orthographe, sa signification et quand il s'agit d'un verbe, sa conjugaison. Qu'on doute du sens exact d'un mot, de l'emploi d'une préposition ou de la construction d'un verbe, on recourt au dictionnaire. On n'y trouve pas toujours ce qu'on y cherche (notamment dans le domaine de l'écrit) mais il y a toujours des pistes et des indications qui peuvent servir de guide.

Dans certains pays, comme la France ou le Royaume-Uni, les dictionnaires sont de véritables institutions, certains dictionnaires, comme le *Petit Larousse* en France, sont réédités périodiquement, voire annuellement, pour intégrer les mots nouveaux, d'autres, comme le *Petit Robert* ou *l'Oxford* en Angleterre disposent d'équipes de recherche permanentes, chargées d'enrichir les nomenclatures ou de les mettre à jour.

Le monde arabe dispose aussi de ses dictionnaires tels que le *Lisan al-Arab*, composé depuis plusieurs siècles mais constamment réédité, pour répondre aux besoins des milliers d'utilisateurs qui l'utilisent, il y a aussi *al-Mundjid*, publié maintenant depuis plusieurs décennies et qui tend à devenir un véritable outil de travail pour les arabophones dans le monde.

La langue berbère ne dispose pas de tels outils : Il est vrai que cette langue n'est la langue officielle d'aucun État et que jusqu'ici ses domaines d'utilisation ont toujours été restreints. En tout cas, cela ne justifie pas la production d'œuvres lexicographiques à diffuser sur une grande échelle.

Depuis quelques années, la situation a quelque peu changé en Algérie (notamment en Kabylie) où le berbère devenu langue nationale a conquis de nouveaux espaces d'expression : l'école, la presse, la télévision, l'édition... . On ressent de plus en plus l'urgence de manuels scolaires, pour l'enseignement mais aussi d'ouvrages de culture générale et de dictionnaires.

Il y a bien, en berbère, une tradition lexicographique, avec des œuvres assez importantes notamment le *Dictionnaire Touareg-Français* de Charles de Foucault édité en 1953, et, à des dates plus récentes, ceux de Delheure concernant le mozabite (*Dictionnaire Mozabite-Français*) et le ouargli (*Dictionnaire Ouargli-Français*) édités respectivement en 1984 et 1985. Il faut citer aussi, en dehors des dialectes algériens, le dictionnaire de *Tamazight-Français*, de Miloud Taïfi, édité en 1989. Ces dictionnaires sont tous des dictionnaires bilingues avec une classification par racines de la matière lexicale : instruments de connaissance inestimables du vocabulaire berbère, ils se prêtent difficilement à l'utilisation, notamment à l'école, où ce genre d'ouvrage est indispensable.

Le kabyle qui nous intéresse ici dispose de quelques dictionnaires : Le Dictionnaire de Brosselard et Sidi Ahmed ben Elhadj édité en 1844, celui de Creusat édité en 1873... mais le dictionnaire de J. M. Dallet édité en 1982 est certainement le mieux élaboré et surtout le plus utilisé actuellement par les berbèrisants et les enseignants de berbère. Il nous a paru utile de faire une présentation critique de ce dictionnaire d'en relever les mérites et surtout les défauts pour entraîner une réflexion sur les démarches à suivre dans la confection de futurs dictionnaires de berbère, d'ailleurs nous terminons notre mémoire par une série de propositions allant dans ce sens.

Le dictionnaire de J.M. Dallet est aujourd'hui pris comme un instrument de travail non seulement par les chercheurs berbèrisants mais aussi par les étudiants, les enseignants, sans oublier tous ceux qui

écrivent en berbère et l'utilisent comme outil de travail et comme référence (journalistes, animateurs, écrivains, poètes, conférenciers, ...).

Ces usagers sont souvent confrontés à des difficultés notamment pour ce qui est du repérage des mots (classifications par racine). De plus de nombreux mots d'un usage courant en kabyle ne sont pas enregistrés, quant aux emprunts faits dans les dernières décennies (surtout les mots français) et les néologismes, ils sont introuvables.

Problématique :

L'objectif de ce mémoire est donc d'étudier à travers ce dictionnaire les problèmes de lexicographie berbère essentiellement ceux qui sont liés à la définition et au classement de la matière lexicale. Ces problèmes sont en fait liés à l'organisation même du vocabulaire berbère (définition du mot, des catégories syntaxiques) et à celui du système de production lexicale. Il nous semble que si les dictionnaires berbères donnent cette impression de dictionnaires mal faits ou du moins incomplets, c'est parce qu'ils ne prennent pas suffisamment en compte les particularités du vocabulaire berbère.

Ce mémoire comprend trois parties :

- Le premier chapitre est une présentation de la discipline et une définition des grands traits de la lexicographie, avec un exposé rapide des œuvres de la lexicographie berbère.
- Le second est une approche du mode de formation du lexique berbère et la définition de quelques concepts.
- Le troisième est une présentation critique du dictionnaire Dallet.

Les objectifs :

L'objectif de ce travail est d'examiner, à travers un ouvrage, les lacunes du dictionnaire berbère et de faire des propositions pour

améliorer la forme et le contenu de ce type d'ouvrages, indispensable pour l'étude et l'enseignement de la langue.

Notre corpus d'étude est fourni par le dictionnaire que nous avons analysé page par page, notant les remarques sur la transcription, le classement et les définitions. Nous avons aussi dressé quelques statistiques sur le nombre de racines, le pourcentage des bilitères et des trilitères, des racines homonymes etc.

Nous avons dû, aussi, pour vérifier l'usage de tel ou tel mot, l'existence d'un dérivé, l'introduction de nouveaux emprunts ou de néologismes, procéder à des enquêtes sporadiques, sur les lieux où J. M. Dallet a recueilli ses matériaux mais aussi dans d'autres régions de Kabylie.

Chapitre I :
Lexicographie
générale et
lexicographie
berbère

I. La lexicographie, essai de définition :

1. Qu'est-ce que la lexicographie ?

Cette discipline qui est aussi appelée dictionnairique, fait partie de la linguistique structurale, car elle s'occupe de la description des unités lexicales et étudie les techniques de confection des dictionnaires. Elle est également considérée comme une branche de la linguistique appliquée (B. Quemada¹).

« Jusqu'à une date récente, la lexicologie... a été confondue avec la lexicographie... » ², mais aujourd'hui, cette confusion est levée, en raison de la spécialisation de chacune des deux disciplines : la première se donne comme objet la description du lexique et la deuxième, l'étude des techniques d'élaboration des dictionnaires. Il faut signaler, cependant, que les deux disciplines sont liées dans la mesure où la confection des dictionnaires repose sur les descriptions de la lexicologie.

La lexicographie se situe au carrefour de plusieurs disciplines, elle se trouve en étroite relation avec la lexicologie et la linguistique mais aussi avec la sociolinguistique, l'anthropologie culturelle et la terminologie. En effet, on reconnaît facilement une approche sociolinguistique, anthropologique et historique dans le traitement des unités du dictionnaire.

Selon la définition donnée dans *La Grammaire d'Aujourd'hui* la lexicographie est une « technique de mise en œuvre dans l'élaboration et la rédaction des dictionnaires. (C'est) par extension, (la) branche de la linguistique ayant pour objet l'étude des méthodes utilisées par cette

¹ Quemada B., Dictionnaire, in *Encyclopaedia Universalis*, tome VI ; Ed. Encyclopaedia Universalis, Paris, édition 1984, p. 110.

² Idem.

technique » ¹. Les confectionneurs de dictionnaires sont appelés dictionnaristes ou lexicographes ².

La lexicographie allie l'utile au pratique, c'est grâce aux techniques de cette discipline qu'on a pu élaborer des dictionnaires accessibles autant aux spécialistes-chercheurs qu'aux simples usagers, désirant élargir leurs savoirs dans une langue ou dans un domaine précis.

Historiquement, la lexicographie a précédé la lexicologie. En effet avant de s'intéresser aux structures du lexique, on a d'abord constitué des glossaires et des nomenclatures. Ces glossaires et nomenclatures qui remontent à l'antiquité étaient pour la plupart de simples listes de mots, donnés dans deux langues et rangés sans ordre précis. A ce stade, l'œuvre du lexicographe consiste en une simple opération d'enregistrement, il n'y a ni explication, ni illustration, encore moins des développements d'ordre méthodologique.

C'est avec l'avènement des techniques d'impression que les dictionnaires se sont développés. Ce mouvement s'est appuyé sur une volonté de normalisation de la langue, en enregistrant les mots et leurs acceptions. En effet il ne s'agit plus seulement de consigner dans des listes interminables les mots attestés mais aussi de noter leur emploi dans le discours. On s'est mis aussi à noter les nouveaux mots, ce qui a été un moyen de leurs donner une existence officielle.

Si dans le monde arabe, on a disposé très tôt de dictionnaires monolingues (arabe-arabe), en Europe, les dictionnaires ont été pendant longtemps des répertoires bilingues, expliquant par les 'langues vulgaires', en fait vivantes (le français, l'espagnol, l'italien etc.) les mots latins ou grecs, pour comprendre les textes anciens. Il faut attendre

¹ Arrivé M., Gadet F. et Galmiche M., *La grammaire d'aujourd'hui, Guide alphabétique de linguistique française*, Ed. Flammarion, Paris, 1986, p. 376.

² Quemada dans l'article cité distingue *lexicographe* et *dictionnariste* le premier ayant pour tâche l'analyse scientifique des *mots*, le second leur mise en forme dans le dictionnaire. Ici, nous utilisons les deux termes comme synonymes l'un de l'autre.

le 17^{ième} siècle pour voir apparaître les premiers répertoires européens monolingues. Les nomenclatures sont plus fournies, les explications plus poussées mais il n'y a pas encore de réflexion sur la confection des dictionnaires.

« ... Mêlée aux objectifs généraux de la lexicologie philologique, à ceux de l'étude historique... des mots et des vocabulaires, la problématique proprement lexicographique n'avait pas été dégagée, de sorte que l'inventaire systématique et critique des répertoires, l'analyse méthodique de leurs caractéristiques, la mise en évidence des traits distinctifs sur lesquels se fondent les typologies sont choses récentes » ¹.

C'est effectivement dans la seconde moitié du 20^{ième} siècle, avec le développement de la linguistique qu'ont commencé à apparaître les premiers essais de classification, reposant sur des critères objectifs comme le nombre de langues traitées (dictionnaire monolingue ou bilingue), la nature des informations données (dictionnaire de langue ou encyclopédie), l'étendue de la nomenclature (dictionnaire extensif ou sélectif) etc. En même temps, s'engage une réflexion sur la constitution de la nomenclature, la présentation et la signification des mots.

2. Quels sont les Objectifs de la lexicographie ?

La lexicographie se donne comme objectif l'analyse des méthodes et des techniques employées dans la confection des dictionnaires (classement, présentation des entrées, définition, explication et illustration...).

Les dictionnaires s'identifient par un certain nombre de caractéristiques :

- Ce sont des ouvrages didactiques donnant des informations objectives, d'intérêt général.

¹ Quemada B., Préface de la 1^{ère} éd. du dictionnaire Thesaurus, Paris, 1977, p. 1.

- Ce sont des ouvrages de consultation et non des textes de lecture. Un dictionnaire ne se lit pas, comme une œuvre littéraire de bout en bout, mais se consulte, selon les besoins.
- Ils structurent l'ensemble des unités décrites en présentant une suite verticale d'entrées et en donnant les informations relatives à ces entrées.

Le trait essentiel reste le trait didactique, car les dictionnaires fournissent, en premier lieu, des indications sur le mot donné en entrée, il s'agit principalement de la catégorie syntaxique du mot (verbe, nom, adjectif, pronom...) et de sa signification. On donne, accessoirement, des informations d'ordre encyclopédique sur les référents : informations géographiques, sociologiques, littéraires ... , c'est que le dictionnaire n'est pas seulement un instrument d'information sur la langue, c'est aussi un instrument de culture.

II. Organisation standard d'un dictionnaire :

D'un dictionnaire à un autre, on retrouve la même présentation. Celle-ci s'articule autour de deux plans :

- un plan formel, qui fournit le mode de classement des unités (alphabétique, par racines...), le système de renvoi, les abréviations... .
- un plan sémantique qui fournit les définitions, les informations grammaticales, les illustrations... .

1. Organisation formelle d'un dictionnaire :

a. Organisation de la nomenclature :

La nomenclature ou la macrostructure d'un dictionnaire est l'ossature du dictionnaire. Elle est constituée par l'ensemble de mots qui forment l'ouvrage et qui sont tirés de mots provenant de discours

courants ou d'œuvres littéraires. C'est une «représentation empiriquement construite du lexique d'une langue sous la forme d'une liste ordonnée des mots attestés » ¹.

L'établissement d'une nomenclature est la première étape dans l'élaboration d'un dictionnaire.

Le choix et le nombre de mots qu'un lexicographe peut mettre dans son dictionnaire ne dépendent que de lui : il peut multiplier les unités comme il peut les restreindre. Il faut indiquer cependant, que certains dictionnaires, comme les dictionnaires de spécialité, sont soumis à des contraintes de sélection : ici, il est fait obligation de faire figurer les termes techniques qui font justement la raison d'être de ce type d'ouvrage.

Le nombre de pages d'un dictionnaire est relatif au nombre de mots qui le constitue, il diffère d'un type à un autre en raison du nombre de mots qui, lui, dépend du champ lexical de l'objet traité ou du but assigné à l'ouvrage.

b. Présentation de l'entrée :

Les dictionnaires sont généralement constitués *d'entrées*, qui sont aussi appelées *adresses*, *mots-vedettes* ou *articles* (voir glossaire des concepts-clefs annexe 03 p. 139). Les entrées sont des *lettres* qui représentent des mots, classés selon un ordre propre à chaque langue (classement alphabétique, par radical ou par clef) placé à la tête de chaque article. Les entrées sont distinguées de la définition par la police de caractère ou la forme (gras par exemple) de façon à les faire ressortir clairement et permettre au lecteur de les repérer de prime abord.

Les entrées d'un dictionnaire sont à la fois l'ensemble de mots formant la nomenclature et les notions à définir. Elles sont avant tous

¹ Collinot A. et Mazière F., *Un prêt à parler : Le Dictionnaire*, Ed. P. U. F., Paris, 1997, p. 54.

des références, « ... un repère et une information, ... parfois complétée par des indications relatives à la flexion du mot... » ¹.

Dans certains dictionnaires de langues à tradition lexicographique intense, le mot mis en entrée est accompagné de son étymologie et parfois d'une transcription phonétique (généralement selon le système de l'A.P.I.) pour indiquer sa prononciation.

Après la définition, le lexème mis en entrée est souvent suivi d'un ou plusieurs exemples d'illustration. Lorsque le mot est polysémique, les différents sens sont énumérés suivant un ordre, et distingués par un signe typographique (point, losange) ou tout simplement un numéro.

L'exemple joue un rôle d'illustration : il éclaire une signification, donne, comme c'est souvent le cas dans un dictionnaire de langue, des contextes d'utilisation, aussi bien au plan grammatical que sémantique. Les exemples sont soit tirés des œuvres littéraires, quand c'est la langue écrite qui est prise comme modèle, soit du langage quotidien, quand c'est la pratique usuelle que l'on veut illustrer. Dans ce cas, les exemples sont forgés par l'auteur du dictionnaire lui-même.

B. Quemada assigne à l'exemple de dictionnaire deux fonctions :

- Une fonction d'enrichissement linguistique : « Les exemples et citations à valeur linguistique (sont) destinés à éclairer la signification ou l'emploi du mot ou d'un élément phraséologique par un énoncé qui peut se limiter à la présentation du contexte immédiat et ne mentionner que des rapports syntagmatiques unissant le mot défini à d'autres éléments de la langue » ².

¹ Arrivé M., Gadet F. et Galmiche M., op. cit., p. 228.

² Quemada B. ; Cité par Baylon Ch. et Fabre P., *La sémantique avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Ed. Fernand Nathan, 1978, p. 240.

- Une fonction d'enrichissement extralinguistique : « les exemples et les citations (...) ajoutent à la définition diverses informations historiques, culturelles... »¹.

L'illustration est généralement une phrase ou un groupe de phrases mais elle peut aussi se présenter, dans certains dictionnaires, sous la forme d'un schéma, d'une figure, d'un graphe, voire d'une photographie. Mais la fonction reste la même : éclaircir, préciser, apporter un complément de sens.

2. Organisation interne d'un dictionnaire :

Après avoir déterminé le matériau lexical qui va former la nomenclature du dictionnaire, le lexicographe doit se pencher sur le contenu des lexèmes recueillis, en proposant pour chaque entrée les informations qui vont servir, non seulement à faire connaître la signification du mot mais aussi à distinguer ce mot des autres. C'est la définition.

a. La définition en lexicographie :

Après l'élaboration de la nomenclature, le lexicographe exerce son savoir en entourant le mot en entrée par des informations. Pour les lexicographes, cet ensemble d'information fait partie de la microstructure d'un dictionnaire et selon Debove², ce programme d'informations dans un dictionnaire comporte trois éléments qui sont :

- Une composante graphique et phonétique : c'est la mention du mot avec sa graphie suivi de sa prononciation.

¹ Quemada B., Cité par Baylon Ch. et Fabre P., op. cit., p. 241.

² Debove cité par Baylon Ch. et Fabre P., op. cit., p. 235.

- Une composante syntaxique : c'est la catégorie grammaticale et éventuellement le genre et le nombre.
- Une composante sémantique : c'est la définition ou l'analyse du signifié.

La dernière composante est la plus importante et sans doute la plus difficile dans le travail lexicographique. En effet, la délimitation de la nomenclature relève d'une enquête quand la définition, elle, requiert non seulement des savoirs mais aussi un effort pour organiser ce savoir et le présenter de manière à le rendre intelligible, en usant d'un langage de description –ou métalangue¹– accessible à tous les lecteurs, du moins au plus grand nombre d'entre eux.

« donner la signification d'un mot dans un dictionnaire implique, ... non seulement la fréquence de ces occurrences dans l'usage ordinaire de la langue, mais aussi la diversité de ses emplois dans des familles d'énoncés, d'où le marquage des domaines de discours »²

C'est pourquoi on a souvent présenté la définition comme la pièce charnière de tout travail lexicographique

a1. La définition de « la définition » :

Avant de traiter de la définition dans le dictionnaire, nous avons jugé utile de revenir sur l'étymologie de ce mot d'origine latine. Selon A. Rey, c'est un substantif verbal de *définir*, lui-même composé de *finir*

¹ Dans un travail lexicographique, il est très important qu'un lexicographe présente une métalangue accessible au large public (spécialiste linguistique et simple consultant), et se conformer au principe d'économie (place et nombre de page). Selon Debove, le métalangage des dictionnaires de langue présente plusieurs caractères spécifiques, plus ou moins exploités selon les auteurs et les époques. Ainsi selon elle, le métalangage se caractérise par : a) le style plus ou moins elliptique, b) l'ordre constant des types d'information, c) le code typographique utilisé comme signal d'un type d'information. Le lexicographe dans ce cas là, utilise tous moyens afin de rendre le métalangage à la fois pas trop étendu et compréhensible. Ces moyens se résument, dans la suppression d'éléments (jugés) inutiles, l'utilisation d'abréviation, les nuances de caractère (lexème(s) gras italique, ...) et suivre un ordre constant de présentation d'information (auquel le lecteur est accoutumé) (Debove J., *Le métalangage* Ed. Armand Colin Masson, Paris 1997 p. 351)

² André Collinot et Francine op. cit. p. 73.

« nous voici en présence d'un dé-finir ou dé-terminer, qui pourrait bien déclencher une métaphore topographique, la définition jouant un rôle de bornage ou de cadastre du champ incohérent des idées, leur assignant des *termes* » ¹.

Le mot *terme*, mis en italiques par l'auteur, est à prendre au sens de "limite", "fin" : ainsi comprise, la définition se donnerait pour but de délimiter l'extension des concepts, de donner l'ensemble des termes dont la combinaison détermine le concept. Mais il n'y a pas que des concepts à délimiter, comme le suggère cette approche de la définition suggérée par la logique, « ...le signe phonétique ou graphique que constitue l'élément à définir, écrit encore Rey, renvoie à un concept et, sur le plan psychosocial, à une configuration culturelle... sur le plan de la communication concrète, ce signe peut être insuffisant, soit parce qu'il n'est pas connu de l'un des communicants, soit parce qu'il ne renvoie pas au même concept » ².

La manière de définir les mots en entrées diffère d'un dictionnaire à un autre, chacun suivant les règles du genre auquel il appartient. Ainsi, dans le dictionnaire de synonymes, la définition des unités est un équivalent direct de sens de la même langue, sans glose des termes

Définir la définition est une opération difficile à cause de son aspect polysémique mais aussi de l'optique dans laquelle on se place. Dans un article consacré à la définition, A. Rey ³ dégage trois types d'approches :

- Le premier type relève d'un ordre philosophique.
- Le second est d'un ordre langagier.
- Le troisième ressemble au premier type, mais appartient au discours théorique, scientifique et juridique.

¹ Rey A., *Le lexique : images et model du dictionnaire à la lexicologie*, Ed. Armand Colin, Paris, 1977, p. 98.

² Idem p. 101.

³ Rey A., cité par Ben Elazmia N., Les lacunes de définition dans un dictionnaire arabe, Le cas d'El moundjid, (in. www.arbization.org.ma).

L'approche philosophique est, par exemple, celle de Pascal pour qui la vraie définition est la définition du nom, parce qu'elle est libre, autrement dit, arbitraire. Elle consiste à imposer librement un nom aux choses connues que l'on désigne par des termes. Ce choix s'explique par le fait que celle-ci est du genre logicomathématique. Dans la conception de Pascal, les concepts fondamentaux comme le temps, l'espace, l'être... sont indéfinissables parce qu'ils sont des concepts de base déjà connus ; si on les définit on tombe dans la répétition.

Avec le second type de définition, on passe du discours métaphysique au discours quotidien, C'est ce que Martin ¹ appelle la *définition naturelle*, c'est-à-dire la définition des mots ordinaires utilisés au quotidien. « La définition naturelle n'est pas seulement la définition des objets naturels, mais elle est formulée par les locuteurs eux-mêmes »².

Quant à Rieguel ³, il considère la définition naturelle comme un acte de langage qui doit respecter tout un processus langagier pour réussir : X demande à Y la définition d'un mot ou d'une expression dont il ignore le sens, en estimant que son interlocuteur possède la compétence que lui n'a pas. La présence d'un répondeur compétent est indispensable pour garantir la réussite pragmatique de l'acte définitoire.

Ces différentes approches se trouvent toutes en accord sur l'objet de la définition : rendre accessible, dans un langage intelligible, l'information aux lecteurs. Cependant, en dépit des efforts de clarté, beaucoup de définitions sont obscures ou incomplètes, ce qui rend difficile la transmission du message, voire, dans certains cas, provoque son échec : “je ne comprends pas”, “je ne vois pas ce que cela veut dire”, dit alors le lecteur.

¹ Martin R., cité par Ben Elazmia N., op. cit.

² Martin R., cité par Ben Elazmia N., op. cit.

³ Rieguel M., cité par Ben Elazmia N., op. cit.

a2. La définition dans le dictionnaire :

Processus par lequel est déterminé le sens du mot mis en entrée, la définition se présente sous la forme d'une phrase (ou plutôt d'une périphrase) ou d'un lexème (synonyme ou contraire) chargé d'en éclairer le sens.

Cherchant à cerner les fonctions de la définition, Debove écrit qu'elle est « l'énoncé qui est censé expliciter le contenu du mot et qui représente le second membre d'une prédication définitionnelle totale dont le sujet est l'entrée » ¹.

Définir revient à poser une question :

- *Qu'est ce qu'un x ?*

Question qui appelle la réponse :

- *un x est... !*

La définition, dans ce cas, est une activité naturelle et non métalinguistique du fait qu'elle répond à un besoin du locuteur : celui de trouver des réponses à propos des questions qu'il se pose. En adoptant ce procédé, le dictionnaire ne s'éloigne pas de la définition naturelle.

b. Typologie des définitions :

C'est devenu une évidence de dire que dans tout travail lexicographique la définition est la phase la plus importante. Même si on doit s'attarder sur la forme et le fond des dictionnaires, le premier objectif est de cerner le sens des mots, de les expliquer de façon qu'ils soient compris de l'utilisateur.

Plusieurs typologies de la définition ont en été proposées :

¹ Debove J. R., cité par Ben Elazmia N., op. cit.

B. Quemada ¹, l'un des auteurs du *Trésor de la langue française*, en a dégagé trois (03) :

- i- La définition nominale : On définit les mots–concepts–inconnus à partir d'autres connus, on rapproche des mots sémantiquement similaires ou on délimite le sens d'un terme par ses contraires.
- ii- La définition logique : On énumère les qualités et les attributs distinctifs d'une chose pour en faire connaître la nature. On utilise la distinction entre le genre prochain et la différence spécifique.
- iii- La définition littéraire, humoristique ou polémique : Où la structure sémantique des termes est décrite par le recours aux champs sémantiques, cette structure est indissociable des rôles réels des mots dans les énoncés.

Lavoel ² regroupe les définitions en cinq (05) groupes à savoir :

- i- Les définitions en extension ou liste : ‘‘L’aigue-marine, l’hépatite et le jargon sont des pierres précieuses’’.
- ii- Les définitions par comparaison avec un autre élément.
- iii- Les définitions par classement dans un ensemble.
- iv- Les définitions par rapport à un contexte.
- v- Les définitions complexe.

Quant à Niklas–Salminen ³, il adopte la typologie suivante :

b1. La définition morpho – sémantique :

Ce type de définition est aussi nommé selon Niklas – Salminen ⁴ *définition rationnelle* et dans ce type de procédé :

¹ Quemada B., cité par Baylon Ch. et Fabre P., op. cit., p. 236 – 237

² Lavorel J. M. et Quemada B., cité par Baylon Ch. et Fabre P., op. cit., p. 237.

³ Niklas-Salminen A., *La lexicologie*, Ed. Armant Colin / Masson, Paris 1997, p. 101 – 105.

⁴ Idem., p. 102 – 103.

1_ « On se contente de définir la relation qui unit le mot défini ou composé à sa base, mais on ne donne aucune définition du mot base... »

Donc,

2_ « ... pour qu'il y est définition morpho-sémantique, il faut pouvoir reconnaître la base dans le terme défini »

b2. La définition par inclusion :

Elle est aussi nommée substantielle ou définition par le genre prochain spécifique. La définition par inclusion consiste « ... à désigner la classe générale à laquelle appartient le mot défini et à spécifier ce qui le distingue des autres sous-classes de la même classe générale... »¹. De ce fait, on définit le mot en l'incluant dans une catégorie qui le distingue des autres.

En d'autres termes, cette catégorie procède par définitions globales en liant les mots entre eux, en procédant à des renvois

Ainsi, le terme « *veste* » est défini comme une tenue vestimentaire, on se demande alors si toutes les tenues vestimentaires sont des vestes ou s'il s'agit d'un vêtement spécifique : la définition par inclusion qui va du général au particulier n'est pas toujours d'un grand secours dans la compréhension d'un terme.

b3. Définition par opposition :

Ce genre de définition est utile pour les mots qui entretiennent entre eux une relation d'antonymie partielle ou complète : l'antonymie désigne un rapport entre deux termes de sens contraires. Si l'antonymie est marquée morphologiquement (*util* vs *inutile*, *gracieux* vs *disgracieux*) l'élément dérivé peut toujours être défini morphosémantiquement (*qui*

¹ Niklas-Salminen A., op. cit., p. 103.

n'est pas utile...) si l'antonyme est exprimé par deux mots sans aucune distinction morphologique entre eux, la définition par opposition risque d'être circulaire (*petit : qui n'est pas grand ; grand qui n'est pas petit*), pour sortir de ce cercle il faudrait définir l'un des termes par inclusion.

Comme nous l'avons précisé, la définition est différente d'un genre à un autre de dictionnaire. Cela est une imposition faite à partir des différents objectifs que trace le dictionnariste, ces définitions ne sont pas l'apanage d'un seul dictionnaire mais peuvent être regroupées en un seul genre.

Aussi, comme le fait remarquer De Toro « ... Il n'est pas toujours aussi facile qu'on pourrait le penser de donner des définitions irréprochables et surtout d'éviter les cercles vicieux, c'est-à-dire la définition de plusieurs mots les uns par les autres, quand ceci désigne des idées analogues. C'est ainsi qu'à peu près tous les dictionnaires définiront approximativement l'un par l'autre des mots comme *ECONOMIE* et *EPARGNE*, comme *ETONNER* et *SURPRIS*, etc. »¹.

b4. La définition par synonymie :

La définition par synonymie consiste à définir un mot par un autre considéré comme équivalent par le sème. Par exemple *monter* par *soulever*

b5. La définition par rapprochement :

Elle consiste à définir un concept par un autre jugé proche par le sème. Par exemple : *intime* par *intérieur*

¹ De Toro M., Préface du *Dictionnaire des Synonymes*, Ed. Larousse, Paris, 1971, p. 8.

b6. La définition logique :

Elle est considérée par les lexicologues comme la meilleure. Elle inclut deux éléments : le genre prochain et la définition spécifique.

- Le genre prochain :

Il indique la catégorie à laquelle appartient l'objet ou l'acte défini.

- La définition spécifique :

C'est la définition qui permet selon Debove ¹ de faire la distinction entre les espèces par le biais des traits spécifiques, par exemple l'*autruche* et la *cigogne* appartiennent toutes les deux à la même espèce, mais l'une ne vole pas et l'autre vole.

c. Les limites de la définition :

Bien que l'objet de la définition soit d'éclairer le sens des mots, certaines définitions ont plutôt tendance à l'obscurcir. C'est que l'activité définitoire, comme toute activité humaine, peut souffrir d'imprécision, d'insuffisances et d'imperfections. Les lacunes qui touchent la définition sont de différentes natures :

- Elle peut ne pas répondre au sens logique du mot *définition*, parce que le dictionnaire utilise le mot qu'il est sur le point de définir dans la définition².
- Elle peut être ambiguë, donnant lieu à une confusion entre les entrées³.
- Elle peut être ouverte, en multipliant les renvois qui créent une chaîne ininterrompue de mots ou d'informations, ce qui rend le décodage difficile ⁴.

¹ Debove J. R., cité par Ben Elazmia, op. cit.

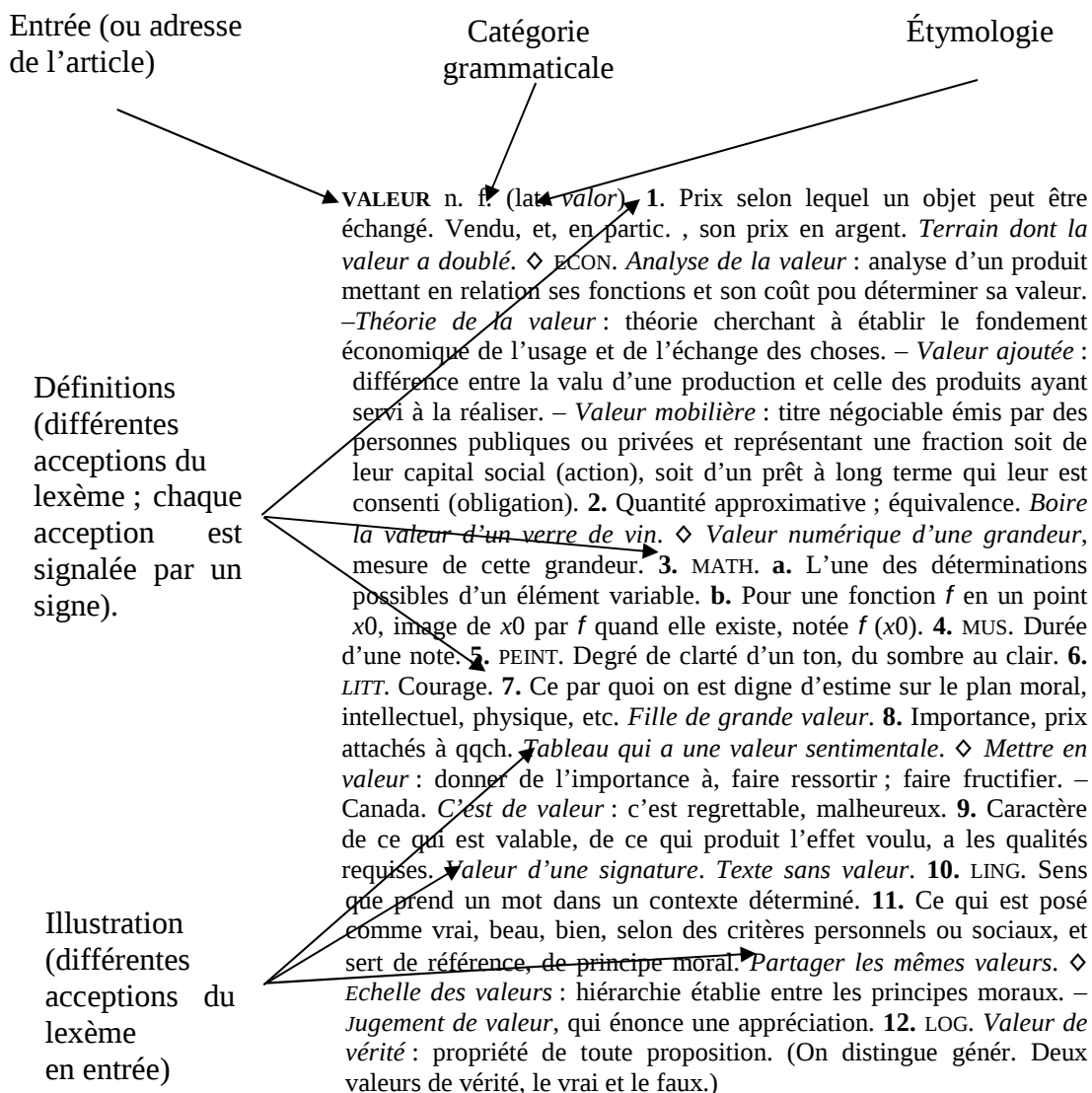
² Marcus S., cité par Ben Elazmia, op. cit.

³ Collignon L. et Glatigny M., cité par Ben Elazmia, op. cit.

⁴ Lehmann A., cité par Ben Elazmia, op. cit.

- Elle peut être circulaire, par exemple définir x par y et y par x, directement ou indirectement ¹, il faut noter que cette circularité a pour origine la relation de synonymie entre les mots.

Exemple de présentation d'un article de dictionnaire.



¹ Haussmann J., cité par Ben Elazmia, op. cit.

III. Deux expériences lexicographiques :

1. L'expérience française :

C'est à la fin du 17^{ième} siècle que commencent à apparaître les premiers dictionnaires monolingues du français, dans les deux formes que l'on rencontre aujourd'hui ; dictionnaire de langue et dictionnaire encyclopédique.

Fondée en 1635, l'Académie française est chargée de confectionner un dictionnaire qui s'appuie sur la langue littéraire, mais comme celle-ci n'était pas encore fixée, à cause de la divergence des conceptions linguistiques, le dictionnaire qui paraît en 1694 n'emprunte pas ses citations aux "meilleurs écrivains" mais à la langue des "honnêtes gens", c'est-à-dire de la classe dominante de l'époque, l'aristocratie. Le dictionnaire, régulièrement réédité, a gardé jusque de nos jours un caractère prescriptif assez fort. En tout cas, ce dictionnaire perpétue une conception normative de la langue, basée sur la langue écrite.

Entre la fondation de l'Académie et la parution du dictionnaire, près de soixante ans se sont écoulés : en ce laps de temps, deux dictionnaires importants : le *Dictionnaire des mots et des choses* de Pierre Richelet (1680) et le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1690). Le premier peut être tenu pour le premier dictionnaire de français entièrement monolingue, il est donc aussi le premier à élaborer la définition des mots. A l'inverse du dictionnaire de l'Académie qui s'appuie sur le "bon usage", il enregistre les mots familiers ainsi que le vocabulaire des arts et des sciences. Furetière, lui, donne un aspect plus nettement encyclopédique à son dictionnaire, en développant l'information, en multipliant les descriptions, les citations et les anecdotes, en revanche, il réduit la place des mots de la langue usuelle pour favoriser les termes techniques et les mots rares.

Ce sont ces dictionnaires, à la nomenclature plus large et aux explications plus étoffées, et non celui de l'Académie, qui seront pris comme modèles au 18^{ième} siècle. Ce sont pratiquement les mêmes, que l'on va remanier pour les mettre à jour ou alors, comme c'est le cas pour le *Dictionnaire universel français et latin* dit de Trévoux (1704), que les jésuites utilisent comme instrument de propagande anti-janséniste.

Le 18^{ième} siècle va se signaler par l'abondance de dictionnaires des sciences et des techniques : l'agriculture (Dictionnaire de Liger) comme le commerce (Savary) ou la géographie (Savary des Brustons) vont avoir leurs dictionnaires. Vers la fin du siècle, on assiste à l'apparition de dictionnaires abrégés, dits portatifs ou de poche, à la nomenclature plus réduite et, bien entendue, de moindre coût. Le dictionnaire de l'Académie va lui-même adopter cette forme pratique, ce qui lui assurera un grand succès, notamment dans les milieux scolaires.

Les dictionnaires volumineux réapparaissent au 19^{ième} siècle. On verra même certains dictionnaires de poche, comme le *Pan-Lexique* (1834), qui quadruple son volume. La mode étant aux nomenclatures gigantesque, on va les étendre à l'extrême, au point d'enregistrer n'importe quoi. C'est en réaction à cette tendance que Pierre Larousse va publier en 1865 le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, imposant rigueur et méthode aussi bien dans la constitution de la nomenclature que de la définition.

Depuis la fin du 18^{ième} siècle, le dictionnaire de langue a commencé à se séparer du dictionnaire encyclopédique. Cette tendance s'accroît au 19^{ième} siècle et ce type de dictionnaire va bénéficier des apports de la philologie, alors en plein développement. Le dictionnaire de langue le plus célèbre connu est celui d'Emile Littré (1863-1877) : il marque, par sa méthode de définition, faisant appel à une documentation riche et variée sur l'étymologie, la signification et les emplois des mots, une nouvelle phase de la lexicographie française. Le *Dictionnaire général*, de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas (1890) reprend le Littré, en l'amplifiant (il augmente d'un siècle la synchronie de Littré, fixée de

1600 à 1800), et surtout en exploitant davantage les progrès réalisés par les sciences du langage, en matière de morphologie et de sémantique. Ces deux ouvrages domineront, pendant un demi-siècle la lexicographie française.

Tout en reprenant les modèles précédents, Paul Robert les modernise : c'est le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, (le Robert) qui paraît en 1950, il développe l'information linguistique en indiquant les corrélations (dérivés, composés, synonymes, antonymes etc.) Le deuxième grand dictionnaire de langue est *Le Grand Larousse de la langue française* (1971-1978) qui reprend globalement les informations du *Grand Larousse encyclopédique* (1960-1975).

De ces dictionnaires ont été tirés de nombreux “petits” dictionnaires (*le Petit Larousse, le Petit Robert etc.*), de larges diffusion. Il existe aussi une multitude d'autres dictionnaires usuels. Signalons que l'Académie française a commencé, en 1836 la publication d'un Dictionnaire historique mais celui-ci n'a pas dépassé la lettre A. Paul Imbs et Bernard Quemada ont repris le projet avec le *Trésor de la langue française des XIX^e-XX^e siècles* (1971-1994), qui est le premier dictionnaire historique à utiliser l'informatique.

Tableau récapitulatif :

Date	Titre	Auteur	OBSERVATIONS
1680	Dic. français contenant les mots et les choses	C. P. Richelet	C'est le 1er dictionnaire monolingue
1690	Dictionnaire universel	A. Furetière	Le répertoire le plus complet de son temps
1694	Dictionnaire de L'Académie française	Dirigé par Vaugelas	Entrepris en 1638, il montre le bon usage de la langue
1704 1771	Dictionnaire de Trévoux	Trévoux (rée. du Furetière)	éd. enrichie du dictionnaire universel, en 08 Vol.
1751 1772	Encyclopédie ou Dic. raisonné des sciences des arts et des métiers	Dirigé par Didert et d'Alembert	35 Vol. Il a pour but de diffuser les progrès de la science et de la pensée
1863 1873	Dictionnaire de la langue française	E. Littré	En 4 Vol., citation d'écrivain des 17 ^{ième} et 18 ^{ième} s.
1866 1876	Grand dictionnaire universel du XXI s.	P. Larousse	En 15 Vol. ; à la fois dictionnaire et encyclopédie
1890 1900	Dictionnaire général de la Langue française	A. Hatzfeld – A. Dermesteter et A. Thomas	Introduction à l'histoire de la langue et innovation de la structure des articles
1953	Dic. Alphabétique et analogique de la Langue française	P. Robert	6 Vol. ; citations littéraires > rée. 1985 (A. Rey)
1971	Trésor de la Langue française	Dirigé par P. Imbs. ; (C. N. R. S.) puis B. Quemada	12 Vol. ; Description du vocabulaire français à partir d'œuvres littéraires

2. L'expérience arabe :

Selon Mohammed Meliani ¹ la production lexicale arabe est le résultat logique des trois phases que la langue arabe a traversées ². La

¹ Meliani M., La science de la grammaire et sa nécessité dans la production des dictionnaires, in Insaniyat, n° 17 – 18, C. r. a. s. c., Oran, 2000, p. 91-94.

Nb. : L'article de Meliani est en arabe, c'est nous qui traduisons.

² Idem.

première fut la phase de collecte incohérente, elle débuta à la fin du I^{er} siècle de l'Hégire ¹ pour durer environ un siècle, les enquêteurs, de surcroît spécialistes en langue, recueillaient les lexèmes des Bédouins du désert, réputés pour posséder une langue pure (fasaâa) parce que n'ayant jamais eu de contact avec les non arabophones, les informateurs étaient recherchés dans les tribus de Asad, Qays-Tamim et Hadhil... Abou amrou Bnou Lâala fut l'un des représentants de cette phase.

La seconde phase débuta avec l'enregistrement des unités collectées dans différents registres, en les classant de diverses façons : mots à lettres communes, antonymes, synonymes...

La troisième phase est celle de la lexicographie, avec la composition de dictionnaires. C'est la phase la plus féconde, puisqu'elle verra naître des ouvrages dont certains sont encore en usage.

Le premier dictionnaire arabe fut écrit par Al-Khalil Ben Ahmad Al-Farahidi dans la seconde moitié du II^{ème} siècle de l'Hégire... Il va inspirer toute une génération de lexicographes.

Le plus important de ces dictionnaires est le *Lisan Al-âarab*, considéré comme une véritable encyclopédie de la langue arabe classique et aujourd'hui encore régulièrement imprimé.

La lexicographie arabe est aujourd'hui dominée par le *Mundjid*, régulièrement imprimé depuis près d'un siècle par La Librairie catholique, de Beyrouth et diffusé dans tout le monde arabe.

Ce dictionnaire, qui emprunte en fait la démarche aux dictionnaires anciens –Classement par racines, développement des séries morphologiques, même quand classique elles ne sont pas attestées– ne

¹ □ La fin du VI^{ème} siècle de l'ère chrétienne.

fait que mettre à jour la nomenclature, en introduisant les notions modernes.

Tableau récapitulatif des principaux dictionnaires arabes

Date (Ère)			
Hégire	Chrétienne	Nom du dictionnaire	Auteur
VII ^{ième}	1/2 du II ^{ième} s.	Kitabou Alâayn	Al-Khalil Bnou Ahmad Al-Farahidi
950	370	Tahdibu Llugha	Al-Azhari Abou Mansour Muhammed Ben Ahmad
973	393	Tadjou llugha wa sihah al âarabiya	Al-Djawhari
1038	458	Al-Mouhkam wa al-mouhi al-aâdham fi al llugha.	Ibnou Sida
1162	582	Al-Ttanbih wa al-îdhah âamma waqaâa fi ssihah	Ibnou Bariy
1156	606	Al-Nnihaya fi gharibi al-hadith wa al-athar	Ibnou al-Athir
1994	1414(ré.)	Lissanou al-âarab	Ibnou Mandhour

IV. Lexicographie berbère :

La lexicographie berbère n'a ni l'ancienneté ni la richesse des expériences des langues arabe et française. A ce jour, il n'existe que des dictionnaires bilingues, et tous les dialectes ne sont pas couverts. En fait, il n'existe que quelques dictionnaires qui, par leur nomenclature, la présentation du lexique et le traitement qui en est fait, méritent vraiment le titre de dictionnaire. Il s'agit du *Dictionnaire touareg -français*, de Ch. De Foucauld, du *Dictionnaire kabyle-français* de J.M Dallet et du dictionnaire *tamazight-français* (parlers du Maroc central) de M. Taïfi. Le “ bilinguisme ” de la lexicographie berbère, comme l'a signalé

Bounfour ¹, rend celle-ci tributaire des langues européennes. Signalons qu'il n'existe pas de dictionnaire pan-berbère, qui est pourtant indispensable pour les recherches sur l'histoire de la langue et son apparentement. Signalons aussi que l'absence de dictionnaires monolingues constitue une grande gêne pour l'enseignement de la langue, notamment depuis qu'en Algérie et, plus récemment au Maroc, un enseignement officiel de la langue a été institué.

A ces problèmes généraux, s'ajoutent des problèmes méthodologiques, en rapport avec le classement des unités, la définition et les illustrations, sans oublier l'épineux problème de la transcription. Il faut dire, répétons-le, que le berbère ne bénéficiait pas d'une expérience lexicographique quand les Européens, au 18^{ième} siècle, ont commencé à rédiger les premiers ouvrages. Ils ne disposaient même pas d'une documentation écrite à même de leur permettre de fixer les formes et les significations. Les seules données provenaient d'enquêtes sporadiques, parfois même et jusqu'à une époque récente (par exemple le Dictionnaire mozabite et le dictionnaire ouargli, de J.M Delheure, le glossaire de Ghadamès de J. Lanfry), les auteurs se limitaient à noter le vocabulaire relevé dans les textes qu'ils avaient recueillis, pour des études littéraires ou ethnographiques !

1. Dictionnaires :

La lexicographie berbère ne remonte guère au-delà du dix-huitième siècle : il existe bien des glossaires, notamment dans le domaine chleuh, mais il n'y a pas de dictionnaire, alors que la tradition arabe, que les Berbères lettrés devaient connaître, possède des outils qui auraient pu les inspirer.

C'est finalement les auteurs occidentaux qui donneront l'impulsion à cette discipline, en fait à toutes les études berbères : à l'exception de quelques œuvres, comme les dictionnaires de Cid Kaoui,

¹ Bounfour A., Dictionnaire berbère, in *Encyclopedie berbère*, n xv, p. 2304.

le glossaire de Boulifa ou le dictionnaire de M.Taïfi, tous les ouvrages seront rédigés par des européens, principalement des Français, c'est-à-dire des non natifs de la langue.

Si les premières œuvres étaient dictées par des besoins extralinguistique (nécessité pour l'administration coloniale de communiquer avec les populations berbérophones) les œuvres ultérieures, sans abandonner l'aspect utilitaire, revêtiront un caractère plus académique : mais le dictionnaire de berbère, jusqu'au Dallet, ne s'intéressera au vocabulaire berbère qu'en tant qu'objet d'étude, il ne l'envisagera jamais en tant qu'instrument de communication et d'expression pour les berbérophones, encore moins comme un ouvrage scolaire au service des apprenants.

On comprend dès lors que ces ouvrages se limitent, pour la plupart, au vocabulaire fondamental ou utilitaire et surtout qu'ils soient tous bilingues.

a. Grammaire et dictionnaire abrégé de la Langue berbère,

Venture de Paradis, J.-M., 1844 :

Ce lexique, plutôt qu'un dictionnaire, a été réalisé à la fin du 18^{ième} siècle par un ecclésiastique français, Venture de Paradis. Il a utilisé les informations recueillis auprès de deux informateurs marocains (rencontrés à Paris) et deux Kabyles, qu'il a connus au cours de son séjour à Alger, de 1788 à 1790. Le lexique réunit donc les mots de deux dialectes, le chleuh et le kabyle, que l'auteur ne différencie pas, puisqu'il les confond sous l'appellation générale de "berbère" : le lexique, à entrée française, se présente ainsi, en quatre colonnes :

- « 1- entrées du dictionnaire [un mot + un syntagme français]
- « 2- équivalent berbère [transcription latine]
- « 3- équivalent berbère [transcription arabe]

– « 4- équivalent arabe » ¹.

Le dictionnaire est suivi d'un index alphabétique des mots berbères et des mots arabo-berbères donnés précédemment. Le classement est alphabétique, il n'y a pas de définitions, c'est vraiment un lexique de première urgence et si on ne le publie qu'après la prise d'Alger, c'est justement parce que l'armée coloniale avait ressenti le besoin d'un tel répertoire. Mais ce dictionnaire sera vite dépassé par le dictionnaire de Brosselard, *Le dictionnaire français-berbère*, publié, sur "ordre du ministère de la guerre", la même année que celui de Venture de Paradis (1848)

b. Qamus qbaili – rumi / Dictionnaire kabyle – français :

Huyghe, G., 1896, (seconde édition – 1901) :

« Le point de départ de cet ouvrage est une constatation à caractère historique : le berbère est une langue sémitique qui présente une analogie structurelle frappante avec la Langue arabe » ².

Pourtant, même si l'auteur reprend, à propos du berbère, les notions de la grammaire arabe, il s'oppose à la classification par racine, le parler kabyle comportant, selon lui, une « grande proportion des mots étrangers » ³. C'est donc l'ordre alphabétique français qui est suivi, avec une déstructuration inévitable des séries morphologiques, les mots d'une même racines étant séparés ainsi *mzizzel*, "courir au plus vite" est classé à « m », alors que sa base de dérivation *azzel*, est classé à « a ». « Beaucoup de morphèmes ou de syntagmes sont pris comme entrées du dictionnaire (de façon) arbitraire » ⁴.

Comme dans les autres dictionnaires, une connaissance insuffisante de la langue entraîne des télescopages de racines : ainsi

¹ Haddadou M. A., *Structure lexicale et signification en Berbère, (kabyle)*. T. I, Thèse de III^{ème} cycle de linguistique, Aix-en-Provence, Juin 1985. p. 30.

² Idem. p. 33.

³ Huyghe p. G., cité par Haddadou M. A., op. cit., p. 33.

⁴ Haddadou M. A., op. cit., p. 34.

avan “*maladie*” est également donnée comme le pluriel de *iv* “*nuit*” (en fait *uvan*)

Il y a aussi un fait original relevé par Haddadou «... une centaine d'emprunts français... sont intégrés dans le vocabulaire. Mais il est douteux que tous les termes soient sanctionnés par l'usage : des mots comme *ajnu* "...se mettre à genoux" ou *jiomiteô* "géomètre" appartenaient sûrement à des vocabulaires spécialisés, dont la langue actuelle ne garde aucune trace » ¹.

L'analyse sémantique est illustrée par des exemples (*phrase*, ...) ou par des mots français donnés comme équivalents. Or la traduction ne restitue pas toujours la signification des termes, les mots ne renvoyant pas forcément aux mêmes réalités. Il faut signaler aussi une certaine censure, les termes en rapport avec la sexualité étant proscrits.

c. Le dictionnaire français - kabyle :

Huyghe, G., 1903 :

Ce dictionnaire est la réplique du dictionnaire précédent en ce qui concerne le classement, Haddadou note un certain effort dans la définition, il admet que « ...dans la traduction... il y a... de la régularité dans le traitement des unités » ² comme pour *illimité* traduit *bla leêdud* en intégrant le *bla* pour traduire *il*_.

d. Le Vocabulaire français - berbère,

Étude sur le chleuh du Sous : Destaing, E., 1938.

Ce dictionnaire couvre plusieurs parlers chleuhs, sans signaler cependant les variations qui se produisent inmanquablement, surtout au plan phonique. Le vocabulaire étant à entrée française, il ne se pose pas de problème de classification du vocabulaire. On notera un effort dans

¹ Haddadou M. A., op. cit., p. 34.

² Idem., p. 37.

l'information grammaticale : indication du pluriel et du féminin pour les noms, principales conjugaisons pour le verbe etc. Pour les emprunts, l'auteur fait figurer les étymons arabes, notés en écriture arabe. Les définitions sont plutôt maigres, le procédé utilisé étant généralement l'équivalence : un mot berbère pour chaque mot français, sans indication des nuances de sens, parfois très importantes.

e. Le dictionnaire touareg - français,

Dialecte de l'aheggar : Foucauld, Charles De, 1951.

C'est sans doute l'un des meilleurs dictionnaires de berbère, par l'étendue de sa nomenclature et ses définitions. L'ouvrage, composé au début du 20^{ième} siècle n'a été édité qu'en 1953 et depuis, il est devenu une référence incontournable, non seulement pour ceux qui travaillent sur la langue des Touaregs mais aussi sur leur société. C'est que le dictionnaire de Foucauld n'est pas seulement un dictionnaire de langue, c'est aussi un dictionnaire encyclopédique. Les mœurs, les habitudes culinaires et vestimentaires des Touaregs, leurs croyances, leur habitat, leur pratique religieuse, jusqu'à leur façon de combattre sont exposées à l'occasion des mots en rapport avec ces référents. Le dictionnaire ayant été composé à une période où les Français tentaient de pénétrer au Sahara, qui échappait encore à leur contrôle, on a soupçonné le père de Foucauld d'avoir servi d'informateur pour l'armée coloniale. Quoi qu'il en soit, son dictionnaire est une mine inépuisable d'information sur la langue et la culture touarègue.

L'entrée de ce dictionnaire est la racine consonantique, unité dégagée de toute voyelle et de tout affixe. Elle est d'abord donnée en écriture *Tifinagh*, puis elle est suivie d'une transcription latine, selon un système élaboré par l'auteur. Ce n'est plus le système des bétérisant français du 19^{ième} siècle et ce n'est pas encore celui des chercheurs de la seconde moitié du 20^{ième} siècle, mais le système a sa cohérence et annonce déjà le principe : un graphème unique pour un son. Toutes les

possibilités de la racine sont exploitées au point où on se demande si toutes les formes signalées par Foucauld sont réellement attestées.

La définition, comme nous l'avons souligné est mieux élaborée, l'auteur ne se contentant pas de l'équivalent en français. Par ailleurs de nombreuses phrases, données en exemple, permettent de replacer les unités dans leur contexte et de se faire une idée de leur comportement et de leur signification dans l'énoncé.

Les emprunts sont signalés par un astérisque et les équivalents sont, quand ils existent, donnés.

Ce dictionnaire, aujourd'hui épuisé, gagnerait à être réédité, en l'augmentant des notions modernes. Comme en kabyle, le domaine touareg (notamment au Mali et au Niger où la langue a des utilisations officielles, notamment à l'école) a besoin de renouveler ses instruments linguistiques.

f. Le dictionnaire français-touareg,

Dialecte de l'aheggar : Cortade F. J. M. et Mammeri M. 1967.

Ce dictionnaire est l'inverse du dictionnaire de Foucauld. Il été tiré du dictionnaire précédent pour en faciliter l'accès à partir du français.

La nomenclature française est établie à partir des équivalents donnés par Foucauld, le mot touareg est transcrit en caractère latin et en écriture tefinagh et le lecteur est renvoyé vers le tome et la page du dictionnaire où figure le mot.

Ce dictionnaire est plus un répertoire qu'un dictionnaire.

G. Le dictionnaire français - kabyle

Dallet, J.-M., 1985.

Comme le dictionnaire précédent, ce dictionnaire a été réalisé à partir d'un ouvrage à entrée berbère : le dictionnaire kabyle-français, sur lequel porte ce mémoire.

C'est également un répertoire de mots envisagés du point de vue de la langue française pour faciliter la recherche : chaque mot français est suivi de son équivalent berbère et de la page du dictionnaire où il est traité.

h. Le dictionnaire mozabite – français,

Delheure, J. ; 1985.

C'est l'un des rares outils lexicographiques consacrés à ce dialecte, les documents existant étant fortement vieillis.

L'ordre d'exposition est la racine mais elle ne connaît pas les développements du dictionnaire de Foucaud, pour le touareg ni ceux du Dallet pour le kabyle. En fait, la nomenclature est plutôt réduite, l'auteur s'étant principalement basé sur le corpus de textes qu'il a réunis au cours des années 1940 sur la société et la culture mozabite. D'ailleurs de nombreux proverbes et des extraits de récits sont donnés en guise d'exemples.

Les définitions sont réduites, seules les significations les plus courantes des mots étant retenues.

Notons enfin contrairement aux autres dictionnaires à entrée berbère, cet ouvrage comporte un indexe français-mozabite pour la recherche des mots à partir du français.

i. Dictionnaire ouargli–français, 1985,

Delheure, J. : 1985.

Ce dictionnaire est la parfaite réplique du dictionnaire précédent, l’auteur (le même que pour le premier) tirant de sa documentation littéraire et ethnographique un lexique. Ce dictionnaire, de nomenclature assez étendue, remplace avantageusement les outils lexicographiques ouarglis aujourd’hui largement dépassés.

Les matériaux sont classés par racines, les définitions sont en général plus développées que celles du dictionnaire mozabite, les 'exemples sont nombreux et les constructions grammaticales sont souvent indiquées.

Comme le Dictionnaire mozabite, le Dictionnaire ouargli est suivi d’un index *français–ouargli*.

Signalons que ces deux dictionnaires, s’ils permettent une meilleure connaissance des vocabulaires mozabite et ouargli accusent des lacunes dans leurs nomenclatures : des notions usuelles, des emprunts importants n’y figurent pas. Ce sera, comme nous le verrons, le cas du Dallet que nous étudions : les corpus, qui ont servi de base à la confection de ces ouvrages, et qui datent de plusieurs décennies, demandent à être renouvelés aujourd’hui.

j. Le dictionnaire tamazight – français ;

Taïfi, Miloud ; 1989.

Ce dictionnaire est l’un des rares dictionnaires de berbère réalisé par un berbérophone natif. Il remplace aujourd’hui tous les glossaires et répertoires consacrés au domaine du tamazight, dialectes du Maroc central, désignés autrefois sous le nom de beraber.

La nomenclature, très étendue, est fournie par plusieurs parlers, celui des Aït Mguil étant pris comme base : les variations phonétiques et

sémantiques les plus importantes sont notées, avec indication des parlers.

L'entrée est la racine consonantique, notée en caractères majuscules en tête de la série morphologique. Les dérivés sont séparés, par des blancs, ce qui permet de les comptabiliser.

Les définitions sont assez développées les différentes significations d'un lexème étant notées et souvent illustrées par un ou plusieurs exemples.

Comme le Dallet, le dictionnaire est accompagné d'annexes : tableaux de conjugaisons, planches et liste de prénoms amazighs en usage au Maroc central. Somme toute, le dictionnaire possède une annexe et même des tableaux-type sur la conjugaison des parlers, les pronoms berbères et diverses planches. Notons qu'il y compare entre les lexèmes recueillis à ceux des autres parlers apparentés.

On regrette que ce dictionnaire ne soit pas pourvu d'un index français-tamazight pour faciliter la recherche, par le français, des mots berbères.

Tableau récapitulatif :

Date	Nom du Dictionnaire	Auteur	édition
1884	Grammaire et Dictionnaire abrégé de la Langue berbère	Venture de Paradis, J.-M.	////////
1844 Réé.	Grammaire et Dictionnaire abrégé de la Langue berbère	Jaubert, A.	Imprimerie Royale, Paris.
1844	Dictionnaire français–berbère	Ben El Hadj Ali, A. Brosselard, Ch.	
1873	Essai du Dictionnaire français– kabyle	Creusat, J.-B.	Jourdan, Alger
1878	Dictionnaire français – kabyle	Olivier, P.	Le Puy
1884	Dictionnaire français – tamahaq	Cid Kaoui	Alger
1893	Dictionnaire français – touareg. Dialecte des Taïtoq	Masqueray, E.	Paris.
1896	Dictionnaire kabyle – français.	Huygues, G.	
1900	Dic. Pratique Tamahaq–Français.	Cid Kaoui.	Alger.
1901	Dic. kabyle – français, 2 ^{ième} éd.	Huygues, G.	Imp. National, Paris.
1903	Dictionnaire français – kabyle.		Malines Belgiq.
1907	Dictionnaire chaoui – arabe / kabyle – français.		Jourdan, Alger
1951/52	Dictionnaire touareg – Français.	De Foucauld, Ch.	Imprimerie N ^{al} , Paris.
1954	Dictionnaire español – baamani (dialecto berber de Ifri).	Ibañez, E.	I. E. A., Madrid.
1959	Dictionnaire español – senhayi (dialecto berber de Senhaya de Serair).		
1967	Dictionnaire français – touareg. Dialecte de l'Ahaggar.	Cortade, J. M. Mammeri M.	C. R. A. P. E., Alger.
1982	Dictionnaire kabyle – français (Parler des at Mangellat).	Dallet, J.-M.	S. E. L. A. F., Paris.
1984	Dictionnaire mozabite – français.	Delheure, J.	
1985	Dictionnaire français – kabyle.	Dallet, J.-M.	
1986	Dictionnaire ouargli – français.	Delheure, J.	
1991	Dictionnaire tamazight – français.	Taïfi, M.	L'Harmattan–Awal, Paris.

2. Les glossaires :

Outil lexicographique au même titre que le dictionnaire, le glossaire a pour fonction de recenser des mots, de les définir, mais contrairement au dictionnaire, il n'est pas tenu à avoir une nomenclature importante ni à s'étendre dans ses définitions. Le glossaire a pour tâche de recenser les mots usuels ou quand il s'agit d'une spécialité d'un domaine précis : glossaire du vocabulaire des mathématiques, de la terre, des plantes etc.

On devine qu'en l'absence de grands dictionnaires, ces ouvrages, plus facile à faire, ont abondé dans le domaine des études berbères. On en recense plusieurs dizaines et pour la plupart des parlers. Dans cette introduction à la lexicographie berbère nous n'en retiendrons que quelques uns, à titre d'illustration.

a. Les notes lexicographiques ;

René Basset – 1883 à 1886 :

Ces notes de l'un des premiers représentants des études berbères, René Basset, concernent plusieurs parlers du Nord et du Sud. Pour certains parlers, comme celui des Ksours algériens ou le parler de Djerba, ces notes sont les seuls documents disponibles, et, fautes d'autres ouvrages, les chercheurs sont obligés d'y recourir.

Les glossaires en questions ne consignent que quelques dizaines de mots, les plus usuels, avec, pour seules définitions, les équivalents français.

Document incomplet et très vieilli mais qui, répétons-le, en l'absence d'ouvrages plus élaborés, est encore donné en référence.

b. Lexique kabyle - français ;

Ssi Amer Boulifa – 1913 :

Cet ouvrage accompagne la méthode de langue kabyle, du même auteur, considéré comme l'un des premiers berbérissants maghrébins. L'auteur dans ce dernier, donne une étymologie et un sens aux lexèmes et informations sur la morphologie du parler, le tous par ordre alphabétique.

Le glossaire contient environ 2034 lexèmes, les mots empruntés à l'arabe sont signalés et les étymons sont donnés en caractères arabes, les mots jugés d'origine berbère sont transcrits et attachés à leur racine.

En dépit du recours à la notion de racine, le classement est alphabétique : Boulifa multiplie les remarques à caractère linguistique et ethnologiques sur la langue et la culture berbère.

c. Glossaire linguistique et ethnographique de Ghadamès,

Lanfry, J. L., 1968 - 1970 :

Cet ouvrage est à mi-chemin entre le glossaire et le dictionnaire : sa nomenclature et ses définitions sont plus étendues que celles d'un glossaire mais pas suffisamment pour en faire un dictionnaire.

En fait, cet ouvrage est le second tome d'une recherche sur Ghadamès : l'ensemble comprend, en plus d'une présentation de la langue et de son environnement, des textes sur l'histoire, la vie sociale et économiques, des habitants de l'oasis libyenne.

L'intérêt de ce lexique réside dans l'approche qu'il fait du vocabulaire : en partant d'un concept, il réunit les dénominations qui s'y rapportent, ce qui permet de constituer des champs ou pour utiliser un terme plus traditionnel, des vocabulaires thématiques : vocabulaire de la

datte, à l'article *abina* "date", du tissage à l'article *azetta* "le métier à tisser" de la maison, *taddart* "village" etc.

d. Essai sur le vocabulaire médical en Kabylie ;

Ould Mohand Ali, 1954.

Cet ouvrage qui est issu d'une thèse, présentée pour le Doctorat de médecine, a avant tout un objectif pratique, ainsi que le souligne l'auteur qui, dans son introduction, manifeste son désir « d'être utile à (ses) jeunes confrères d'origine européenne... qui auraient l'intention d'exercer en Kabylie et qui... ignorent tout ou presque tout de (sa) langue... » ¹.

Le glossaire recense le vocabulaire médical en usage en kabyle, on y trouve aussi une liste de termes, voire de phrases stéréotypées, pour servir aux échanges entre médecins européens et patients kabyles.

e. Amawal :

Mammeri M., 1980.

Ce glossaire de néologismes, le premier et jusqu'à présent le plus important, est devenu d'un usage courant dans les milieux kabyles : l'école, la radio, la télévision, l'administration y recourent fréquemment. Qu'il s'agisse de traduire un concept de la vie moderne, de rédiger un texte ou de berbérifier une enseigne, on recourt à Amawal. Le glossaire est également utilisé dans d'autres dialectes berbères où on éprouve le besoin de renouvellement, en chaoui, en mozabite, en touareg et, hors d'Algérie, dans les dialectes marocains.

Amawal est subdivisé en deux parties, une partie tamazight – français et partie français-tamazight. Il comporte environ 2.000 termes,

¹ Ould Mohand A., *Essai sur le vocabulaire médical en Kabyle*, Thèse pour l'Obtention d'un Doctorat es Médecine, Faculté Centrale d'Alger, 1954, p. 01.

répartis sur plusieurs domaines : langue, société, culture, politique, sciences, administration, sport etc. Le classement est alphabétique, mais les termes issus de mêmes racines sont mises en rapport.

Ce glossaire déjà fait l'objet de plusieurs études universitaires (mémoires de fin de licence, thèses) et on lui a souvent reproché son purisme : recours abusif au touareg, tendance à chasser les emprunts... mais aucun autre ouvrage n'a été jusqu'à présent proposé pour le remplacer.

Conclusion :

Ce tour rapide des ouvrages de lexicographie berbère – dictionnaires et glossaires – montre que le dictionnaire berbère, tout en connaissant une évolution, voire en réalisant des progrès, n'a pas encore atteint le niveau de développement requis. Certes, on trouvera toujours, et pour la plupart des dialectes, pour une consultation rapide du vocabulaire de base, des ouvrages, anciens ou plus récents. Mais dès qu'il s'agit de pousser plus loin la recherche ou de consulter le dictionnaire sur des vocabulaires plus spécialisés ou des emplois particuliers, on se heurte à l'indigence de la documentation. L'école, la première utilisatrice du dictionnaire, manque même d'outil, la totalité des dictionnaires actuels étant des ouvrages bilingues.

En plus du manque de dictionnaires, on se heurte à l'absence dans le domaine berbère d'une réflexion critique sur les ouvrages existant. Or, cette réflexion est indispensable pour la réalisation d'un dictionnaire de berbère, monolingue ou bilingue.

Sans prétendre réaliser, dans le cadre de ce magister, cette étude, nous allons tenter, à travers la critique du dictionnaire de Dallet, d'entraîner une réflexion sur ce domaine des études berbères, aujourd'hui quelque peu négligé.

Chapitre II :

Organisation

du lexique

berbère

Les dictionnaires ont pour objet d'étude le *lexique*, ensemble de mots d'une langue. Il est très important avant de procéder à l'analyse de définir la notion de *mot*, de voir à quoi elle correspond en berbère. Il faudra aussi préciser à quoi correspondent les notions de *nom*, de *verbe*, d'*adjectif*, d'*adverbe* utilisées dans le dictionnaire et, d'une façon générale, repris dans les ouvrages de linguistique berbère.

I. Définition de quelques notions élémentaires :

1. Le mot :

Dans le langage courant, le mot est une suite de sons –si on le définit au plan phonique- de caractères graphiques –si on le définit au plan de l'écrit : dans un cas, il est délimité par une pause, dans l'autre par un séparateur ou blanc typographique. Cette définition, qui découle de l'intuition que chacun a du mot n'est pas linguistique mais les définitions que l'on trouve dans les dictionnaires ne s'écartent pas beaucoup de cette vision. C'est ainsi que le *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, tout en reconnaissant la difficulté à cerner la notion de mot le définit comme une « ...unité de signification, caractérisée par la non séparabilité des divers éléments qui la réalisent phonétiquement »¹.

Meillet croit, lui, que le « ... mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons ... susceptible d'un emploi grammatical... »².

Ces conceptions du mot ont été critiquées par Martinet qui écrit : « ... l'unité mot, quoiqu'elle existe comme unité socioculturelle

¹ *Dictionnaire de la Linguistique et des Sciences du Langage*, Ed. Larousse, Paris, 1994, p. 312.

² Meillet A., cité par Lehmann A. et Martin – Berthet F., *Introduction à la lexicologie ; Sémantique et morphologie*, Ed. Nathan, Paris, 2000, p. 01.

dans toutes les langues de culture contemporaine, ne correspond pas véritablement à une réalité linguistique déterminée » ¹.

Dans leur ouvrage sur la lexicologie, Lehmann et Martin–Berthet en partant du principe que l’identité d’un mot est déterminée par trois éléments : la forme, le sens et l’appartenance à une catégorie grammaticale, arrivent à la même conclusion ²

▪ **Concernant la forme, ils écrivent :**

« L’orthographe ne délimite pas toujours les mots, l’identification et la délimitation de ceux qui sont composés de plusieurs lexèmes graphiques doit se faire d’après des critères linguistiques » ³

▪ **Concernant le sens :**

« ... il y a autant de mots que de sens ;... (et que) la notion d’un lien entre les différents sens pourra suggérer que c’est un mot unique » ⁴.

▪ **Concernant la catégorie grammaticale :**

En parlant de lexèmes ils disent que «certaines formes correspondent à plusieurs catégorie... »⁵

Quelques exemples pris du kabyle confirmeront cette analyse :

L’identité phonique du mot est loin d’être établie, un mot entendu à l’oral comme formant une unité pouvant être transposé à l’écrit de plusieurs façons, notamment quand il s’agit de mots composés. Ainsi par exemple :

ççulac ⁶ “ barbe à papa”

Peut se transcrire de trois façons différentes :

➤ *eçç ulac*

➤ *ççulac*

¹ Martinet A., cité par Guilbert L., *la créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975, p. 109.

² Lehmann A. et Martin–Berthet F., op. cit., p. 01.

³ Idem., p. 02.

⁴ Idem.

⁵ Idem., p. 03.

⁶ Ce lexème est attesté au Ait manguellat mais ne figure pas dans le dictionnaire de Dallet.

➤ *eçç ula c*

Ces découpages sont admis, deux éléments au moins étant reconnaissables en synchronie :

➤ *eçç* “mange”➤ *ulac* “rien, vide”

Le troisième élément peut être retrouvé après analyse : *ulac* pourrait être un composé de *ula* et de l'élément négatif $_{-c}$ ¹.

Dans le composé kabyle, *adrar ufud* “tibia”, on entend un seul mot, et l'ensemble renvoie effectivement à un seul référent, le tibia. Mais le locuteur peut analyser le complexe, en le transcrivant en deux mots, *adrar ufud*, voire en trois si le joncteur *n* n'est pas assimilé : *adrar n wafud*, littéralement “la montagne du genou”.

L'hypothèse “un mot = un sens” est également battue en brèche par la polysémie. En effet, un grand nombre de mots n'ont pas un mais plusieurs sens, et des sens qui peuvent s'éloigner parfois les uns des autres au point que l'on croit avoir affaire non pas à un seul mot mais à plusieurs. Ainsi :

- *izugla* : “Joug”

“Raies de l'arc-en-ciel”

“Traînées de lymphangite”

Quant à la catégorie grammaticale, elle est loin d'être stable pour un certain nombre d'unités. Ainsi

- *azegg^wa\$* : “rouge”

➤ *yu\$al d azegg^wa\$* : “il est devenu rougeâtre”

Ici *azegg^wa\$* est un Adjectif.

¹ Kahlouche R., Le présentatif négatif *ulac* “il n'ya pas”, Est-il de souche berbère ou un emprunt à l'arabe ? » ; in. *Hommage à Karl G. Prasse*, Sous la direction de Chaker S. (à paraître) p. 3.

➤ *d azegg^wa\$ i yeswa* : ‘‘il a bu du vin / du rouge’’

Ici *azegg^wa\$* est un nom.

- *Tiyita* : ‘‘une tape, un coup’’

➤ *yeçça tiyita* : ‘‘il a été frappé’’

Ici *tiyita* est un nom concret.

➤ *d tiyita i yettwet* : ‘‘c’est un coup qu’il a reçu’’.

Ici *tiyita* est un nom d’action verbal.

Ainsi donc, l’identité du mot est loin d’être établie de façon certaine, du moins en utilisant les critères employés habituellement.

Les linguistes, au demeurant, ont proposé d’autres concepts, jugés plus opératoires, pour définir la notion d’unité minimale significative. Il va de soi que chaque terme se rattache à une théorie, à une conception de la langue.

Déjà, la linguistique comparative a poussé les chercheurs à séparer les mots en unités plus petites afin d’établir les comparaisons entre les langues apparentées. En indoeuropéen, on a découvert ainsi qu’en sanscrit, les différents éléments qui composent le mot sont le plus souvent juxtaposés, et si on ne les retrouve pas dans les autres langues, c’est parce que l’évolution phonétique a masqué le rapport. C’est ainsi que les comparatistes ont été conduits à distinguer dans le mot deux types d’éléments : les éléments désignant des ‘‘notions’’ (‘‘mange’’ dans ‘‘mangeront’’) et des marques grammaticales désignant les catégories de pensée, une façon d’envisager la réalité (*-ront*, marque du futur). Dans la tradition grammaticale française, le premier élément est appelé *sémantème* ou radical et le second *morphème*¹. On a par la suite établi à l’intérieur du morphème, une distinction entre les flexions qui sont les désinences dans les systèmes de conjugaison ou les éléments exprimant

¹ Ducrot O. et Todorov T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ed. Le Seuil, Paris, 1972, p.257.

le nombre, le genre etc. et les affixes, élément adjoint à la base pour en modifier le sens (préfixes, suffixes).

En fait cette façon d'analyser le mot est propre aux langues flexionnelles où les mots sont pourvus de morphèmes grammaticaux indiquant la fonction des unités. Les langues dites agglutinantes procèdent par l'accumulation, après le radical, d'affixes distincts pour exprimer les rapports grammaticaux (turc : ev "maison", evler "maisons"). Dans les langues dites isolantes, les mots sont invariables et on ne peut pas distinguer le radical des éléments grammaticaux ¹.

La linguistique moderne rejette la conception du mot issue des langues flexionnelles et propose d'autres distinctions.

La tradition distributionnelle américaine définit le morphème comme la plus petite unité porteuse de sens : il peut être de nature lexicale (il est alors équivalent de mot) quand il peut fonctionner librement (part- dans partons), il est de nature grammaticale quand il relève de séries fermées (-ons dans partons).

Martinet et l'école fonctionnaliste française reprennent la notion de morphème, en distinguant à l'intérieur du monème, unité de première articulation, les monèmes lexicaux ou lexèmes qui appartiennent à des inventaires ouverts, et les monèmes grammaticaux, ou morphèmes, qui relèvent d'inventaires fermés.

Les travaux de syntaxe berbère, qu'ils s'agissent des recherches anciennes ou actuelles, utilisent toutes les notions de mot, cependant on rencontre, notamment dans les études d'inspiration fonctionnalistes (Chaker, Bentolila etc.) l'emploi des termes monème et morphème.

Les études de lexicologie emploient également la notion de mot, on y rencontre aussi, mais plus rarement *monème*, par contre l'usage de

¹ Sur ces notions, flexionnel, agglutinant etc. Voir Dubois et Alii. *Dictionnaire de linguistique*, à ces mots.

mots issus des analyses lexicologiques, comme *lexème*, pris dans le sens général d'unité minimale dotée de sens de nature non grammaticale, tend à se répandre.

Cependant, quand il s'agit de décrire les structures du vocabulaire berbère ou d'exposer le système de production lexicale, on recourt à des termes plus classiques : *radical*, *racine*, *schème*...

2. La racine :

Contrairement au mot, la racine est une forme abstraite, que l'on obtient en éliminant les affixes et les désinences du mot, on peut également la définir comme l'élément de base irréductible, formé de consonnes, commun à toutes les unités d'une famille de mots. Par l'ajout de voyelles et parfois d'affixes, la racine reçoit la forme qui va en faire un mot effectivement réalisé. Les voyelles et les affixes constituent le schème.

Exemple : racine GM ‘‘puiser’’

- *agem* : ‘‘puiser’’
- *anagam* : ‘‘ouvrier qui puise de l'eau’’
- *asagem* : ‘‘cruche en terre à puiser’’

3. Le classement par racine :

À l'exception des premiers outils lexicographiques comme le *Dictionnaire* de berbère de Venture de Paradis ou encore le *Qamus qbayli-rumi*, le dictionnaire kabyle-français du père Huyghes, la plupart des dictionnaires de berbère recourent, sur le modèle des dictionnaires arabes à la classification par racine.

Si cette classification traduit réellement la structure du vocabulaire berbère, en rassemblant les mots relevant d'une même série lexicale, elle ne pose pas moins de problèmes.

«... la racine sémitique (écrit D. Cohen) a été transférée, peut être inconsiderément à l'ensemble du chamito-sémitique et, par voie de conséquence sur tout le domaine berbère »¹.

Si le sémitique, et plus particulièrement l'arabe classique, s'apprêtent bien à ce type d'organisation, c'est parce que leurs séries morphologiques sont homogènes, ce qui fait que les schèmes et les bases peuvent être extraits sans difficulté en synchronie. L'amuïssement phonique est également réduit, la plupart des racines étant trilitères.

En berbère, on peut aussi dégager des séries homogènes mais l'emprunt lexical a déstructuré beaucoup de racines, les réduisant parfois à trois, deux voire un seul terme, des catégories comme le nom d'agent ou d'instrument n'étant pas extraits de racines mais empruntées. De plus, l'évolution phonétique peut faire perdre à la base des consonnes (cas de réduction) ou alors lui en ajouter (étoffement) ce qui rend difficile le dégagement de la racine. Dans la dérivation expressive, la base de dérivation est parfois perdue : il faut alors aller vers d'autres dialectes pour la retrouver !

Mais le plus grand problème est l'abondance, à cause justement de l'évolution phonétique des racines monolitères et bilitères qui multiplient le cas de racines homonymes.

Les auteurs du Dallet soulignent ce fait :

« ... il est clair que plus les racines sont réduites, plus elles risquent d'être homonymiques ou formellement identiques, c'est à dire composées des mêmes consonnes. Ainsi les racines mono ou bilitères identiques sont souvent plus nombreuses que les racines tri ou quadrilitères : par exemple, nous avons dégagé vingt fois la racine BR. Comment classer ces vingt racines, différentes en réalité, bien qu'identiques d'aspect ? Sans prétendre à une classification très stricte, nous avons appliqué en gros les mêmes principes qui servent à classer

¹ Cohen D., La racine ; in. *À la croisée des études libyco-berbères ; Mélanges*, Paris, 1993, p. 164.

les différents articles d'une même racine, c'est à dire d'abord les racines fournissant des outils grammaticaux (morphèmes) suivies des racines verbo-nominales, enfin des racines exclusivement nominales » (p. XXIII).

D. Cohen qui a déjà défini la racine chamito-sémitique comme un ensemble de phonèmes et non forcément de consonnes, propose d'adapter cette notion à la réalité du berbère. Pour cela, il propose d'intégrer dans la racine :

- **La tension :**

Celle-ci aidera à réduire l'homonymie, en opposant des racines identiques mais que la tension d'une radicale aiderait à distinguer.

- **Le redoublement :**

Il permettrait de distinguer par exemples *fa* (bâiller) et *fafa* (s'éveiller) tous deux classés sous F, dans le Dallet.

- **La voyelle :**

L'introduction de la voyelle dans le comptage des éléments de la racine réduirait encore plus l'homonymie. C'est ainsi que pour les 16 entrées kabyles de *BR* (en supprimant les quatre formes comportant l'article d'origine arabe *l*), il obtient 16 racines différentes : *BR*, *BRBR* "former rideau", *BUR* "rester en friche", *SBUR* "se couvrir" *ABRUR* "grêle" etc.

« Si on tient compte de la constance de la consonne tendu (C) dans l'ensemble dérivatif, de celle des consonnes doublées (CC), de celle du timbre ou du lieu vocalique, on s'aperçoit que toutes les racines homonymes distinguées par le sens ont des constituants phoniques constants distincts » ¹.

¹ Cohen D., op. cit., p. 168.

Haddadou ¹ estime que la prise en compte de la voyelle dans la racine peut, dans le cadre de la comparaison, constituer un problème, le timbre vocalique pouvant changer d'un dialecte à un autre : il donne quelques exemples : Chl : *abaw*, k. *ibiw* "fève", MC : *afer*, K : *ifer* "aile, feuille", mais il reconnaît qu'à l'intérieur de chaque dialecte, ce timbre est plutôt stable.²

II. Les catégories syntaxiques :

Le dictionnaire Dallet, comme la plupart des dictionnaires de berbère utilisent la terminologie traditionnelle de ce que l'on appelle "Les parties du discours" : nom, verbe, adjectif... comme si ces notions, empruntées à la grammaire française ont les mêmes emplois.

Même si les catégories grammaticales du berbère ne sont pas radicalement différentes de celles des autres langues, elles présentent des spécificités dont il faudrait tenir compte.

Ainsi, la grande division est celle qui oppose les classes relevant du lexique –le nom et le verbe– aux classes relevant de la grammaire –les fonctionnels–, c'est-à-dire les prépositions, les conjonctions et les adverbes. Alors que les premières relèvent d'inventaires ouverts, s'enrichissant constamment, les secondes relèvent d'inventaires fermés et mieux stabilisés. Si on doit faire donc une classification des mots berbères, on doit distinguer deux grandes classes, avec, à l'intérieur de chaque classe des catégories :

1. Les lexicaux :

- nom
- verbe
- adjectif

¹ Haddadou M. A., *Le vocabulaire Berbère commun*, Thèse de Doctorat d'État en Linguistique TI, Tizi-Ouzou, 2003 p. 115.

² Idem. p. 114

Le nom et le verbe s'opposent par une série de marque ou *modalités* : le verbe combine obligatoirement à la racine un indice de personne et une marque d'aspect ; il peut ajouter facultativement d'autres marques affixes dérivationnels (actif, réciproque, passif...) ou particules d'orientation (d'approche et d'éloignement, -d par exemple). Ainsi :

- K : *yusa-d* " il est venu ",
 - Racine : S
 - Schème de l'accompli : u-a,
 - Indice de la troisième personne du singulier masculin : y-,
 - Particule d'approche : -d "ici, là".

Le nom est également l'association d'une racine et de marques obligatoires : marque de genre (masculin / féminin), de nombre (singulier / pluriel) et d'état (état libre / état d'annexion) et de marques facultatives, marquant la proximité ou l'éloignement. Ainsi :

- *izgaren-a* " ces bœufs " de la racine *ZGR*, marque du masc. pl. : i-en / *azger* : préfixe d'état : « a », masc. s., « -a », particule de proximité.

Les pronoms, les numéraux et les adjectifs se rattachent à la classe des lexicaux.

Les pronoms fonctionnent comme des substituts de noms en ayant dans l'énoncé les mêmes fonctions qu'eux, notamment celle de servir de prédicat. Quant aux substituts non personnels, (les déictiques et les interrogatifs) ils connaissent, comme les noms les modalités de genre et de nombre.

Les numéraux ne connaissent pas le préfixe d'état ni le nombre mais ils présentent, pour ce qui est des noms de nombre berbères des formes féminines avec -« t » ou « -at » :

- Masc. : *yiwen*, fém. *yiwet* " un ".
 - Masc. : *sin*, fém. *snat* " deux ".

Et dans les dialectes qui utilisent des noms berbères, comme le touareg, *karad*, fém. *karadat* “ trois ” etc.

L’adjectif porte les mêmes marques que le nom :

Azegg^wa\$ “ rouge ”, *tazegg^wa\$t*, fém. , *izegg^wa\$en*, pl. masc. etc.

2. Les grammaticaux :

On distingue dans cette classe deux catégories :

– Les fonctionnels qui regroupent les prépositions, les conjonctions de coordination et de subordination. Beaucoup sont la grammaticalisation de noms et de syntagmes nominaux. C’est pourquoi, on peut encore les rattacher, dans les dictionnaires, aux côtés des verbes et des noms. Ainsi, *fell* “ sur ” et *afella* “ haut ”, *\$ef* “ sur ” et *ixef* ” etc.

– Les adverbes sont aussi pour la plupart le résultat de la grammaticalisation d’unités lexicales.

Tout dictionnaire de berbère doit, au préalable définir les concepts qu’ils emploient : même s’il faut conserver la terminologie traditionnelle comme le fait le Dallet, on doit préciser le contenu de ces notions.

III. Le système de production lexical :

La classification en racine révèle de façon claire le système de production lexical du berbère.

Par le jeu des schèmes et surtout des affixes, on obtient tout une série de mots : verbe, verbe de sens actif (factitif), verbe de sens passif, verbe de sens réciproque, nom d’action verbale, nom d’action concrète, nom d’agent etc. , adjectif

Il va de soi que les possibilités de la racine ne sont jamais épuisées, des contraintes phonétiques ou des limitations de sens intervenant, mais d'une façon générale ce système permet de produire plusieurs unités. Le dictionnaire de Dallet nous en offre plusieurs exemples :

Verbe *erwel* ‘‘ fuir ’’ de la racine *RWL* p. 740

- *sserwel* ‘‘faire fuir’’.
- *myerwal* ‘‘s’enfuir l’un de l’autre’’.
- *mserwal* ‘‘s’enfuir l’un de l’autre’’.
- *tarewla* ‘‘fuite’’.
- *amerwal* ‘‘qui se sauve’’

Verbe *gen* ‘‘dormir’’ de la racine *GN* p. 262.

- *sgen* ‘‘laisser dormir’’.
- *mmesgen* ‘‘endormir réciproquement’’.
- *taguni* ‘‘ repos en position allongée’’.
- *amgun* ‘‘fœtus endormi dans le sein de sa mère’’.
- *asgen* ‘‘lit de l’accouchée’’.
- *aseggan* ‘‘vanne qui règle et arrête l’eau’’.

Mais en même temps, il montre également l'appauvrissement du système, en kabyle (comparé au touareg, par exemple¹), certaines séries ne comportant qu'un ou deux dérivés seulement

Verbe *urar* ‘‘jouer’’ de la racine *R* p. 695.

- *ssurar* ‘‘faire jouer’’.
- *urar* ‘‘jeu’’, ‘‘danse’’

Verbe *fser* ‘‘ étendre ’’ de la racine *FSR* p. 234.

- *ttwafser* ‘‘être étendu’’.

¹ Pour plus de détail sur le comportement de quelques racines berbères, voir annexe 04 (p.142) où nous avons essayé de faire une comparaison en ce qui concerne la productivité de certaines racines communes tirées de trois dictionnaires : Dallet, Foucauld et Taifi.

- *myefser* ‘‘sens r  ciproque’’

1. La d  rivation :

Comme dans beaucoup de langues, la d  rivation est la proc  dure formelle gr  ce    laquelle une langue peut former des lex  mes. En berb  re, elle proc  de principalement par affixation d’un ou plusieurs morph  mes (s) au lex  me.

On distingue deux types de d  rivation.

• La d  rivation d’orientation :

Nomm  e aussi *d  rivation grammaticale*, elle utilise un nombre restreint d’affixes, disponibles pour la formation de nouvelles unit  s.

• La d  rivation de mani  re :

Elle est appel  e aussi *d  rivation expressive*, elle rel  ve d’un inventaire ouvert et les affixes, en grands nombres, ne sont pas r  utilis  s en synchronie. Beaucoup de d  riv  s de mani  re sont lexicalis  s, l’affixe n’  tant plus distingu   de la base en synchronie. Par exemples :

1. D  riv  s dont la base peut   tre distingu  e.

- *abertzegzaw* ‘‘bleu  tre’’ → *aber_* (affixe) + (*a*)*zegzaw* ‘‘bleu’’.
- *a  amar* ‘‘grande barbe’’ → *  _* (affixe) + (*t*)*amar(t)* ‘‘barbe’’
broussailleuse’’

2. D  riv  s dont la base n’est pas attest  e.

- *mllelli* ‘‘avoir des’’ → *m_* (affixe) + *llelli* ¹ (?)
  blouissement’’
- *taberdekkekt* ‘‘vari  t   de’’ → (*t*)*aber_* (affixe) + *dekkek* (*t*) (?)
petits pois
sauvage’’

¹ Peut   tre apparent   au verbe *lley* ‘‘osciller, se balancer’’ donner par Taifi p. 388.

a. La dérivation d'orientation :**a1. La dérivation à base verbale :**

C'est le verbe qui fournit le plus de dérivés, à cause de l'importance de cette catégorie grammaticale dans la langue. Ces dérivés sont obtenus par addition de préfixes.

- **Dérivés verbaux :**

1- Le factitif s_ (variantes : z, é, c] / [C], [j] / [J] devant un radical comportant une chuintante sourde ou sonore. Par exemples :

- <i>ffe\$</i> ‘‘sortir’’	→	<i>ssufe\$</i> ‘‘faire sortir’’
- <i>enhet</i> ‘‘soupirer’’	→	<i>ssenhet</i> ‘‘faire soupirer’’
- <i>enz</i> ‘‘vendre’’	→	<i>zenz</i> (<i>ssenz</i>) ‘‘faire vendre’’.
- <i>izdig</i> ‘‘être propre’’	→	<i>zzizdeg</i> (<i>ssezdeg</i>) ‘‘nettoyer’’
- <i>iéid</i> ‘‘être doux’’	→	<i>éiééed</i> (<i>ssiééed</i>) ‘‘adoucir’’.
- <i>ié\$il</i> ‘‘être chaud’’	→	<i>éé\$el</i> (<i>seé\$el</i>) ‘‘échauder’’.
- <i>ncew</i> ‘‘être dépouillé’’	→	<i>cencew</i> (<i>ssencew</i>) ‘‘dépouiller’’.
- <i>jleq</i> ‘‘arracher’’	→	<i>jjleq</i> (<i>ssejleq</i>) ‘‘arracher’’.
- <i>ijjiq</i> ‘‘pousser des cris’’	→	<i>jijjeq</i> (<i>ssijjeq</i>) ‘‘faire crier’’.

L’affixe « s » est également utilisé comme verbalisateur, pour faire passer un nom à la catégorie de verbe :

- <i>awal</i> ‘‘la parole’’	→	<i>siwel</i> / <i>ssiwel</i> ‘‘parler’’.
-----------------------------	---	--

Et surtout pour intégrer dans une série morphologique les onomatopées :

- <i>Hewhew</i> ‘‘cri du chien’’	→	<i>shewhew</i> ‘‘aboyer’’
- <i>ahewhew</i> ‘‘abolement’’.		

2- Le passif ttw_, M_ et le n_ / N_ :

- <i>ddem</i> ‘‘prendre’’	→	<i>ttwaddem</i> ‘‘être pris’’.
---------------------------	---	--------------------------------

- *vher* ‘‘apparaître’’ → *mmevher* ‘‘faire découvert’’.
- *efk* ‘‘donner’’ → *nnefk* ‘‘être donné’’.

3- Les réciproques *my_*, *m_* / *M_*, *ms_* / [*mS_*] / *my_* :

- Devant le verbe à radical court :

- *kkes* ‘‘enlever’’ → *myekkes* ‘‘s’être réciproquement enlevés’’
- *ddem* ‘‘prendre’’ → *myeddam* ‘‘s’être réciproquement pris...’’.

- Devant le verbe à radical long :

- *enz* ‘‘vendre’’ → *menz* ‘‘faire vendre’’.
- *ffi* ‘‘jaillir’’ → *mfi* ‘‘fair jaillir réciproquement’’
- *grurej* ‘‘tomber en ruine’’ → *mmegrurej* ‘‘s’effondrer’’.

ms_ / [*mS_*] apparaît dans les mêmes conditions que celle de *s_*

- *nîed* ‘‘adhérer à’’ → *msenîad* ‘‘adhérer l’un à l’autre’’.

Ces affixes peuvent parfois se combiner les uns aux autres pour former d’autres dérivés, a savoir : *sm_*, *sn_*, *smn_*, *sms_*, *mn_*, *ms_*, *myn_*, *mys_*, *myu_*, *ttumn_*, *ttwn_*, *ttws_*.

Exemples :

s_ + *m_* :

- *ssembib* ‘‘échafauder, se porter réciproquement sur le dos’’
(*s_* + *m_* + *bibb* : actif + réciproque).
- *ssemiglez* ‘‘être triste’’ (actif + réciproque)

s_ + *n_* :

- *snegdam* ‘‘mettre face contre terre’’
- *snefk* ‘‘donnée en mariage’’

tt_ + *s_* :

- *ttesbibbi* ‘‘superposer continuellement’’

• Dérivés nominaux :

- le nom d'action et le nom concret :

Le dérivé nominal le plus stable est le nom d'action verbale (NAV), en principe réalisé pour chaque verbe qu'il soit simple ou dérivé. On distingue parfois, à côté du nom verbal, un nom concret (NC)

- Le premier renvoie à l'action dans sa réalisation abstraite ou sa généralité
- Le second la décrit dans sa réalisation concrète, l'acte concret lui-même ou le produit généralement ¹

Exemple :

Du verbe *bri* "concasser", nous avons :

- NAV → *abray* "de concasser".
- NC → *abruy* "grain".

Notons que pour ce cas, il y a bien une distinction d'ordre morphologique, dans la plupart des autres cas, la distinction est seulement d'ordre de la sémantique, ainsi :

Du verbe *ffe\$* "sortir"

- NAV → *tuff\$a* "action de sortir".
- NC → *tuff\$a* "sortie, issue".

Du verbe *urar* "jouer"

- NAV → *urar* "action de jouer"
- NC → *urar* "jeux, dansé"

Du verbe *wwet* "frapper"

- NAV → *tiyita* "action de frapper"
- NC → *tiyita* "coup"

Il faut signaler que le dictionnaire de Dallet ne signale pas toujours ces distinctions et que le nom d'action verbale est seul noté.

¹ Haddadou M.-A., (1985), op. cit., p. 94.

Exemple :

Uççi (p 70.) le lexème peut désigné le NC “nourriture” aussi il peu désigné le NAV chose qui n'est pas prise en compte par les auteurs du dictionnaire.

- Le nom d'agent :

Le nom d'agent est un nom verbal animé, et non obligatoirement, comme la notion d'agent le laisserait supposer, des instigateurs du procès¹. Ainsi défini, le nom d'agent dérive aussi bien des verbes d'état que des verbes d'action, par exemple :

- <i>ag^wad</i>	→	<i>amag^wad</i> .
“avoir peur ”		“peureux”.
- <i>ames</i>	→	<i>amumas²</i> .
“être sale”		“personne sale”

On distingue deux types de noms d'agent :

➤ Le nom verbal animé ou le nom d'agent proprement-dit.

et

➤ le nom d'agent instrumental ou nom d'instrument, dans ce dernier cas, il s'agit du nom verbal inanimé, il traduit la force ou l'objet qui intervient dans l'action ou l'état décrit par le verbe :

Du verbe *ag^wem* “puiser de l'eau ” nous avons :

- N.A. → *anag^wam* “personne chargée de puiser de l'eau”
- N.I. → *asag^wem* “cruche ”.

La distinction entre les deux types d'agent n'est pas toujours facile à faire, à cause des glissements de sens qui peuvent se faire d'un type à un autre :

Du verbe *gzem* “couper ”. en peu avoir :

- N. A → *tagezzamt* “femme qui coupe...”

¹ Haddadou M. A., (1985), op. cit., p. 104

² Le nom d'agent *amumas* “personne sale” ne figure pas dans le Dallet pourtant la racine *ames* “être mal propre” existe.

- N. I → *tagezzamt* ‘‘planche pour couper’’.

De même que des noms d’action verbale qui peuvent être confondus avec des noms concrets :

Du verbe *freg* ‘‘clôturer’’. en peu avoir :

- N. A. V. → *afrag* ‘‘ action de clôturer’’.
- N. C. → *afrag* ‘‘ la clôture’’.
- N. I. → *afrag* ‘‘ la cour’’.

Quelques schèmes de noms d’agent et d’instrument :

- | | | |
|-------------------|---|--------------------------------|
| am_ (tam_) | ; | an_ (tan_) |
| - kes ‘‘ paître’’ | → | <i>ameksa</i> ‘‘ berger’’. |
| - rzef ‘‘ rendre | → | <i>anertzuf</i> ‘‘ visiteur’’. |
| visite’’ | | |

- | | | |
|--------------------------|---|---|
| ames_ (tames_) | ; | anes_ (tanes_). |
| - <i>ggani</i> (guetter) | → | <i>amesgani</i> ‘‘ personne qui guette’’. |

- | | |
|-----------------------------|---|
| s_ | |
| - <i>rgel</i> ‘‘ obstruer’’ | → <i>asergel</i> ‘‘objet pour obstruer’’. |
| - <i>qqes</i> ‘‘ piquer’’ | → <i>isiqqes</i> ‘‘ dard, aiguillon’’. |

- | | | | | |
|------------------------------|---|--------------------------------------|---|-------------------|
| im_ (tim_) | ; | in_ (tin_) | ; | variantes : m_/n_ |
| - <i>inig</i> ‘‘ voyager’’ | → | <i>iminig</i> ‘‘ voyageur’’. | | |
| - <i>nnufu</i> ‘‘accoucher’’ | → | <i>timennifrit</i> ‘‘ parturiente’’. | | |

Schème de type (qettal – aqettal), emprunté à l’arabe (?) :

- | | | |
|------------------------------|---|--|
| - <i>jbed</i> ‘‘tirer’’ | → | <i>ajebbad</i> ‘‘pièce de fer pour tendre la |
| | | trame sur le métier à |
| | | tisser’’ |
| - <i>ôqes</i> ‘‘sauter’’ | → | <i>areqqas</i> ‘‘pendule d’un moulin’’. |
| - <i>xdem</i> ‘‘travailler’’ | → | <i>axeddam</i> ‘‘travailleur’’. |

Mais des termes berbères utilisant ce schème sont attestées :

- *zdem* “couper du bois” → *azeddam* “bûcheron”.
- *bri* “concasser” → *aberray* “concasseur”.
- *gzer* “tailler (la viande)” → *agezzar* “boucher”.

- Les adjectifs :

Selon Chaker, l'adjectif « ...est presque toujours dérivé d'un radical verbal attesté. »¹ :

Sur base verbale :

- Verbes d'état :

- $VC_1C_2VC_3$ → $a_C_1C_2_a_C_3$.
- *ifsus* “être léger” → *afessas* “léger”.
- *imsus* “être fade” → *amessas* “fade”.
- $VC_1C_2VC_3$ → $a_C_1C_2C_3_an$.
- *ibrik* “être noir” → *aberkān* “noir”.
- *izdig* “être propre” → *azedgan* “propre”.
- $(V)C_1C_2C_3$ → $u_C_1C_2C_3$
- *ngef* “haleter” → *ungif* “idiot”.
- *kref* “être paralysé” → *ukrif* “paralytique”.

- Verbes normaux :

- $C_1C_2C_3C_4$ → $a_C_1C_2C_3VC_4$.
- *zegzew* “être vert bleu” → *azegzaw* “vert, bleu”
- *éég* “être sourd” → *aéééég* “sourd”

Quelques formes en *im_* sont aussi attestées :

- ibrik* “être noir” → *imibrik* “noiraud, noir”.
- izwi\$* “être rouge” → *imizwi\$* “rougeâtre, rouge”.

a2. La dérivation à base nominale :

¹ Chaker S., *Manuel de linguistique berbère*, T. 1. Éd. Bouchène, Alger 1991, p. 201.

Cela concerne des dérivés du genre *ams_* + nom. Ces types de dérivé n'est présenté en synchronie que par quelques exemples.

Exemples :

ames_ + nom : (celui / ce qui est lié / en rapport à)

- *abrid* ‘‘chemin’’ → *amesbrid* ‘‘passant’’.

- *adrar* ‘‘montagne’’ → *amsedrar* ‘‘montagnard’’.

On relève aussi une variante *ans_* + nom devant une radicale comportant une labial :

anes_ + nom :

- *lbaîel* ‘‘injustice’’ → *anesbaîli* ‘‘personne injuste’’

Aussi une variante *am_* + nom (modèle des noms d'agent) :

am_ + nom :

- *aza\$ar* ‘‘plaine’’ → *amza\$ar*¹ ‘‘habitant des plaines’’

b. La dérivation de manière :

Selon Haddadou ², l'expressivité lexicale atteint non seulement le verbe mais aussi le substantif, pour Chaker « Ces procédures de dérivation concernent tous les lexèmes, qu'ils soient verbaux ou nominaux. »³, ce qui permet d'augmenter par le jeu de dérivation la masse du lexique en général et la masse du vocabulaire en particulier. Deux procédés sont utilisés dans ce type de dérivation :

- Le redoublement de l'une des radicales qui forme la racine ;
- L'ajout d'un affixe expressif à la racine.

b1. La dérivation par redoublement :

¹ Chaker S., op cit., p. 208.

² Haddadou M. A., (1985), op. cit., p. 160.

³ Chaker S., *Un Parler berbère d'Algérie, (kabyle) : Syntaxe*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Provence des Publications, 1983. p. 471.

- Sur base monolitère : *tata* ‘‘caméléon’’ (Berbère nord)
 Sur base bilitère : *awe¹/₄ôwe¹/₄ô* ‘‘guêpier’’ (Kabyle)

Selon Chaker : « Le redoublement complet des trilitères est inexistant en kabyle... par contre, le redoublement de la radicale médiane a connu... un développement impressionnant puisqu’on relève plus d’une centaine d’exemples... pour les bilitères, il n’est pas... possible de trouver une base de dérivation dans la langue actuelle » ¹

Exemples :

- *ifilelles* ‘‘hirondelle’’ → médiane.
- *amençe\$lal* ‘‘chauve-souris’’ → finale.
- *asefrarax* ‘‘poussin’’ → médiane.

En fait les mots sont lexicalisés, le rapport de dérivation n’étant plus perçu la base n’étant plus identifiable. Notons cependant que dans le dernier exemple, *asefrarax*, la base est *afrux* ‘‘oisillon’’, empruntée à l’arabe.

b2. Dérivation par affixation :

La valeur et sens de quelques affixes ² peuvent être déterminés, Selon Chaker ³:

bb_ / bbr_ (expriment l’ampleur, la démesure avec des nuances péjoratives).

- *aberzegzaw* ‘‘verdâtre, bleuâtre, grisâtre’’ de *azegzaw*
 ‘‘être de couleur verte/bleu/grise’’
- *aberje\$lal* ‘‘grosse coquille’’ de *aje\$lal* ‘‘coquille’’

l_ (exprime une valeur péjorative).

¹ Chaker S., (1983), op. cit. p. 473.

² Nous n’allons ici citer que quelques affixes, car la liste est longue et elle est détaillée dans la thèse de Chaker S. (voir ci dessus pour la référence) de la page 475 à 483.

³ Chaker S., (1983), op. cit., p. 475–483.

- (s)*luffeé* ‘‘mâcher négligemment’’ de *ffeé* ‘‘mâcher’’
- *luméi* ‘‘faire l’homme’’ de *iméi* ‘‘être jeune’’

c_ / j_ (expriment l'imperfection du procès, la dispersion).

- *camlal* ‘‘être blanchâtre’’ de *imlul* ‘‘être blanc’’
- *ckunêev* ‘‘s’agripper’’ de *nêev* ‘‘coller’’

_c (suffixe) marque la petitesse.

- *tamduct* ‘‘petite mare’’ de *tamda* ‘‘mare’’
- *nunnec* ‘‘fouiner’’ de *init/nunnet* ‘‘apparaître’’

Dans la plupart des cas, la valeur de l’affixe s’est perdue :

- *aεebbu* ‘‘ventre’’, base *abuv* ‘‘fonds’’.
- *ênucceg* ‘‘glisser’’, base *cceg* ‘‘glisser’’.

Ainsi les dérivés sont lexicalisés et doivent être traités comme des unités simples non dérivées.

2. La composition :

La composition est un procédé qui consiste à former un lexème en assemblant deux ou plusieurs unités. Selon Benveniste, « Il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant »¹. Haddadou estime que « ... la composition bien qu’elle joue un rôle moins important que la dérivation, est largement attestée en kabyle »². Il y a deux types de composition :

- La composition par simple juxtaposition d’unités (composition proprement dite).
- Composition par la lexicalisation d’un syntagme (composition *synaptique*).

¹ Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale*, T. II, Ed. Gallimard, 1974, p. 171.

² Haddadou M. A., (1985), op. cit. p. 160.

a. La composition proprement dite :

Elle se définit comme l'association de deux lexèmes pour former une unité nouvelle : *as\$arsif*, en kabyle, est formé de deux unités autonomes, *as\$ar* ‘‘bois, arbre’’ et *asif* ‘‘rivière’’ pour désigner un nouveau référent : ‘‘peuplier’’.

En kabyle et d'une façon plus générale en berbère, les composés présentent un caractère archaïque qui s'explique par l'absence des signes d'actualisation pour chacun des éléments « ...absence de la voyelle initiale du Nom², absence fréquente de la préposition *n* (de) entre les deux noms... » ¹.

Notons que les modalités de genre, de nombre et d'état se rapportent à l'ensemble du composé, ce qui atteste bien qu'il s'agit d'une unité qui se comporte comme une unité simple et qui est donc commutable avec les unités simples.

Voici les procédés de composition les plus courants en berbère :

– Nom + nom :

- *i\$esdis* : *i\$es* ‘‘os’’ + (*i*) *dis* ‘‘côté’’ (os du côté)

→ *i\$esdis* ‘‘côte’’

– Adjectif + nom :

- *berrek muc* : *berrek* ‘‘noir’’ + *muc* ‘‘chat’’ (chat noir)

→ ‘‘Toponyme des At Yanni’’

– Nom + verbe :

- *merébiqes* : *eré* ‘‘casser’’ + (*i*) *biqes* ‘‘micocoulier’’ (le casseur du micocoulier)

→ ‘‘pic-vert’’

¹ Chaker S., (1991), op. cit. p. 184.

– Nom + adverbe :

- *mucbeôôa* : *muc* ‘‘chat’’ + *beôôa* ‘‘l’extérieur’’ (chat d’extérieur)

→ ‘‘chat sauvage’’

– Préposition + nom :

- *warisem* : *war* ‘‘sans’’ + *isem* ‘‘nom’’ (sans nom).

→ ‘‘anonyme, sans nom’’

b. La composition synaptique :

Le second type de composition, la composition synaptique, procède, lui, par lexicalisation d’un syntagme. Par exemple :

- *Tislit n wenéar / tislit bbunéar* :

tislit ‘‘la marier’’ + *n* + *Anéar* ‘‘Dieu de la pluie’’ (la marié d’Anéar : la marié du Dieu de la pluie)

→ ‘‘l’arc en ciel’’

- *Imeééu\$en n tterel* :

imeééu\$en ‘‘oreilles’’ + *n* + *tteryel* ‘‘ogresse’’ (oreilles de l’ogresse)

→ ‘‘type de champignon’’

Cette procédure présente les caractéristiques suivantes :

- Le rapport de composition est immédiatement perçu par le locuteur, les termes du composé étant tous attestés en synchronie
- La composition synaptique est plus productive que la composition proprement dite.
- Les composants perdent totalement ou partiellement leurs traits sémantiques (leur signifiés individuels) et ils acquièrent un nouveau signifié.

- On ne peut pas introduire des expansions à l'intérieure des composés. Par exemple : *a\$yul n yivelli n yiv* [*a\$yul g_giv*] ‘‘chauve-souris’’
- On ne peut pas non plus porter l'adjectif sur l'un des éléments pris séparément mais sur l'ensemble du composé : *a\$yul n yiv aberkan* ‘‘chauve-souris noir’’ et non *a\$yul aberkan n yiv*.

Les modèles de composition synaptique sont très productifs, nous en dénombrons plusieurs, voici quelques exemples :

– Nom1 + n + nom2

- *Ccla\$em bb^wemcic / ccla\$em n wemcic* :

ccla\$em ‘‘moustache’’ + *n* + *amcic* ‘‘chat’’ (moustaches du chat).

→ ‘‘variété d’herbe’’

–Î Nom + Adjectif.

- *Îîir amellal* :

Îîir ‘‘Oiseau’’ + amellal ‘‘blanc’’ : (l’oiseau blanc)

→ ‘‘garde-bœuf’’

– Verbe + nom

- *amagraman*

mager ‘‘rencontrer’’ + *aman* ‘‘eau’’ (qui rencontre l’eau)

→ ‘‘aunée’’

– Nom + verbe

- *ifireeqes*¹:

ifire\$ ‘‘serpent’’ + *qqes* ‘‘piquer’’ (serpent qui pique)

→ ‘‘crabe d’eau douce’’.

¹ La forme *tifire\$t* (féminin de *ifire\$*) désigne un type de grenouille, ce qui va donner le sens de ‘‘grenouille qui pique’’ pour *ifireeqes*, d’autant plus que le serpent est désigné par *ifi\$er* (Taifi p 107) et non par *ifire\$*.

Chapitre III :

Le

dictionnaire

Dallet

I. Présentation du Dictionnaire Dallet :

Le Dallet, ainsi que les berbérissants ont pris l'habitude de le désigner, sur le modèle français, *Le Robert*, *Le Larousse*, *Le Littré*, est un dictionnaire bilingue, *kabyle - français*, dont les matériaux ont été réunis, sous forme de fichier, par le père Jean-Marie Dallet. Le parler de base est celui des Aït Manguellat de Grande Kabylie, que l'auteur connaissait bien pour avoir vécu de nombreuses années dans la région où il était pratiqué. Ce dictionnaire venait à point nommé car le kabyle, depuis le début du vingtième siècle n'avait pas bénéficié d'un outil lexicographique conséquent, celui du père Huygues (1903) étant largement dépassé.

La réalisation du Dallet a été saluée comme un grand événement et aujourd'hui encore, aucun ouvrage de son envergure n'est venu le remplacer.

Il impressionne d'abord par sa nomenclature : 11000 mots répartis sur près de 6000 racines.

On est frappé ensuite par la rigueur avec laquelle il classe ses matériaux et la richesse de son information : le mot n'est pas seulement glosé dans la langue d'accueil, il est également expliqué, illustré par des exemples, phrases empruntées à la langue quotidienne ou empruntés à la littérature orale (proverbes, devinettes, poème etc.). On est loin des définitions laconiques et sèches d'un Brosselard ou d'un Huygues.

Le dictionnaire est appelé Dallet mais en fait il n'est pas le travail exclusif du religieux, qui a bien envisagé la publication d'un dictionnaire de kabyle mais qu'une mort prématurée a empêché de réaliser.

Au début des années 1950, Jean-Marie Dallet a publié, dans le cadre du *Fichier de Documentation Berbère* qu'il dirigeait, une sorte de dictionnaire du verbe kabyle où il réunit plusieurs centaines de verbes, avec leurs conjugaisons, et leurs dérivés. Déjà, l'auteur projetait d'utiliser les matériaux, pour confectionner un dictionnaire (préface du tome 2).

Après la mort de Dallet, cette tâche est menée par trois de ses collaborateurs, Madelene Allain, Jacques Lanfry et Pieter Reesink qui vont mettre plusieurs années à éplucher son fichier. Certes, les matériaux étaient déjà ordonnés et la nomenclature assez étendue mais avec beaucoup de points laissés en suspens, parce que le travail était encore à l'état de chantier. Les trois collaborateurs finiront le travail, en puisant dans les travaux de Dallet mais aussi d'autres auteurs. Leur apport, aussi bien dans l'enrichissement de la nomenclature que dans son organisation est indéniable mais ils préféreront ne faire figurer à la tête du dictionnaire que le nom de Dallet, une façon de rendre hommage au grand chercheur des études berbères qu'il a été.

Le dictionnaire est de format moyen (23,7 cm sur 14,4 cm). Le lexique comporte 1015 pages (notées en chiffres arabes), il est précédé par une table des matières (en fait un sommaire), une préface et une liste des abréviations utilisées, notées en chiffres romains. Il est suivi d'annexes de la page 1016 à la page 1052, annexes qui comprennent une bibliographie (dictionnaires kabyles et des ouvrages utilisés) ainsi qu'une liste alphabétique des prénoms kabyles usuels, des planches illustrées, et pour finir des corrections et des additions. Signalons encore que la couverture, en carton fort est de couleur ocre, ornée d'un motif de tissage berbère¹.

¹ Voir annexe 02 (p. 138) pour la couverture du dictionnaire Dallet.

1. La transcription :

Comme il est indiqué dans la page XXIX de l'introduction, du dictionnaire la transcription adoptée est à tendance phonologique.

Le dictionnaire reprend globalement le système de transcription du *Fichier de Documentation Berbère*, système à base latine, avec l'ajout de deux caractères grecs, l'épsilon (ε) et le gamma (\$) repris pour noter respectivement la constrictive pharyngale sonore et la vélaire-uvulaire sonore.

Le système de transcription adopté est en principe phonologique, les auteurs tenant avant tout compte des distinctions fonctionnelles, mais ils tiennent aussi compte des réalisations effectives des locuteurs, sans doute dans le souci de ne pas s'éloigner de la langue parlée réellement. C'est ainsi que *d* et *t* ou la préposition *n* sont toujours assimilés à la frontière des mots :

targa bb^weεrur ‘‘le sillon dorsal entre les omoplates’’.

Alors qu'une transcription grammaticale et phonologique (adoptée par exemple dans les manuels scolaires) donnerait :

targa n weεrur

À la frontière des mots, la transcription phonétique l'emporte toujours, ce qui ne peut éviter de donner un cachet régional (kabyle, voire parfois de Grande kabylie seulement) aux réalisations.

Cette tendance se constate même dans la détermination des racines, la réalisation du mot fournissant les radicaux. Ainsi :

-*tabburt* ‘‘porte’’, réalisé également *tawwurt*, *tappurt*, *taggurt* est classé sous la racine *BR*, alors que le mot relève d'une racine *WR*, attestée en kabyle et dans d'autres dialectes berbères sous la forme *tawwurt*.

2. La présentation des articles :

Suivant la tradition des sémitisants, les unités du dictionnaire sont classées sous des racines, ensembles de consonnes communes à une série

d'unités. Pour obtenir la racine, on enlève les éléments vocaliques et les affixes qui constituent les schèmes, sortes de moules dans lesquels se glissent les mots. Toutes les désinences (de genre, de nombre pour le nom, de personne pour le verbe) sont également enlevées. Ainsi, les mots suivants :

- *ibrik* ‘‘être noir’’
- *ssebrek* ‘‘noircir, faire noircir’’
- *aberkkan* ‘‘noir’’
- *Imsibrik* ‘‘brun’’

Relèvent de la racine *BRK*

« ce classement... est plus fécond que le classement alphabétique, mais dans la mesure où il ne s'appuie pas sur une analyse explicite des structures étymologiques de la langue, il comporte une part importante d'arbitraire et de subjectivité » ¹. (Voir plus loin la critique)

Les racines sont notées en début d'article, en majuscules et en italiques.

Les mots qui en relèvent sont ensuite énumérés, chacun noté en italiques et précédé, pour le distinguer des autres, par un losange en gras. Par ailleurs les mots sont séparés par des blancs typographiques

Quand le mot est emprunté, son origine est indiquée par une abréviation, fr. : emprunté au français, ar. : emprunté à l'arabe, par exemple. Les mots qui appartiennent au vocabulaire berbère commun sont mis en rapport avec leurs équivalents par l'indication de la source (toujours livresque) d'où ils ont été extraits : le plus souvent F. (Foucauld, *Dictionnaire touareg - français*) mais aussi Destaing, (*Dictionnaire français - chleuh*), plus rarement d'autres références. Pour l'arabe, deux références sont utilisées : K., *Dictionnaire arabe - français* de Kazimirski et B. : *Dictionnaire d'arabe dialectal* de Beaussier. Il faut préciser que l'étymologie de beaucoup de mots n'est pas indiquée, ce qui

¹ Haddadou M. A. (1985), op. cit., p. 47.

laisse supposer que ces mots, n'étant ni empruntés ni faisant partie du vocabulaire berbère commun, sont des formations spécifiques au kabyle.

Quand la racine est verbale, les auteurs commencent par donner les formes simples du verbe, c'est-à-dire « ... n'ont pas été dérivé selon les procédés de dérivation actuellement productifs en kabyle ... »¹.

Chaque verbe est donné :

- La forme d'impératif de l'aoriste (première ligne).
- De l'intensif (deuxième ligne).

La forme de prétérit ou accompli n'est donnée que si celle-ci est différente de l'aoriste. Les formes de l'accompli négatif sont indiquées quand elles existent. Toutes ces formes verbales sont séparées par des points virgules. Sur la même ligne figure le ou les noms verbaux, séparés des formes verbales par un trait d'union.

Ainsi :

Verbe *eçç* 'manger' (p. 68).

C

♦ *eçç* : F, II. 736

Itepp : *yeçça*, *ççi\$*, *ur yeççi* – *uççi*,

tuççit, *maçça*

La définition est introduite par deux barres obliques (||), elle est ensuite illustrée par exemples, en italiques, introduits par un point noir (•) suffisamment visible pour le détacher du texte de la définition. Le mot est glosé par son équivalent français (un mot) ou alors par une périphrase. Les exemples berbères qui illustrent la traduction sont en italiques, avec une traduction : quand il s'agit d'une expression imagée

¹ Madeleine A., Jacques L. et Pieter R., Introduction du *Dictionnaire kabyle-français*, Ed. S. E. L. A. F., Paris, 1982, p. 24.

ou d'un proverbe, c'est l'idée qui est traduite, le sens littéral étant donné entre parenthèses.

Ainsi :

C

♦ *eçç* : F, II. 736

Itepp : *yeçça* , *ççi\$*, *ur yeççi* – *uççi*,
tuççit, *maçça*|| Manger. •*neçça-t fell-*
asen, nous l'avons mangé sans les at-
tendre, ou sans leur en laisser. •*eeni*
teççiv deg-geflu ? aurais- tu mangé
avec une louche? (à un maladroit qui
ne frappe pas au bon endroit, qui se
sert gauchement d'un outil) . *Win*
yeççan yeççan, *wa-nnivennin taôbut tek-*
kes, il est arrivé après la bataille ; il
a manqué une bonne occasion (celui
qui a mangé, a mangé ; pour les
autres, arrivés en retard, la plat est
enlevé) etc.

Quand le terme est polysémique, chaque signification (ou groupe de signification) est isolée par un retour à la ligne et un point pour bien mettre en vue les polysèmes. Ainsi pour l'exemple retenu :

• *itepp di ccla\$m-is*, il n'a aucune pu-
deur (il se mange la moustache) • *itepp*

deg_g^weksum-is , il se tue de travail,
 de soucis, il se tue de travail,
 de soucis (il se mange la chair, se
 ronge les sangs)•*itepp aksum m_med-*
den, il dit du mal des gens. • *yeçça-d*
ivaôden-iw, il me suit de près ; me
 poursuit, me harcèle (il me mord les
 pieds). Etc.

•*yeçça-t wenyir-iw*, je lui ai porté
 Malheur (mon front l'a mangé ; sans
 doute le destin inscrit sur mon front
 Lui a été fatal : d'une femme parlant
 de son mari). etc.
 etc.

La forme simple est suivie des formes dérivées du verbe, dans cet ordre :

Actif, passif, réciproque et, quand elles existent, les formes surcomposées (actif-passif, actif-réciproque, c'est-à-dire une addition des affixes de l'actif *s-* et du passif, de l'actif et du réciproque). Chaque forme reçoit le même traitement que la forme simple, en indiquant les différentes formes, ainsi que les noms verbaux. L'affixe dérivationnel est indiqué en tête d'article, avant le losange.

Ainsi pour l'exemple choisi :

s- ♦*cceçç* : plus fréquent que *sseçç*...
yecceççay – *aceççi* || Faire manger.
 Inviter à manger|| Empoisonner•*asmi*

iga tame\$ôa , yecceçç taddart, à la
noce qu'il donna , il invita tous les
gens du village etc.

♦ *sseçç ; yesseççay*. Variante du pré-
cédent ;

m- ♦ *mmeçç* :

yepmeççay /yepmeçça –ameççi|| Etre
mangé, dévoré, usé, fatigué. || Etre
mangeable. || Disparaître. etc.

my- ♦ *myeçç* :

ppemyeççan –amyeççi(?)|| Se manger,
se dévorer réciproquement. || Se trahir.
Se voler (moins attesté que le suivant),
etc.

♦ *myuçç* :

temyuççun / pemyuççuyen – amyuççu
|| Même que le préc. etc.

pus- ♦ *ppuceçç* :

yeppuceççay – apuceççi || Etre empoi-
sonné. • *yeppuceçç ur yeéri êedd*
anwa , il fut empoisonné par on ne sait
qui (nul ne sait par qui).

ms- ♦ *mceçç / mseçç* :

mceççayen /ppemceççayen–amceççi/
 amceççi ||S’inviter à manger récipro-
 quement. •*mceççen tag^wella d-lemleê*,
 ils se sont invité mutuellement à des
 repas d’amitié (à manger le pain et le
 sel). etc.

La forme *mceççaw* ‘se disputer’ est renvoyée à la racine *CW*

Les dérivés nominaux sont donnés à la fin de cette série de verbes, quand la voyelle initiale change, à l’état d’annexion elle est indiquée entre parenthèses. Le pluriel, quand il est disponible, est donné immédiatement après.

♦ *uççi (wu)*

|| Nourriture, Le manger

♦ *aceççi (u)*

|| Poison ;

♦ *ameççay (u)*

imeççayen (i) || Gros mangeur || Porte-
 malheur.

Voici un autre exemple de traitement :

RWL

♦ *erwel* : F.IV, 1655, *erouel*
iregg^wel; *ur yerwil –tarewla*, *arwal*
 ||Fuir, échapper. • *irewl-as i baba-s*,
 il a quitté son père en mauvais termes.
 • *yerwel i tmurt tamcumt*, il s'est
 expatrié(pour chercher fortune ail-
 leurs) etc.

s- ♦ *sserwel* ;
yesserwal–aserwel||Faire fuir. Chas-
 ser. • *srewlen-p-id yerbiben-is*, les en-
 fants du premier lit l'ont mise à la
 porte.

my- ♦ *myerwal* ;
ppemyerwalen–ameyerwel||Se sauver,
 s'enfuir l'un de l'autre.

ms- ♦ *mserwal* ;
ppemyerwalen–amyerwal||Mm.Ss.que
 le précéd. etc.

♦ *tarewla* ;
 || Fuir. • *tizi n ttmes ala tarewla i_*
_gnefæen, au moment de l'incendie,
 seule la fuite est utile.

♦ *amerwal (u)* ; adj,

imerwalen ; tamerwalt, timerwalin

|| qui se sauve, s'enfuit. • *itri di tiî-is*

d amerwal, la tache blanche qui est

sur son oeil n'est pas grave (elle va

disparaître).

Ce traitement, à la fois pratique et aéré, permet de se donner une idée de la structure du vocabulaire kabyle et de ses potentialités de dérivation. On est loin des présentations sommaires des premiers dictionnaires !

3. La définition :

La qualité des définitions est encore plus probante ; Il ne suffit pas aux auteurs de gloser les mots par des équivalents français : ils sont expliqués, les nuances sont précisées, à la fois par des explications et des exemples d'utilisation.

Types de définitions :

- Par un équivalent en français.

Exemple :

- *agemmun* “Tas”. (p. 261).
- *Tikerkas* “prétexte, excuses”. (p. 419).
- *Ekkas* “ôter”. (p. 422).

- Par une périphrase.

Exemple :

- *aflus* “glands séchés et décortiqués”. (p. 207).
- *Tigemmi* “vaste terrain de culture”. (p. 260).
- *Taêmilt* “corde qui soutient une charge que l'on porte sur le dos”. (p.325).

- *Acifuv* “sorte de sandales en peau de bœuf retenues pas les laboureurs”. (p. 79).

□ Par renvoi aux planches données en annexe.

Exemple :

- *adaynin* “dans la maison traditionnelle, espace fermé, en contrebas de la pièce commune, ...” (V. fig. : la maison.). (p. 166).

□ Par un synonyme ou un contraire.

Exemple:

- *ini\$man* qui est donné synonyme de *iêbuben* “figues sèche” (p. 299). (par un synonyme).

Signalons que les deux derniers procédés sont rares et que le procédé le plus utilisé est la définition par un équivalent (ou glose), ce qui est d’ailleurs un procédé courant dans ce genre de dictionnaire (bilingue).

4. Les illustrations :

Chaque définition est illustrée par un ou plusieurs exemples. Les exemples du dictionnaire sont toujours traduits : traduction libre mais quand il s’agit d’un proverbe ou d’une expression idiomatique, le sens littéral est également donné.

Exemples :

- *εuhde\$-k a ccrab ur k-swi\$, \$ef_fakka d nwi\$ imi ula d iyuzav sekôen* (exemple tiré sous SKR page 768).
“O vin je jure de ne plus te boire et qui m’inspire cette belle résolution c’est que les coqs eux mêmes s’enivrent”
- *izem bb^wexxam, awtul m beôôa* (ex. tiré sous ZM p. 946).
“ lion à la maison, lapin à l’extérieur”

Comme les exemples sont des reflets de la langue et de la culture, nous avons procédé à un relevé et à classement thématique de ces exemples.

Il y a, pour l'ensemble du dictionnaire **14862** exemples dont **2950** (~ 20%) sont des repris de la littérature orale des Ait Manguellat et d'autres régions de Kabylie. Ces exemples sont principalement tirés:

- ❑ De contes, proverbes, dictons connus de la région.
- ❑ D'extraits du *FDB*, les écrits de Belaïd at Ali et des extraits de *Taqsiwt n Levyur*.
- ❑ De travaux d'ethnologie kabyle, comme l'ouvrage Chantreaux-Laoust, consacré à la femme kabyle.
- ❑ De chants religieux, du terroir et des berceuses.
- ❑ De textes poétiques de S. Azem, Idir, Allaoua Zerrouki...
- ❑ De formules incantatoires, serment ou autres ...
- ❑ De témoignages sur la vie d'antan.
- ❑ De l'onomastique locale.

Répartition thématique des exemples :

▪ Proverbe	: 648 qui représente 23.33 %.
▪ Expression	: 514 qui représente 18.5 %.
▪ Dicton	: 530 qui représente 19 %.
▪ Témoignage	: 315 qui représente 11.34 %.
▪ Serment	: 14 qui représente 0.5 %.
▪ Salutation	: 6 qui représente 0.2 %.
▪ Incantation.	: 7 qui représente 0.25 %.
▪ Souhait	: 351 qui représente 0.25 %.
▪ Devinette	: 74 qui représente 2.66 %.
▪ Chanson	: 60 qui représente 2.16 %.
▪ Vers	: 95 qui représente 3.42 %.
▪ Toponyme	: 11 qui représente 4 %.
▪ Histoire et conte	: 52 qui représente 1.87 %.

Le reste, à savoir 11912 exemples (80 %) sont tirés du langage quotidien.

Remarque :

Dans quelques rares cas, des dialogues sont donnés à dire d'illustration.

Ainsi : En p. 620 à la racine *£R* , lexème *\$er* :

fk-iyi tasekkurt-agi ! → “Donne-moi cette perdrix !”

a-p-an \$er-k. → “Tiens, je te la donne”

On a relevé également quelques exemples utilisés comme définitions, ou alors comme élément principal de la définition, la glose étant jugée trop générale.

C'est le cas, à la p. 626 de *a\$ôum* (racine *£RM*), dont le sens général est ‘pain’ :

D arek^wti iæejnen, yegg^wôan
t_taêbult bb^ôw e\$^r¼um.
Taêbult-enni, ma meqq^ôret,
qqa¼en-as awackan.
T_timdewweôt, yebb^wan
deg_guskir ; yettwaxdam s
wewren ggirden, n teméin,
ujeooig, ubelluv, n taglast
ne\$ n essmid.

Pâte pétrie, façonnée en forme de galette. Cette galette, si elle est de grande dimension, est dite *awackan*. Sa forme est ronde. On la cuit dans le poêlon de terre, *uskir*. Elle est faite de farine de blé, d'orge, de légumes secs ou de glands, de petits sons d'orge ou de semoule

Les mots figurant dans les exemples figurent en principe dans le dictionnaire comme entrées, ce qui fait que le lecteur peut toujours, s'il ne les connaît pas, chercher leur sens. Mais dans certains cas des mots donnés dans l'explication sont absents du dictionnaire, c'est le cas de *imserbeê* cité pour illustrer *tibuxxin* (v. la racine *BX* p. 58) mais que l'on ne retrouve nulle part, ni sous *MSRBĚ*, ni sous *SRBĚ* ni sous *RBĚ*.

Il n'y a pas de doute, comme nous l'avons signalé plus haut, que le dictionnaire de Dallet a fait réaliser de grands progrès à la lexicographie berbère et kabyle en particulier : c'est sans doute, avec le *dictionnaire touareg-français* de Charles de Foucault et le *dictionnaire tamazight-français* de Miloud Taïfi, le dictionnaire le mieux élaboré de toute cette lexicographie.

Cependant, cette œuvre n'est pas exempte de défauts et il est utile de les signaler pour corriger un ouvrage qui est pour le moment le seul sur le terrain des études de lexicologie kabyle et de l'enseignement de ce dialecte.

II. Les lacunes du Dallet :

1. La nomenclature : les limites du corpus.

a. le parler de base :

Il faut de prime abord signaler que le Dallet est avant tout le dictionnaire d'un seul parler kabyle, celui des Ait Manguellat : ce choix, imposé par les recherches de l'auteur, concentrées dans cette région de la Kabylie, est clairement affirmé dans l'introduction. S'il obéit aux impératifs "synchronistes" de la linguistique structuraliste (un corpus, dans un parler précis), il ne peut avoir la prétention (et il ne l'a pas d'ailleurs) de représenter tout le kabyle.

Or un dictionnaire de kabyle doit embrasser le plus de régions possible pour devenir un outil de consultation de tous les kabyles, notamment quand il s'agit d'enseignement. Les confectionneurs du dictionnaire auraient dû, tout en partant d'un parler, élargir la nomenclature à d'autres parlers Kabyles, notamment ceux de petite Kabylie qui sont ici totalement ignorés.

Le parler de référence est lui-même insuffisamment couvert. Une enquête faite dans deux villages des Aït Manguellat : Tamedjout et Taourirt nous a permis de collecter des mots usuels que le dictionnaire ne recense pas.

Exemples :

-1. *amerrad* : ‘‘larves de sauterelle’’

-2. *ihenbuven* : sans doute pluriel de *ahenbuv* qui a le sens de *quelque chose de grand*, chez les Ait Manguellat et d'*invraisemblable* chez les at Yanni. Ce mot figure dans cette strophe :

Ad am-aru\$, aru\$-am i yecban ihenbuven ; Sebæa imuden ad ten-awi\$, ad æddi\$ Icerriven; Ma yewwet-ikem, ur cqi\$; Ma yeooa-kem, akk-n nniven !

‘‘Je vais te dire des choses énormes / imaginaires; sept mesures (équivalent à 5 litres) je vais les amener et je vais aller par *icharridene*, s’il te frappe ou il te laisse je suis indifférent’’

-3. *zzazdew* : Connue en toponymie ; *Uzdiw* : Route piétonne à Tamedjout. Le verbe *zzazdew* dans *yezzazdew webrid*, a deux interprétations, il y a ceux qui lui donnent le sens de ‘‘raccourci’’ et ceux qui lui donnent le sens de ‘‘route sinueuse’’.

-4. *iseggel* : ‘‘engloutissement dans la terre’’

-5. *yerkel* : ‘‘enterrer’’,

yerkel deg wakal yefka iéuran.

‘‘il est enterré et il est enraciné’’

-6. *aheggar* : Idée de quelque chose de grand ; chose grande sans utilité.

amextaf aheggar

‘‘une grande gaule crochue inutile’’.

yekker wawal d aheggar

‘‘ une grande dispute’’

b. La synchronie :

Le dictionnaire est le fruit, non d’une enquête auprès de locuteurs, mais un extrait de corpus : celui constitué par Dallet au cours des années 1940. La « ...synchronie est (donc) déterminée en fonction du corpus et non des faits linguistiques analysés »¹. Ce qui fait que la langue décrite

¹ Haddadou M. A., (1985) op. cit., p. 44.

est figée à la période de la collecte. Cela peut se constater aisément par l'absence d'un grand nombre d'emprunts, arabes et français, depuis intégrés dans la langue et devenus d'un usage très courant ainsi que les néologismes.

Les références sont presque exclusivement celles de la société paysanne kabyle d'il y a un demi siècle ou plus, avec ses pratiques culinaires (noms de plats), son organisation sociale, ses croyances, ses rites... à cela s'ajoute une phraséologie plus ou moins surannée faite d'expressions et de constructions dont certaines peuvent passer aujourd'hui pour archaïques.

Il ne s'agit pas de rejeter cet héritage linguistique et culturel mais il ne faut pas non plus enfermer la langue dans des références qui ne sont plus les siennes.

b1. Les emprunts :

Les emprunts figurant dans le dictionnaire sont les emprunts utilisés dans la synchronie délimitée (années 1940) : emprunts arabes, intégrés depuis longtemps dans la langue, et pour la plupart encore en usage aujourd'hui, emprunts français, plutôt rares et limités à quelques domaines d'utilisation.

Exemples d'emprunts arabes recensés :

- *ccud* "attacher"
- *cedhi* "désirer"
- *dawi* "soigner"
- *ddunit* "monde"
- *laxert* "au-delà"
- *aɛawdiw* "cheval". etc.

Exemples d'emprunts français :

- *abanku* "balcon"
- *lbusîa* "poste"

- *afermasyan* ‘‘pharmacien’’

Par contre, il manque des mots aujourd’hui intégrés dans la langue, comme : *lwali* ‘‘wali, préfet’’, *lbaladiya* ‘‘mairie’’ (qui a tendance à remplacer l’emprunt français *lamiri*) etc.

Les lacunes sont encore plus grandes pour les emprunts français dont certains étaient faits du temps même de la constitution du corpus de Dallet :

- *akamyun* ‘‘Un camion’’
- *îumubil* ‘‘Une voiture, une automobile’’
- *ttrisiti* ‘‘L’électricité’’
- *ôôadyu* ‘‘La radio’’
- *tilifun* ‘‘téléphone’’
- *ccmandifir* ‘‘chemin de fer’’. etc.

Quant aux emprunts plus récents (depuis l’indépendance) ils sont tout simplement omis :

- *tilibizyu* ‘‘télévision’’
- *laklinik* ‘‘clinique’’
- *sîaj* ‘‘stage’’. etc.

b2. Le néologisme :

L’absence des néologismes est flagrante : c’est comme si le kabyle n’a connu aucun renouvellement et que son lexique se soit figé aux années 1940. Seul le mot *amazi\$* ‘‘Berbère’’ est signalé, dans l’article *leqbayel* sous *QBL* (p. 641) et le mot *tamazi\$t*, ‘‘langue berbère’’, lancé par le mouvement nationaliste, est omis !

Les formations populaires comme *tamacint n tarda*, calqué sur le français ‘‘machine à laver’’, *tasirt n trisiti* ‘‘moulin électrique’’ ou *takurt uvar* ‘‘football’’, littéralement ‘‘balle de pied’’ calqué sur l’arabe *kurat al qadam*, qui l’a lui-même calqué sur l’anglais ne sont pas retenues ainsi que les mots forgés par les médias ou divers auteurs et

dont certains sont devenus courants : *tilleli* ‘‘liberté’’, *akabar* ‘‘parti’’, *azul* ‘‘bonjour’’, *tanemmirt* ‘‘merci’’ etc.

Ceux qui ont mis en forme le dictionnaire auraient dû élargir leur corpus : ce vocabulaire ne leur aurait certainement pas échappé !

2. Les limites de la transcription et des systèmes de référence :

Si le Dallet note des progrès dans le système de transcription, il n’accuse pas moins des lacunes qui peuvent compliquer l’identification des lexèmes, voire provoquer des confusions.

a. Erreurs dans la saisie :

Commençons par écarter les erreurs dans la saisie (ou ‘‘fautes d’inattention’’) que le lecteur averti peut corriger de lui-même :

-1. Le lexème *tfuh* ‘‘fi (dédain, dégoût)’’ est classé sous *THF* au lieu de *TFH* (p. 822).

-2. Une racine non-signalée pour le lexème *e\$^wben* ‘‘être chagriné, triste’’ (p. 600).

-3. Dans un des exemples donnés pour illustrer *ddu* ‘‘aller’’, on a : *...skud teême* au lieu de *teêma* ‘‘... tant qu’elle est chaude’’ (p. 127).

-4. Dans un exemple on a : *avar-ic* au lieu de *avar-ik* ‘‘ton pied’’ (p. 721), donné pour illustrer *rrkab* ‘‘etrier’’.

L’oubli de signes diacritiques dans la transcription des racines est plus gênant puisqu’il peut multiplier, avec les consonnes ne portant pas ces signes, les racines homonymes.

b. Omission de signes diacritiques :

b1. Marque de l'emphase (Les pharyngalysés) :

L'emphase est marquée dans le dictionnaire par un point souscrit, les consonnes emphatiques étant au nombre de cinq :

V Ö Ü Ĩ è

Et s'oppose aux non emphatiques correspondantes :

D R T S Z

La confusion entre les deux types de consonnes crée inmanquablement des confusions et complique la recherche des unités.

Exemples :

On a quatre racines homonymes *DRS* : (p. 157).

- 1. *DRS* avec *dres*, “être liés ensemble”, *derres* “lier ensemble”, *ddersa* “quantité de ce que l'on va piler”
- 2. *DRS*, avec *derres* “danser”
- 3. *DRS*, avec *deôôes* “faire instruire”
- 4. *DRS*, avec *udrus* “être peu nombreux”

Avec les verbes des racines 2 et 3 nous avons un parfait exemple de paires minimales pour l'opposition *r* / *ô* : on ne peut donc noter de la même façon leurs racines.

Autres exemples de confusions par la racine (nous les avons présentées en paire pour mieux faire apparaître la confusion) :

Exemple :

- 1. *rruri* “être vidé d'un coup” (p. 743).
- 2. *ôôuôî* “massacrer (un travail)” (p. 743).

Dont les racines sont homonymes : *RY*.

- 1. *timeréiwt* “Cassure” (p. 745).
- 2. *timerziwt* “Visite” (p. 746).

Confondues sous des racines homonymes : *RZ*.

- 1. *azekka* “Demain” (p. 938).
- 2. *aéekka* “Tombe” (p. 939).

Racines homonymes : *ZK*.

-1. *abziz* ‘‘Parcelle’’ (p. 62).

-2. *abéié* ‘‘Cigale’’ (p. 62).

Classées sous deux racines *BZ*.

Le point souscrit manque aussi, dans quelques cas, pour noter la pharyngale ($\ddot{E}$), et note de ce fait la laryngale (*H*).

Ainsi la racine de *sfickeê* ‘‘Se dandiner en marchant’’ est notée *FCKH* (p. 189) et non *FCK $\ddot{E}$*

b2. Marque des semi-occlusives :

Dans le système de transcription adopté les semi-occlusives sont notées par une cédille, ajoutée aux non affriquées.

<i>C</i>	<i>J</i>	<i>T</i>	<i>Z</i>
<i>Ç</i>	<i>J</i>	<i>P</i>	<i>Ä</i>

Ici aussi, le fait de ne pas noter ces sons peut entraîner des confusions.

Exemple :

-1. *ccexcx* ‘‘être à son point le plus chaud’’.

-2. *ççexçex* ‘‘crépiter’’

Classés sous des racines homonymes, *CX*.

b3. Marque de la labio-vélarisation :

La labiovélarisation est signalée par l’appendice (^w) situé juste au-dessus d’une consonne. Ces consonnes sont au nombre de quatre :

<i>K</i>	<i>X</i>	<i>\$</i>	<i>G</i>
<i>K^w</i>	<i>X^w</i>	<i>\$^w</i>	<i>G^w</i>

Dans certains cas, l’appendice n’est pas noté, ce qui peut entraîner des confusions dans la recherche des racines :

Ainsi :

- 1. *ekrez* ‘‘labourer’’ (p.422).
 - 2. *ek^wrez* ‘‘mettre une ceinture spécialement l’*ak^wrezi*’’. (p.422)
- classés dans des racines homonymes : KRZ

c. Assimilation et identification des mots :

Les transformations qui se produisent dans la chaîne parlée sont une difficulté dans l’identification des mots. Ainsi l’entrée est souvent ‘‘noyée’’ par les assimilations. C’est le cas, par exemple de :

- 1 *win* ‘‘celui qui, celui que’’ (p. 866- 867) mis dans une phrase :
Cerref yexlef! bb^win t- yeédan, bb^win a t-yelsen.
‘‘Coupe et cela repousse, au profit de qui l’a tissé et de qui le portera !

C’est le cas aussi :

- 2. *taqcict-a am magur !*
‘‘cette fille est ravissante, belle comme la lune’’
L’entrée est : *agur* ‘‘la lune’’(p. 270).

- 3. *tiéevyin bb^waruy*
‘‘piquant de porc-épic’’.
L’entrée est : *aruy* ‘‘porc-épic’’ (p. 743).

- 4. *Tameddit-ik a d-deg^wriv deg_ge\$zer*
‘‘tu finiras mal’’
L’entrée est : *eg^wri* ‘‘resté en arrière’’(p.268-269).

d. Transcription des unités composées :

Exemples :

-1. Le même lexème se trouve transcrit de trois manières différentes *wer-ooïn*, *werooïn* et *wer-oïn* “jamais” ; le premier est classé sous la racine *WR* (p. 872), le second, sous *WRON* (p. 874) et la troisième forme est donnée en exemple en page 356.

-2. Le mot signifiant “mauvais” est transcrit tantôt *dir* / *diri* (*DR*, p. 156) et tantôt *d_iri* / *diri*, (racine *R*, page 693 et 694).

-3. Le lexème qui désigne “comme” se trouve transcrit de deux manières : *kifkif* dans un exemple à la page 158 sous la racine *DRWC*, et *kif-kif* sous la racine *KF* (p. 397).

e. Le système de renvoi :

Parfois un mot est détaché de sa racine et traité en unité séparée, avec une racine, le lecteur est alors renvoyé vers la série, qui est classée sous une autre racine :

- *tifidi* (*FD*, p. 191), renvoi vers *FDY*.
- *adem* (*DM*, p. 143) renvoi vers *BNDM*

Dans d’autres cas, le renvoi se fait non vers une racine mais vers un lexème :

- *feggev* (*FGV*, p. 195) renvoi vers *fav*.

Ou encore il se fait vers le lexème et sa racine.

- *adnec* (*DNC*, p. 174) renvoi vers la racine *DN*, et le mot *adni*.
- *agg^wav* (*GV*, p. 251), renvoi vers *awev* et la racine *WV*.

Cette multiplicité des systèmes de renvoi déroute quelque peu le lecteur.

f. La signalisation des variantes :

Les variantes des mots ne sont signalées qu’occasionnellement :

- 1. *ayelzim* (p. 259) / *agelzim*, ‘‘hache, pioche’’.
- 2. *cebbirdu* (p. 75) / *jebbirdu*. ‘‘genette’’.

Mais beaucoup ne sont pas signalées, comme dans :

- 1. *bgayet* (p. 14) variante de *bjaya* (p. 19) ‘‘Bejaia’’.
- 2. *ccev* (p. 76) variante de *cceg* (p. 81) ‘‘glisser’’.
- 3. *êewwes* (p. 347) variante de *êewweû* (p. 347) ‘‘se promener’’.
- 4. *cekti* (p. 113) variante de *cetki* (p.87) ‘‘porter plainte’’.
- 5. *beggen* (p.14) variante de *beyyen* (p. 60) ‘‘manifester, montrer’’.
- 6. *cux* (p. 118) variante de *xxuc* (p.889) ‘‘dormir (lang. enf.)’’.

g. La catégorie grammaticale :

Quand la catégorie grammaticale du lexème est l'*adjectif*, le *verbe d'état* ou le *verbe de qualité*, elle est généralement signalée :

Ainsi :

- 1. *amekray*, (adjectif) ‘‘chétif’’ (p. 421).
- 2. *amellaéu*, adj., ‘‘affamé’’ (p. 472).
- 3. *alway*, v. de qual., ‘‘être lâche, détendu’’ (p. 469).
- 4. *îîif*, v. de qual., ‘‘être mince’’ (p. 467).

Mais elle ne l'est pas pour d'autres :

- 1. *issin* ‘‘connaître’’ qui est un verbe, (p. 782).
- 2. *ag^wens* ‘‘une des parties principale de la maison...’’ qui est Nom (p. 264).
- 3. *inig* ‘‘voyager’’, qui est un Verbe, (p. 553).
- 4. *ivelli* ‘‘hier’’ qui est un Adverbe de temps. (p. 176).

Notons aussi quelques erreurs dans l'attribution de la catégorie grammaticale.

Ainsi :

- 1. *amalas* ‘‘né d'une deuxième portée de l'année’’ (p. 464), est considéré comme adjectif alors que ni la définition donnée, ni

l'exemple d'illustration ne le montre, mais il est considéré comme un nom d'agent.

- 2. *anag^wam* : “ouvrier... qui puise de l'eau” (p.260), est considéré comme adj. alors qu'il est un nom d'agent du verbe *ag^wem* “puiser” former avec l'affixation de *an_* affixe de nom d'agent.

Le classement du nom d'action verbale dans les formes du verbe (en début d'article avec l'intensif, l'aoriste, le prétérit) donne l'impression que la série de dérivés ne possède pas de noms.

Ainsi :

- La racine QNZ (p.669) est limitée à un seul terme : le verbe *qqenzezz* et se présente ainsi :

♦ *qqenzezz* :

yepqenziz -aqenez|| Faire le fier. Etre fier, arrogant ad *yili wabæev ur yeswi acemma, mi-gbeddel tamurt yep-qenziz*, il y a de pauvres hères qui, une fois hors de chez eux, font les fa-rauds ! *ur pqenziz ara fôebbi-k !* ne fais pas l'important !

Ici, le nom d'action (qui est aussi un nom concret) aurait gagné à être distingué. On aurait :

aqenez : action de faire le fier, fierté.

h. Signalisation et traitement des étymologies :

La signalisation des étymologies, elle non plus n'est pas régulière.

Pour les mots empruntés, on signale la langue d'origine : latin, arabe, français...

- *lebden* “Corps organique d'un animal ou d'un homme”, donné comme arabe (*ar.* p. 10).
- *abidun* “Bidon, seau” donné comme français (*fr.* p. 10).

Dans quelques rares cas, la racine du mot d'origine est citée pour l'emprunt arabe.

- *leêaôaôa* “Bouffée de chaleur, colère, méchanceté” (p. 331).
Renvoyé vers la racine arabe *ĖRR*.

Mais dans la plupart des cas, l'étymon n'est pas indiqué ce qui rend difficile son identification, surtout quand le mot étranger a subi de profondes modifications.

Pour les mots d'origine berbère, nous avons déjà signalé que seuls ceux qui ont des équivalents en touareg et en chleuh sont rattachés à des racines communes.

En restant dans le domaine des mots empruntés, il faut signaler que quelques étymologies sont douteuses. C'est le cas des onomatopées rapportées abusivement à l'arabe alors qu'on sait que les onomatopées sont une tentative de reproduction des sons de la nature : la ressemblance avec des onomatopées arabes ne peut qu'être fortuite !

Exemples :

- *bbeqbeq* “faire glouglou” (p. 33).
- *îêbîeb* “faire un bruit sourd, cogner” (833).
- *ggeêgeê* “touser (par quintes)” (p. 252).

Si certains mots sont donnés comme empruntés alors que l'emprunt est douteux, des mots réellement empruntés ne sont pas signalés comme tels, ce qui laisse croire qu'ils sont considérés comme d'origine berbère.

Exemple :

- *timeq^wbert* ‘‘Cimetière’’, (p. 642).

L’auteur ne signale pas son étymologie arabe.

- *arvel* ‘‘une livre (poids), (p. 710).

L’auteur ne signale pas son étymologie arabe.

i. La signalisation des affixes :

Cela concerne la signalisation par l’auteur des morphèmes de dérivation (les affixes). Rappelons que ces derniers sont signalés tout au début de l’article, séparés du lexème par un losange (♦).

Exemple : (page 11)

BV

♦ *ebvu*

ibeîû ; *yebva*, *bvi\$*, *ur yebvi* – *beîû*,

tubvin || Partager ; séparer

etc.

Ñw- ♦ *Ñwabvu* ;

yeÑwabvu (a.i. inus.)||Être coupé.Par-

Tagé, séparé.

ms- ♦ *msebv* ;

ÑÑemsebv / *ÑÑemsebv*an ; *mseb-*

van-amsebv.||Se séparer les uns des

autre. etc.

Mais la signalisation ne se fait pas pour tous les verbes, ce qui rend difficile pour le lecteur non averti l’analyse des mots (distinction affixe / base). Cette analyse est d’autant plus souhaitée quand il y a des risques de confusion entre les affixes d’origine arabe et les affixes berbères homonymes : Ainsi :

- *mefhum* ‘‘être compris’’ (p. 196), racine *FHM*; verbe de qualité dont le préfixe arabe (*m_*) n’est pas signalé.

- *mmuqqen* ‘‘être en gerbe’’ (p. 667), racine *QN*, affixe du passif -
mm

Enfin, les préfixes ne sont jamais signalés :

- *nnubget* ‘‘être hôte, invité’’ (p. 538) racine *NBG* ; verbe
d’état suffixe *_t* .

j. Le système d’abréviation :

Comme dans tout dictionnaire à nomenclature étendue et aux définitions développées, le système des abréviations du Dallet est très important. Le tableau donné en début d’ouvrages est cependant suffisamment clair pour orienter le lecteur dans le décryptage des sigles. Cependant, le système n’est pas toujours respecté, ce qui peut dérouter le lecteur.

Ainsi :

-1. Les parenthèses ont plusieurs fonctions : explication, traduction littérale, désignation de l’état d’annexion, etc. chose qui ne facilite pas la tâche au consultant.

Exemple :

- *aûbaylu*. || Grosse corde de chauve (pour attacher une charge) (p. 807) [ici c’est pour signaler des précisions].

- ♦ *tamuli (tm)* || indication (p. 497). [ici c’est pour montrer l’état]

- • *tagmart n sidi eli*, mante religieuse ‘‘la jument de Mgr Ali’’ (p. 262) [ici c’est pour la traduction littérale]

-2. Le trait fin (—) n’est pas utilisé pour séparer un vers d’un autre (comme il a été signalé) mais aussi pour séparer les deux variantes d’une même expression, par exemple à la page 415, sous la racine *KR* :

yekôa-t umejnun-iw — uôu¼¼êani-w ‘‘il m’est antipathique’’.

-3. Aussi le même trait se trouve employé pour débiter une explication par exemple à la page 2, sous la racine *B* :

- d'un double w....
- ou d'un w précède de m...

-4. Les deux barres diagonales et parallèles (||) désignent le début d'une définition, elles se trouvent dans certains cas omises comme dans : *cceôf* "dignité" (p. 107). Dans d'autre cas ce même signe est utilisé pour signaler des exemples comme dans : || *lukan ad egre\$ iman-iw di lqeêda u\$anim...* , "si je me cachais dans un nœud de roseau..." (sous *QED*, p.692).

-5. les exemples sont introduits comme nous l'avons dit en haut par un point noir, il se trouve dans un long exemple (sous *ËMG* p. 324) introduit par deux point (:), : *mi ara yegrireb wezger ne\$...* , "quand se blesse gravement dans une chute le bœuf ou... .".

-6. Le point introduisant un exemple, se trouve introduire une définition dans l'exemple suivant : *seddeq* || faire l'aumone. • faire un don dans une intention pieuse (sous *SDQ* p. 757).

Signalons, enfin, que certaines abréviations ne figurent pas dans la liste des abréviations.

Exemples :

-1. L'abréviation ***express.*** (expression) (Sous *BZF*, p. 62) ne figure pas dans la liste sous la forme ***expr.***

-2. L'abréviation ***W. Març.***, (William Marçais) cité dans la définition du lexème *ccentir* et *ccengel* (pp. 98/99) ne figure pas de la même manière dans la liste où elle est donnée ***Marçais W.***

-3. L'abréviation ***C-P*** (p. 798) sous *swayes* ne figure pas dans la liste.

3. Les limites de la classification par racine :

Nous avons signalé dans le chapitre précédent les difficultés à classer le vocabulaire en racines. Le dictionnaire de Dallet donne de nombreux exemples de confusions et de classement erroné, des mots, parce qu'ils présentent des ressemblances phoniques très fortes, étant confondus. Il s'agit du phénomène de *télescopage*¹ de racine, qui réunit des termes (berbères ou autres) relevant de racines différentes ou qui mélange sous la même racine des mots berbères et arabes.

a. Télescopage de racines berbère :

Exemples :

-1. *tadist* "Grossesse"

tiddas "Jeu de dames ou de dés".

Sont classés sous la même racine *DS*, (p. 160). (Nous pensons que *tiddas* est un dérivé du verbe *ddes* = ranger², organiser une stratégie de jeu, alors que *tadist*, est une restriction de sens d'un mot berbère, *adis*, diminutif *tadist*, attesté dans plusieurs dialectes avec le sens de "ventre").

-2. *mel* "Indiquer, faire savoir".

imlul "Être blanc".

Classés sous la même racine *ML*, (p. 497).

-3. *re\$* "Brûler".

imir\$u "Cri du chat au temps du rut".

-4. *ivan* (p.170)

|| Nuits.

|| Chiens.

La forme du pluriel fait confondre ici deux racines deux mots différents : *iv* "nuit" et *aydi* "chien".

¹ Nous reprendrons ici, la terminologie de Haddadou M. A. (1985).

² Voir Le *Cortade*, p. 400, l'entrée : ranger = *edded*.

b. Télescopage de racines arabes (empruntés) :

Deux mots d'origine arabe sont classés ensembles alors qu'ils relèvent de racines différentes.

Exemples :

-1. la racine *BĖüD* (pp. 64–65), réunit les mots :

- *ebĖed* ‘‘Être éloigné’’.

- *wembĖed / umbĖed* ‘‘Ensuite’’.

-2. la racine *DYN* (p. 166), réunit les mots:

- *ddin* ‘‘Dette’’.

- *ddin* ‘‘Religion’’.

-3. la racine *HDY* (p. 288), classé ensemble :

ehdu ‘‘Conduire, guider, diriger’’.

lehdiya ‘‘Cadeau’’.

-4. la racine *ĖDR* (p. 307), classé ensemble :

Ėder ‘‘Se précautionner’’.

lĖedôa ‘‘Être présent’’.

-5. la racine *QBL* (p. 841), réunit :

leqbayel ‘‘Les Kabyles’’.

qbel ‘‘Accepté’’.

-6. la racine *RWĖ* (p. 740), comporte, pêle-mêle, un verbe et deux noms d'origine différentes. :

ôuĖ ‘‘Aller’’.

eôôuĖ ‘‘Esprit’’.

leryaĖ ‘‘Vents’’.

Sans procéder à une analyse morphologique de tous ces termes, il suffit de mesurer la différence de sens pour ranger les termes différemment !

c. Télescopage de racine(s) emprunté(s) et de racine(s) berbère :

Ici, c'est la ressemblance à la fois formelle et sémantique qui induit les auteurs en erreurs : le mot berbère, parce qu'il a la même consonance et la même signification que le mot arabe est intégré dans la série arabe.

Exemples :

- 1. *medden* ‘‘Gens’’ (Lexème ber.) (p. 29).

Donné comme pluriel de *bnadem* ‘‘Homme’’, (Lex. ar.).

- 2. *nîer* ‘‘Être mal’’ (Lex. ber.) (p. 584).

Classé avec *verr* ‘‘Nuire, faire du tort’’, (Lex. ar.).

- 3. *mel* ‘‘Indiquer, faire savoir’’, (Lex. ber.) (p. 497).

Classé avec *tmelli* ‘‘Être dégoûté’’, (Lex. ar.).

- 4. *e\$ri* ‘‘Avoir une fausse couche (femelle de l’animal)’’. (Lex. ber.) (p. 628).

Classé avec *a\$eryun* ‘‘Tige’’. (Lex. ar.).

- 5. *tara...tara* ‘‘Parfois... parfois’’ (Lex. ar.), (p. 694)

Classé avec *tura* ‘‘Maintenant’’. (Lex. ber. *tur* + *a* ?)

- 6. *ameggaoi* (p. 253).

|| Soldat engagé.

|| Émigré.

Confusion ici des dérivés de deux verbes d’origine différente : un verbe berbère, *ggao* ‘‘déménager, décamper’’ et un verbe emprunté au français, *engager*.

d. Classement des formes nominales apparentées sous plusieurs entrées :

Certaines racines sont données comme exclusivement nominales alors que les formes verbales existent et sont même très utilisées, y compris dans le parler pris comme témoin.

Exemples :

- 1. *tanalt* ‘‘repas’’, (p. 564)

Classé sous la racine *NL* alors qu’il dérive du verbe *niwel* ‘‘préparer du couscous. Faire la cuisine’’ d’où sont classement sous la racine *NWL* mais sans que le rapport avec *tanalt* ne soit indiqué.

- 2. *arek^wti* ‘‘pâte de farine’’, (p.723).

Classé sous la racine *RKTY* alors qu’il dérive du verbe *erki* ‘‘faire tremper dans. Faire macérer ou cuire dans’’ classé sous la racine *RKY*.

- 3. *abruri* ‘‘grêle’’, (p. 39)

Classé sous la racine *BR* alors qu’il dérive sans doute du verbe *ebri* ‘‘concasser’’ cité dans la racine *BRY*.

- 4. *tazayert* ‘‘monture de tamis’’, (p. 966).

Classé tout seul, sous la racine *ZYR* alors qu’il dérive du verbe *zeyyer* ‘‘serrer’’.

- 5. *timegzert* ‘‘genre de soupe de légumes dans laquelle sont cuites aussi des crêpes’’, (p. 283).

Classé sous la racine *GZR* pas sous le verbe *gzer* ‘‘faire le métier du boucher, tailler (la viande), entailler (la chaire)’’.

- 6. *menzel* ‘‘perce-oreille’’, (p 592) .

Classé sous *NZL*, alors qu’il dérive du verbe *enzel* ‘‘aiguillonner’’.

- 7. *isli* ‘‘Époux’’, (p. 771).

Classé sous la racine *SL*, alors qu’il dérive du verbe, *essulli* ‘‘se marier’’, ce dernier donné à part (p. 776).

- 8. *ameqqersu* ‘‘percé’’. (p. 680).

Classé sous la racine *MQRS*, alors qu’il est un adj., dérive du verbe *eqres* ‘‘percé’’, classé sous *QRS*.

- 9. *berwi* ‘‘Être remué’’. (p. 50).

Classé sous la racine *BRWY*, alors qu'il est un dérivé expressif du verbe *erwi* (remuer), d'où son classement sous la racine *RWY* (p. 741).

e. Dérivés détachés de leurs racines :

Les dérivés d'une même racine sont parfois détachés les uns des autres et classés sous des racines différentes. Comme précédemment, pourtant, la forme comme le sens incitent à mettre ces mots ensemble.

Exemples :

- 1. *a\$ilif* "Souci, inconvénient" classé sous *£LF* (p. 611) est séparé des verbes : *\$edlilef* "Être dans l'angoisse" classé sous la racine *£DLF* (p. 603) et *\$uylef* "Être dégoûté" classé sous la racine *£YLF* (p. 633).
- 2. *aqadum* "visage" classé sous la racine *QDM* (p. 650), alors qu'il est un dérivé expressif de *udem* "visage", racine *DM* (p. 142).
- 3. *qlunddem* "sommoler" est classé sous la racine *QDM* (p. 663), alors qu'il dérive du verbe *nadam* "sommeiller", racine *NDM* (p. 544).

f. Classement d'un lexème sous des racines différentes :

La volonté de restituer la forme initiale du mot, tout en conservant la forme usitée, conduit les auteurs à envisager la même racine sous des formes différentes.

Ainsi :

- *avegg^wal* "parent par alliance" est classé à la fois sous la racine :

- *VGL* (p.173).

et sous la racine

- *VWL* (p.183).

Le radical *w*, réapparaissant en kabyle sous la forme de [u] au pluriel : *ivulan*.

Dans le cas des mots empruntés, il y a tendance à traiter le lexème comme un terme berbère et à supprimer, pour extraire sa racine, les indices de genre et de nombre.

Ainsi :

- *ttberna* ‘‘taverne’’ est classé sous

- *BRN* (p. 48)

Mais il est aussi repris sous la racine

- *TBRN* (p. 820).

t étant donc considéré comme une radicale et non un indice du féminin !

Pour les mots d’origine arabe, on tient aussi compte, parfois, de la forme du mot d’origine : on double alors les racines.

Ainsi :

- *nnhaya* ‘‘conseil’’, est classé à la fois sous la racine

- *NH* (p. 558)

et sous la racine

- *NHY* (p. 559), qui est la racine originelle du mot.

La variation phonique est prise en considération et donne aussi lieu à des racines différentes :

Ainsi :

-1. Nous avons deux entrées pour une même variante *tamegÔêelt* et *tamekêelt* ‘‘fusil’’, classé respectivement sous la racine *GĚL* (p. 252) et sous *KĚL* (p. 400), sans que les deux mots ne soient donnés comme des variantes !

-2. *kuôô* et *ak^wer* ‘‘voler’’ sont respectivement classés sous *KÖ* (p. 414), et sous *KÖ* (p. 415).

g. Déstructuration des séries morphologiques :

Des termes d'une même série sont séparés alors que le lien de dérivation s'établit encore en synchronie.

Ainsi :

- *erki* ‘‘Faire tremper’’.
- *arek^wti* ‘‘Pâte de farine.’’
- *tarkuct* ‘‘bon petit plat.’’

Sont classés sous des entrées différentes : *RKY* (p. 723) pour le premier, *RKTY* (p. 723) pour le second et *RKC* (p. 721) pour le troisième, sans qu'aucun lien ne soit établi entre ces mots.

La déstructuration est encore plus évidente dans le cas de la dérivation expressive, alors que les affixes peuvent être clairement établis, la base de dérivation étant attestée.

Exemple :

- *abeqqa* ‘‘gifler’’.
- *abeqqev* ‘‘gifler’’.
- *abeqqes* ‘‘gifler’’.

Sont respectivement classés sous *BQ* (p. 34), *BQV* (p. 34) et *BQS* (p. 35).

h. Traitement des noms composés :

La classification des noms composés semble se faire à partir du premier terme du composé.

Exemples :

- 1. *Ccla\$em bb^wemcic* ‘‘variété d'herbe’’ (p. 91).
- 2. *taberquqt n ta\$aî* ‘‘prunellier’’ (p. 49).
- 3. *tacekkalt uzeîîa* ‘‘collier qui relie les deux roseaux du métier à tisser’’ (p. 85).
- 4. *a\$yul g_giv* ‘‘chauve-souris’’ (p. 633).
- 5. *iselman bb^weεrur* ‘‘colonne vertébrale’’ (p. 774).

Mais dans quelques cas, on choisit tantôt le premier terme, tantôt le second, même quand il s'agit du même terme opérateur, *imeééu\$* par exemple dans :

- 1. *imeééu\$en n teryel* “champignon” (p. 829)
- 2. *imeééu\$en g_gilef* “molène” (p. 530).

Pour chercher *imeééØØu\$en n teryel* par exemple, il faut voir *teryel* ; mais pour *imeééu\$en ggilef*, il faut aller vers *imeééØØu\$en* !

Quant au choix de prendre le premier terme du composé, il ne permet pas de relever les termes opérateurs, comme *amcic* ou *ilef*, qui sont repris dans d'autres composés. Il aurait été plus intéressant, dans ces cas, de reprendre le second terme du composé. Ainsi, par exemple, tous les composés avec *amcic* figureraient sous *amcic*.

Une autre façon de procéder aurait été de traiter en lexèmes indépendants les mots, en leur attribuant des entrées. Le choix du premier terme comme unité de classification se justifierait alors.

i. Traitement de l'article défini arabe :

L'article arabe n'est pas repris dans la racine, comme si, en kabyle, cet article pouvait être détaché du lexème.

Ainsi :

- 1. *lubeô* “poil de chameau” (*ar.*, p. 38), classé sous la racine *BR*.
- 2. *lbir* “puits” (*ar.*, p. 38), classé sous la racine *BR*.
- 3. *lkaô* “quart” (*fr.*, p. 416), classé sous la racine *KR*.

À propos de cet article, Kahlouche affirme que « ... le berbère, ne connaissant pas le *défini* la marque de cette modalité [*l*], bien souvent intégrée avec les substantifs arabes, se fige sur le lexème et fait partie

du radical »¹. Autrement dit, cet article n'a aucune fonction (de détermination) dans la langue berbère, et devrait être compté comme radical.

j. Traitement des affixes :

« Notre objectif n'étant pas un dictionnaire étymologique ni pan-berbère, [lit-on dans l'introduction du dictionnaire], le dégagement de la racine se fait sur le plan kabyle... »². Mais alors que certains affixes sont comptés comme éléments radicaux (le dérivé étant lexicalisé) dans d'autres cas, il en est détaché, ce qui peut signifier que le rapport de dérivation peut être perçu en synchronie.

C'est le cas du suffixe de verbe d'état «_t» que nous retrouvons intégré aux radicaux de :

- 1. *ccuffet* "Faire gonfler", classé sous *CFT* (p. 80).
- 2. *ffuket* "Être gonflé à la cuisson", classé sous *FKT* (p. 203)

Mais non compté dans : - *nnubget* "Être hôte", classé sous *NBG* (p. 538)

4. Les limites de la définition :

Le Dallet est un dictionnaire bilingue, donc les lexèmes sont définis par leurs équivalents français.

Exemples :

- *Izimer* : "agneau" (p. 948).
- *Aruy* : "porc-épic" (p. 743).
- *nadam* : "sommeil" (p. 544).

D'autres modes de définitions, comme nous l'avons exposé dans le chapitre précédent, sont employés. S'ils aident réellement à mieux cerner le sens des unités, ils connaissent aussi leurs limites.

¹ Kahlouche R., *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français ; Étude sociohistorique et linguistique*, V. II, Thèse de Doctorat d'État en Linguistique, Alger, 1992, p. 375.

² Madeleine A., Jacques L. et Pieter, R., op. cit., p. 23.

a. Reprise du lexème en entrée dans la définition :

Parce que le mot renvoie à un référent difficile à traduire, on donne une définition générale et on reprend le mot dans un contexte qui éclaire davantage son sens :

Exemples :

-1. *çib çib* (p.72) est glosé ainsi :

“cri pour appeler les poussins”, le mot est ensuite repris avec une expansion *çib çib waɛli* et reçoit l’explication suivante : “jeu pour amuser les petits enfants...”.

-2. le mot à définir, *akli* , est repris dans la définition.

akli : “boucher, métier réservé à la classe inférieure des *aklan*”.
(p. 402)

-3. *asqif* : “entrées couvertes menant à la cour intérieure. *Asqif* porte souvent pièce d’étage nommée *tašurfett*”. (p 787).

Ce genre de définition plonge toujours dans l’embarras, le mot à expliquer devenant lui-même élément de l’explication.

b. Utilisation de mots berbères dans la définition :

Il s’agit de mots spécifiques, renvoyant à une réalité kabyle : le lecteur, s’il ne les connaît pas, doit chercher également leur signification.

Ainsi :

-1. *tasewwiqt* “Marché qui a lieu la veille de *lɛid*”. (p. 798).

-2. *açemçum* “Touffe, crête, comme *acebcub*”. (p.94).

-3. *ccender* “Jouer au jeu de cartes appelé *ccendra*”. (p. 98).

-4. *tiğercaqin* “Castagnettes (utilisées par... *buolima*)”. (p. 105)

-5. *ccucah* “Dire *ccah*”. (p. 81).

-6. *ti\$er\$ert* “Sol de maison, distinct, séparé de l’étable : *adaynin*,
Syn. : *taqaεett*” (p. 623).

c. La définition par l'énumération des significations :

On relève, pour les mots polysémiques, une tendance à énumérer en séparant uniquement par des barres verticales les polysèmes. Si certaines significations sont proches, d'autres, par contre semblent éloignées les unes des autres, ce qui pousse à se demander si on n'est pas devant des racines différentes.

Ainsi :

-1. *evbex* (p. 172) défini par les verbes suivants :

|| Cuisiner.

|| Aplatir (une balle de plomb).

|| Rosser, malmener.

-2. *takulla* (p. 403) :

|| Taches brunes.

|| Pellicules (du cuir chevelu).

-3. *ceôôef* (p. 107) :

|| Recevoir honorablement.

|| Construire des pignons d'une maison.

d. Des définitions après l'illustration :

La plupart des définitions sont illustrées par des exemples, ce qui permet à la fois de préciser le sens, ainsi que l'emploi syntaxique du mot, comme l'illustre bien cet exemple :

Sous la racine *ZWR* nous avons le verbe :

- *Zwir* ‘‘Précéder, passer devant’’, (p. 962).

♦ *amezwaru* ; adj.

imezwura ; *tamezwarut* , *timezwura*

|| Premier. • *imezwura*, les anciens,

les gens d'autrefois. • *amezwaru zwa-*

rent-as, anegarû gg^wrant-as, le premier prend la bonne part et le dernier les restes. etc.

Dans certains cas, on assiste au processus inverse : l'exemple vient avant la définition.

Exemple :

Celleê : “couper, découper en tranche” (p. 90).

♦ *celleê*

yeççeliê –acelleê, ticelêin || couper.,
découper en tranche etc.

••*ad ig ôebbi aksum-iw a t-icelleê, îî-bib...*,:formule de serment(fém.)fasse
Dieu que ma chaire, le médecin la découpe si... || pratiquer une autopsie.

Cukk : “Soupçonner”, “croire, conjecturer” (p. 84).

♦ *cukk*

yeççuk -acuku, eccek || Soupçonner. etc.

•• *stafir elleh, cukke\$ d leflani i-t-yen \$an*, je peux me tromper mais je croirais facilement que c'est lui qui l'a tué. || croire, conjecturer.

Dans ces exemples les définitions : “pratiquer une autopsie”. et “croire, conjecturer”, sont données après les exemples •*ad ig ôebbi aksum-iw a t-icelleê, îîbib...* et *stafir elleh, cukke\$ d leflani i-t-yen \$an* (respectivement).

5. Les lacunes dans l'illustration :

Dans l'introduction du *Petit-Robert*, Rey écrit qu'« ...il n'y a pas de véritable dictionnaire sans exemples »¹, le Dallet en donne une bonne illustration avec plus de 14800 exemples. Les exemples viennent, comme nous l'avons souligné, à l'appui des définitions, ils permettent aussi de dégager les différentes significations du mot.

Ainsi, le verbe *eçç* ‘‘manger’’ déjà signalé. Voir ses différents sens illustrés par des exemples :

Eçç : - *neçça-t fell-asen*, :

‘‘nous l'avons mangé sans les attendre, ou sans leur en laisser’’.

- *eɛni teççiv deg-geflu* ?

‘‘aurais-tu mangé avec une louche ? (à un maladroit qui ne frappe pas au bon endroit, qui se sert gauchement d'un outil)’’.

- *Win yeççan yeççan, wa-nnivennin taôbut tekkes*,

‘‘il est arrivé après la bataille ; il a manqué une bonne occasion (celui qui a mangé, a mangé ; pour les autres, arrivés en retard, le plat est enlevé)’’.

C'est là un bon procédé d'explicitation mais qui connaît, lui, aussi des lacunes.

a. L'organisation des exemples sous entrée :

Ordinairement, l'exemple suit la définition (Cf. exemple [1]) mais, dans le Dallet, cet ordre n'est pas systématique. Nous constatons qu'un certain nombre d'exemples ne suivent pas la définition (Cf. exemple [2–3]) ce qui nous mène à dire qu'ils n'illustrent pas la définition.

Ainsi :

¹ Rey A., Introduction du dictionnaire *Le Petit Robert*, 1990, p.VX.

- 1. Les exemples donnés pour illustrer les différentes significations du lexème *eîîes* (p. 182) sont donnés juste après la définition :

|| Se coucher (pour dormir)

- *eîîes tenneqlabev* : “réfléchis et prends ton temps...”

|| Dormir.

- *yeîîes fi laman* : “dors tranquillement”.

|| Être arrêté, ne pas fonctionner.

- *mi teîîes tessirt ouê-d at_teéded!* : “tu pourrais arriver à un meilleur moment...”.

- 2. Les exemples donnés pour illustrer les différentes significations du lexème *awev* (p. 851) sont donnés l’un derrière l’autre (de même pour les définitions) : les exemples sont donnés après ces définitions.

|| Atteindre. Parvenir, arriver.

|| Devenir. Être au point.

|| Attaquer, s’en prendre à

- *ur bb^wive\$ la igenni wala lqæa*, “je suis très embarrassé...”

- *lxir ur yebb^wiv gma-s*, “tout est en désordre ; tout à refaire...”.

- 3. Des exemples qui viennent avant la définition, comme dans : *Celleê* : “couper, découper en tranche” (p. 90), *Cukk* : “Soupçonner”, “croire, conjecturer” (p. 84). (pour plus de détaille voir le sous-titre : « Des définitions après l’illustration » en page 116).

b. Erreur dans la traduction des exemples :

Les exemples sont tous traduits, une traduction libre, parfois, quand le mot illustré n’apparaît pas dans l’exemple (proverbe ou expression idiomatique), cette traduction est suivie par une traduction littérale.

Ainsi :

eqqen : “lier” *teqqn-it tmeîût-is*, c’est sa femme qui le commande, le verbe “lier” n’apparaissant pas dans la traduction, la phrase est suivie par une traduction littérale mise entre parenthèses (sa femme l’a lié) ;

Certaines traductions sont incertaines.

Exemples :

- 1. *yewt-iyi uôumi cekta\$ i gma-s*. (p. 87). (Ex. donné sous CKY).

Traduit : « J’ai reçu un coup du roumi et suis allé me plaindre à son frère ».

Ici *aôumi* désigne le Français (comme il a été défini sous l’entrée).

- 2. *ay acnaf a bu tmecvin* (p. 98) : (Ex. Donné sous CNF).

Traduit : « Ô toi, roquette munie de peignes ».

Ici *timecvin* ne désigne pas les peignes mais les épines.

- 3. *ma teqqs-ik tbelleêlaêalt ur k-teîelliq ara alamma tesla i we\$yul yu\$was di lebêeô* (p. 771). (Ex. donné sous SL).

Traduit : « Si le lézard appelé *tbelleêlaêalt* mord quelqu’un, il ne lâche sa victime que quand il entend crier l’âne de mer ». Ici il ne s’agit pas de l’âne de mer (animal ?) mais de l’âne, le quadrupède que l’expression situe très loin (la mer étant pour le montagnard kabyle éloignée des côtes, le bout du monde)

- 4. *cebbeê* est traduit “salir” (p. 2). (ex. donné sous B) alors qu’il veut dire le contraire.

c. Utilisation de lexèmes berbères dans la traduction de l’exemple :

La traduction, chargée de faire comprendre l'exemple se complique, dans quelques cas, par l'utilisation de termes berbères qu'il faut donc gloser.

Exemples:

- 1. *aôvel n ezzit* est traduit par “La moitié de *ttēebga* ”. (sous *RVL* p. 710).
- 2. le lexème à traduire est repris dans la traduction, ainsi : *lada d ayen ara d-dessisev i yiman-ik a bnadem*, est traduit par “ *lada*, ce sont les ennuis...” (sous *D* p. 127).
- 3. *bnadem \$ef tettēeddi tcallawt, d win ur d-nettara ara s lex^wbaô*,... Traduit : “*tacalawt* passe sur lui », celui qui ne rend compte...” (sous *CLW* p. 92).

d. Exemple(s) non traduits :

Quelques exemples ne sont pas traduits. Ainsi :

ligliz (Angleterre): *tamurt el_ligliz*, n'est pas traduit (p. 259). Il faut croire que ce lexème est suffisamment clair pour être compris sans traduction. Ce n'est pas évident pour qui ne connaît pas *tamurt* et le mode de formation des noms de pays en kabyle : *tamurt* “pays” + n + nom de peuple

e. Des exemples qui n'illustrent pas la définition :

Les exemples sont généralement donnés pour illustrer le mot mis en vedette, dans certains cas, l'exemple n'illustre pas sa signification ou alors illustre un sens figuré.

Exemples :

-1. *acedluê* “gros morceau de bœuf sans os” (p. 76), l’exemple qui l’illustre est : *icedlaê bb^wedfel*. “gros flocons” : c’est le sens figuré qui est ici illustré.

-2. *ebrek* “s’accroupir, se ramasser” (p. 45) est illustré par deux exemples où le verbe a des emplois seconds :

-*yebrek deg_uxxam am tyaziî* “il ne sort jamais de chez lui...”

et

- *yebrek \$ef ddeεwa*, “il a essayé d’étouffer l’affaire”.

Or la signification du verbe est dans le premier exemple *rester* et dans le second *caler*.

-3. CQ “*ecqu* “intéresser, importer à” (p.101) illustré par : *ad ig ôebbi ur tceqquv ur thelkev !*, “Dieu te garde de toute inquiétude, de toute maladie”. Dans l’exemple *cqu* a le sens de “sanction, peine”.

Nous rajoutons à ce point, tous les noms composés qui désignent bien une réalité et non une illustration.

f. Un déséquilibre dans les exemples :

Alors que des lexèmes ont peu ou pas du tout d’exemples (voir [1]), d’autres en ont plusieurs (voir [2], [3], [4] et [5]).

Ainsi :

-1. *abanku* “Balcon”. (p. 30) (Pas d’exemple).

-2. *bberber* “Former rideau ; former frange” (p. 36).

“Être feuillu”.

“Être craintif, peureux”.

(Trois définitions pour un seul exemple : - *yebberber lêal* “le temps est couvert, sombre”).

-3. *ddu* “marcher” (p. 126). Neuf exemples pour une définition :

- *ma teb\$iv s leεqel at_teççev i_gebb^wan*, ‘‘tout vient à point à qui sait attendre...’’.

- *tedda t_tislit*, ‘‘elle à été mariée’’.

Etc.

-4. *ddnub* ‘‘péché...’’ (p. 146). Quinze exemples.

- *d ddnub i yiri-k*, ‘‘tu est responsable de la faute...’’.

- *ur yesεi ara ddnub, meééi*, ‘‘il n’a pas de péché, il est ...jeune’’.

Etc.

-5. *efk* ‘‘donner, accorder, impartir’’ (p. 200). Quatorze exemples.

- *a wen-d-yefk ôebbi s \$ur-s*, ‘‘Dieu vous recompense lui-même...’’

- *a k-d-yefk ôebbi tabburt*, ‘‘puisses-tu trouver une solution heureuse...’’.

Etc

En guise de conclusion

Il n’y a pas de doute que le dictionnaire de Dallet est l’un des meilleurs dictionnaires de berbère, pour le kabyle en tout cas, il n’a pas encore été, plus de vingt ans après sa parution, dépassé.

Les lacunes signalées ici gagneraient à être corrigées, la nomenclature à être élargie pour faire de ce dictionnaire un important ouvrage, un instrument de consultation plus efficace.

Conclusion

générale

Le premier dictionnaire berbère, celui de Venture de Paradis, a été publié en 1844, depuis de nombreux autres ouvrages ont été édités. Il faut rappeler qu'à l'exception de quelques rares ouvrages, comme les dictionnaires de Cid Kaoui et, plus récemment, le Dictionnaire des parlers du Maroc central de M. Taïfi, tous les autres dictionnaires sont l'œuvre d'auteurs européens, certains ayant été confectionnés, non pas pour servir à l'enseignement de la langue ou à sa connaissance mais pour être utilisés comme moyen de communication entre l'administration, les colons européens et les populations berbérophones. On comprend que les œuvres réalisées dans cette optique soient pauvres, à la fois dans leur nomenclature et leurs définitions, l'essentiel étant de recenser le vocabulaire de base.

Autre caractéristique des dictionnaires de berbère, ils sont tous bilingues, aucun dictionnaire, même pas le kabyle, pourtant enseigné maintenant depuis une dizaine d'années, ne dispose d'un dictionnaire monolingue.

Le dictionnaire de Dallet sur lequel a porté ce mémoire est considéré, à juste titre, comme l'un des plus importants, en raison de sa nomenclature étendue, de la rigueur de son exposition et de la richesse de son information. Il ne comporte pas moins de nombreuses lacunes que nous avons exposées.

Les insuffisances concernent aussi bien la nomenclature que la classification, la transcription, la définition que le système de renvois adopté.

Nous avons vu que le dictionnaire s'appuie sur un parler et qu'il néglige les autres, et même le parler envisagé est loin d'être bien couvert, puisqu'il y manque de nombreux termes aujourd'hui largement utilisés, notamment les emprunts, français et arabes, en rapport avec la vie sociale, les sciences et la technologie. Il est vrai que le dictionnaire s'appuie principalement sur les matériaux réunis par J. M. Dallet, dans les années 1940 mais ceux qui ont confectionné le dictionnaire auraient

dû actualiser leur documentation. Cela aurait évité au dictionnaire d'être figé à cette période, de présenter non seulement une nomenclature incomplète mais de donner de la société kabyle une vision archaïsante.

Le système de transcription est assez cohérent mais l'oubli de signes diacritiques dans la transcription des racines gêne la lecture et favorise la multiplication des racines homonymes. Le choix de noter les assimilations compote, comme nous l'avons vu, le risque de noyer les entrées et donc de rendre leur reconnaissance dans les exemples difficiles.

Le système de renvoi manque de rigueur, le lecteur étant tantôt renvoyé vers des mots, tantôt vers des racines. Les variantes des mots ne sont signalées qu'occasionnellement ce qui peut donner l'illusion d'une unité linguistique du parler. La nature grammaticale du mot n'est donnée systématiquement que pour l'adjectif. Les emprunts, arabes et français, sont signalés, pour les mots berbères, on renvoie au touareg et au chleuh, quand ces mots sont connus de ces dialectes. A l'inverse, des mots non empruntés sont signalés comme empruntés et des emprunts ne sont pas signalés.

Nous avons montré les lacunes de la classification par racines, en citant des exemples de confusions et de classement erronés, sur la foi de simples ressemblances phoniques. Ce télescopage de racines se produit aussi entre des racines berbères et des racines arabes ! On a signalé aussi une tendance à la déstructuration de séries morphologiques, des termes d'une même série étant séparés alors que le lien se fait encore en synchronie.

Les lacunes dans la définition sont encore plus évidentes : mot à expliquer devenant lui-même élément de l'explication, utilisation de mots berbères dans la définition (donc nécessité de chercher leur sens), des exemples tiennent lieu de définition, les exemples précèdent les définitions, des définitions sans exemples etc. etc.

Nous le répétons, ce dictionnaire est ce qu'il y a de mieux actuellement dans le domaine du kabyle mais ces lacunes sont assez gênantes et il serait bon que les futurs auteurs de dictionnaires les corrigent.

Pour notre part, nous formulons, en partant de l'analyse que nous avons faite du dictionnaire de Dallet, quelques propositions pour remédier, du moins en partie, aux problèmes soulevés.

Essai de propositions :

Plutôt que de s'attacher à réaliser, sur le modèle arabe, un dictionnaire entièrement de racines, ne peut-on pas combiner classification par racines et ordre alphabétique ? On garde le rangement par série morphologique mais en répétant les différents dérivés, de manière à en faciliter l'accès.

Ainsi, par exemple, à la racine QN, on conservera l'organisation de l'article proposée par Dallet :

QN

- eqqen, attacher
- pwaqen, être lié, être promis...
- pwiqen, même sens
- myeqqen...
- mmuqen...
- tuqqna, attache...
- uqqin, fermé, serré...
- ameqqun, gerbe...
- tameqqunt, botte, bouquet...
- ase\$wen, corde d'alfa

Les noms et les adjectifs seront détachés et classés par ordre alphabétique et on reverra pour chaque terme le lecteur à la racine. Dans un article consacré au dictionnaire de Dallet, S. Chaker a proposé d'adjoindre à l'ouvrage des mots un index rangé par ordre alphabétique pour élargir le lectorat berbérophone aux non-spécialistes.

La transcription devra tendre vers un système phonologique, notamment en supprimant les assimilations qui changent la forme des mots. Rappelons que les manuels scolaires utilisés dans la classe de tamazight ont, depuis longtemps, adopté ce type de transcription.

Pour ce qui est de la multiplication des racines homonymes, il faut étudier les propositions faites par les berbérissants d'incorporer les voyelles dans les racines, et voir si cette solution peut résoudre effectivement le problème rencontré. Il faut aussi songer à introduire les consonnes tendues et le redoublement. La reconstruction diachronique résoudrait le problème en restituant la forme originelle des racines mais on s'éloignerait de la langue actuelle et les racines ne représenteraient plus le vocabulaire.

Bien qu'elle soit assez étendue, la nomenclature du Dallet est loin de recouvrir le vocabulaire usuel kabyle. Un dictionnaire de kabyle doit se baser sur plusieurs parlers, quitte à signaler, comme le fait M. Taïfi pour les parlers du Maroc central, les variantes régionales, du moins les plus importantes. Il faut surtout inclure les emprunts et les néologismes en usage ces dernières années, la langue ayant évolué considérablement ces dernières décennies.

Il faut accorder une attention particulière à la définition, ne pas se contenter, même s'il s'agit d'un dictionnaire bilingue, d'équivalents dans la langue source. Il faut éviter aussi les définitions par renvoi à d'autres mots, qui, au lieu d'éclaircir un sens l'obscurcissent. En fait, il ne faut pas s'en tenir à un ou deux types de définition : en fonction de l'unité à définir on recourra aux différents procédés employés par les lexicographes : définitions dites nominales, définition de mots inconnus à partir de mots connus, définitions logiques (énumérations des caractéristiques des référents) etc. (Sur la définition, voir le premier chapitre).

Les exemples donnés en illustration doivent faire partie de la définition, en éclairant les emplois particuliers. La source des exemples doit être diversifiée : conversations, littérature orale mais aussi écrite, pour représenter la culture kabyle actuelle dans toutes ses dimensions.

La présentation générale devra être soignée. Il faut notamment étudier la typographie, pour améliorer, par le jeu des corps et des caractères, la lisibilité des articles : il faut notamment détacher les entrées du texte, distinguer les mots berbères de la définition, les exemples du texte etc. Enfin des illustrations, photos et planches, égayeraient l'ensemble.

Bibliographie

1. Ouvrages et thèses :

- Arrivé M. et Gadet F. ; Galmiche M. , *La grammaire d'aujourd'hui ; Guide alphabétique de linguistique française*. Éd. Flammarion , Paris 1986.
- Basset A. et Picard A. ; *Élément de grammaire berbère (Kabylie-irjen)*. Éd. La typo-litho. Alger 1948.
- Bentolila F. ; *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère ; Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*. Paris 1981.
- Baylon Ch. , Fabre P. ; *La sémantique avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*. Éd. Fernand Nathan ; 1978
- Benveniste E. ; *Problèmes de linguistique générale* , T. II. Éd. Gallimard ; 1974.
- Chaker S. ; *Un Parler berbère d'Algérie, (kabyle) : Syntaxe* ; Thèse de Doctorat d'État, Université de Provence des Publications, 1983.
- Chaker S. ; *Manuel de linguistique berbère*, T. 1. Éd. Bouchène , Alger 1991
- Chaker S. ; *Manuel de Linguistique berbère II*. Éd. E. N. A. G. , Alger ; 1996.
- Chaker S. ; *Une décennie d'étude berbère 1980 / 1990 bibliographie critique*. Éd. Bouchène , Paris 1990.
- Cohen M. ; *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du Chamito-sémitique*. Éd. Librairie Honoré Champion – Éditeur , Paris 1969.
- Collignon L. et Glatigny M. ; *Les dictionnaires, Initiation à la lexicographie*. Éd. C. E. D. I. F. , Paris 1978.
- Collinot A. et Mazière F. ; *Un prêt a parler : le Dictionnaire*. Éd. P. U. F. Paris 1997.
- Dallet J.-M. ; *Le verbe kabyle ; Lexique partiel du parler des At Mangellat*, I. Formes simples. F. D. B. , Fort-National (Alger) ; 1953.
- Debove J. ; *Le métalangage*. Éd. Armand Clin Masson, Paris 1997.

- Gordon M. ; *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Éd. Universitaires 1991.
- Guilbert L., *la créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975.
- Haddadou M.-A. ; *Structure lexicale et signification en Berbère, (kabyle)*. T. I, II, Thèse de IIIème cycle de linguistique, Aix-en-Provence, Juin 1985.
- Haddadou M.-A. ; *Guide de la culture et de la langue berbères*. Éd. E. N. A. L. – E. N. A. P. , Alger ; 1998
- Haddadou M.-A. , *Le vocabulaire Berbère commun*. Thèse de Doctorat d'État en Linguistique TI et TII, Tizi-Ouzou ; 2003
- Jabal Mouhammad h. h. ; *Al-Istidrāk ala al-maâajim al-âarabiyya fi dhaw' mi~atayni min al-moustadrakât al-jadida âala Lisan Al-âarab wa Tao Al-âarus*. Éd. Dar Al-Fikr Al-üarabiy, Caire 1986.
- Kahlouche R. ; *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français. Étude socio-historique et linguistique*. Thèse de Doctorat d'État en Linguistique ; Université d Alger ; 1992.
- Lehmann A. et Martin–Berthet F. ; *Introduction à la lexicologie ; Sémantique et morphologie*. Éd. Nathan ; Paris 2000.
- Martinet A. ; *Éléments de linguistique générale*. Éd. Armand Colin, Paris ; 1967.
- Mitterand H. ; *Les mots français*, collection Q. S. J. . Éd. P. U. F. , Paris 1986.
- Mortureux M.-F. ; *La lexicologie entre langue et discours (linguistique)*. Éd. S. E. D. E. S. ; 1997.
- Niklas - Salminen A. ; *La lexicologie*. Éd. Armand Colin / Masson, Paris 1997.
- Polguère A. ; *Notions de base en lexicologie (version préliminaire septembre 2002, pour LNG 1080). Observation de linguistique sens-texte (OLST). Département de linguistique et traduction, université de montréal, montréal (Québec) – Canada*.
- Rey A. ; *Le lexique : image et modèle du dictionnaire à la lexicologie*. Éd. Armand – Colin , Paris 1977.
- Saussure F. De ; *Cours de linguistique générale*. Éd. E. N. A. G. ; Alger 1990.

- Tournier J. ; *Précis de lexicologie anglaise*. Éd. Nathan, Paris 1988.

2. Articles :

- Ben Elazmia N. ; Les lacunes de définition dans un dictionnaire arabe, Le cas d'El moundjid ; (in. www.arbization.org.ma).
- Bounfour A., Lanfry J. et Chaker S. ; Dictionnaires berbères ; in. *Encyclopédie Berbère* ; n° XV, 1995, (p. 2303-2310).
- Cantineau J. ; Racine et schèmes. Mélanges Marçais W. Paris 1950 (p. 119_124).
- Chaker S. ; Les bases de l'apparentement chamito-sémitique du berbère : Un faisceau d'indices convergents ; in. *Études et documents Berbères* ; n° 7 ; Éd Awal ; 1990. (p. 28_54).
- Chaker S. ; Compte – rendu ; in. *Lybica* ; n° __. (p. 345_346).
- Chaker, S. ; Autour de la racine en berbère : Statut et forme; à paraître in. *Folia Orientalia* ; 2003.
- Chatelard A. ; Charle de Foucauld linguiste ou le savant malgré lui. in EDB N. 13, Éd La boîte à documents / Édisude 1987. (p. 145_176).
- Cohen D. ; La racine, in *à la croisée des études libyco-berbères*. Éd. Geuthner ; Paris ; 1993. (p.161_175).
- De Toro, M. ; Préface du Dictionnaire des Synonymes. Éd. Larousse, Paris ; 1971.
- Drouin J. ; Publication berbère ; in. *Littérature orale arabo-berbère* ; n° 16 – 17 ; 1985 – 1986. (p. 257_271).
- Galand L. ; signe arbitraire et signe motivé en berbère acte du 1^{er} congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique. (P. 90_101).
- Grand'eury S. ; Contraintes dans l'élaboration d'un dictionnaire de langue africaine, in Cahier du Rifal (revue semestrielle coéditée par l'Agence de francophonie et la communauté française de Belgique), 22 décembre 2001. (p.79_88).
- Jacques L., Madeleine A. et Pieter R. ; Introduction du dictionnaire Dallet ; Ed. S. é. l. a. f. ; Paris ; 1982. (p. XVI_XXXI).

- Kahlouche R. ; Le présentatif négatif *ulac* "il n'ya pas", Est-il de souche berbère ou un emprunt à l'arabe ? ; A paraître in. *Hommage à Karl G. Prasse* ; Sous la direction de CHAKER, S.
- Magali F.; Sur le traitement lexicographique d'un procédé linguistique : l'antonomase de nom propre in *Cahiers de lexicologie* 73, fascicule 2 éd. Honori Champion, Paris 1998. (p.5-41).
- Meliani M. ; La science de la grammaire et sa nécessité dans la production des dictionnaires. in. *Insaniyat* ; N° 17 – 18 ; C. r. a. s. c. ; Oran ; 2000. (p. 85_99).
- Quemada B. ; Dictionnaire. in *Encyclopaedia Universalis* , N° VI. Éd. Encyclopaedia Universalis ; Paris 1984. (p.107_110).
- Quemada B. ; Préface de la 1^{ère} Éd. du dictionnaire *Thesaurus* ; Paris ; 1977. (p.
- Raymond D. ; Dictionnaires distributionnel et étiquetage lexical de corpus. in *Récital 2001* ; Tours ; 2001. (p.
- Rey A., Présentation du dictionnaire *Le Petit Robert* Paris 1990. (p IX-XIX).
- Serge Verlinde et Thierry Selva ; Nomenclature de dictionnaire et analyse de corpus. In *Cahiers de lexicologie* 79, Éd. Honore Champion, 2001-2 (p. 113-139).
- Taïfi M. ; Pour une théorie des schèmes berbères. in. *EDB* n° 7. Éd. Awal ; 1990. (p. 92-110).
- Taïfi M. ; Problèmes méthodique relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight. in. Awal 04; 1988.

3. Dictionnaires et supports multimédias :

- Ducrot O et Todorov T, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ed. Le Seuil, Paris, 1972.
- Dubois et Alii. *Dictionnaire de linguistique*, .
- *Dictionnaire de l'Académie française* du XVIIIème siècle.
- *Dictionnaire de la Linguistique et des Sciences du Langage* ; Ed. Larousse ; Paris ; 1994.
- *Dictionnaire Larousse des Synonymes*. Ed. Larousse ; Paris ; 1971.

- *Dictionnaire de linguistique*. Ed. Larousse 1973.
- *Encyclopaedia universalis*. Ed. Encyclopaedia universalis corpus 06. Paris ; 1984.
- *Hachette Multimédias / Hachette Livre* ; 1999 ; Support multimédias.
- *Le Petit Robert*. Éd. Robert ; 1990.
- *Mémo Larousse illustré* . Ed . Larousse ; Paris ; 1990.
- *Thesaurus* ; Paris ; 1977.
- *Universalis* ; 06 C. D. ; 2000 ; Support multimédias.

3. Cite Internet :

- www.academie.fr.
- www.arbization.org.ma.
- www.Fas.umontreal.ca/ling/olst.

Annexes

Abréviations :

- **adj.** : adjectif.
- **adv.** : adverbe.
- **ar.** : arabe.
- **ber.** : berbère.
- **chl.** : chleuh.
- **D.** : dictionnaire Dallet.
- **Dic.** : dictionnaire.
- **F.** : dictionnaire Foucauld.
- **fém.** : féminin.
- **fr.** : Français.
- **k.** : kabyle.
- **lex.** : lexème.
- **m_/n_** : dérivé réciproque.
- **masc.** : masculin.
- **masc. s.** : masculin singulier.
- **masc.plu.** : masculin pluriel.
- **M.c.** : parler du Maroc centrale.
- **N.** : nom.
- **NI.** : nom d'instrument.
- **Nb. R.** : nombre de racine.
- **Nb. U.** : nombre d'unité.
- **NC** : nom concret.
- **NAV.** : nom d'action verbale.
- **plu.** : plurielle.
- **p.** : page.
- **tam.** : tamazight moyenne atlas (Maroc)
- **s.** : singulier.
- **s_** : dérivé actif.
- **T.** : dictionnaire Taifi.
- **ttw_** : dérivé passif.
- **toua.** : touareg.
- **v.** : verbe.

ETUDES ETHNO-LINGUISTIQUES MAGHREB-SAHARA
UNIVERSITE DE PROVENCE (L.A.P.M.O.)

J.-M. DALLEY

**DICTIONNAIRE
KABYLE-FRANÇAIS**

SELAF
PARIS

Glossaire.

- **Actualisation :**

Opération de présenter une adresse en contexte (parole).

- **Adresse :**

Autre terme désignant l'entrée (l'item lexical) d'un dictionnaire, c'est le mot mis en relief, objet de définition. L'adresse peut comporter une ou plusieurs **Sous-adresse** lorsque la forme d'un mot a un sens particulier ex : calculatrice est une sous adresse de calculateur car il détermine un type de machine différente.

- **Article :**

Terme générique, pouvant aussi désigner en lexicographie les adresses de dictionnaires. C'est à la fois l'ensemble formé par l'adresse et le métalangage formulés par le lexicographe pour la définition.

- **Autonymie :**

Situation d'une unité linguistique susceptible d'être traitée par le lexicographe. Il s'agit des adresses et des exemples d'emploi. L'item autonyme est hors discours. « L'emploi autonyme d'un mot est celui par lequel il est donné comme se signifiant lui-même, c'est-à-dire lorsqu'il est cité comme unité linguistique, sans renvoi à un référent. Dans la phrase : *Fauteuil est un nom masculin*, il est fait de *fauteuil* un usage autonyme... »¹

¹ Mounin G. ; dictionnaire de la linguistique, éd. PUF, Paris 1974. p. 48.

●- Dictionnaire :

Ouvrage renfermant le lexique d'une langue donnée avec un ensemble d'informations sur la catégorie grammaticale, l'emploi...

●- Glossaire :

Dictionnaire donnant sous forme de simples traductions le sens de mots rares ou mal connus, ou concernant un lexique des termes techniques d'un domaine spécialisé.

●- Entrée :

Terme synonymique d'adresse désignant l'unité linguistique donnée en début d'alinéa, faisant objet d'une définition.

●- Macrostructure :

Par opposition à microstructure (voir ce concept), la macrostructure, est l'ensemble des lexèmes qui servent d'entrée aux différents articles qui forment un dictionnaire.

●- Métalangue :

Langue artificielle servant à décrire une langue donnée. C'est le langage lexicographique dont l'auteur de dictionnaire se sert pour définir les différentes unités mises en entrée.

●- Microstructure :

Discours métalinguistique qui forme avec les exemples la définition des d'entrées.

●- Nomenclature :

Macrostructure d'un dictionnaire. C'est l'ossature générale des articles qui forme le dictionnaire.

●- Vedette :

Synonyme directe d'adresse ou d'entrée.

●- Vocable :

Le terme vocable désigne l'occurrence d'un lexème dans un discours. Le lexème désigne les unités virtuelles qui composent le lexique, le mot n'importe quelle occurrence réalisé en parole, le vocable l'actualisation d'un lexème particulier dans un discours¹.

¹ Dictionnaire de linguistique et des science du langage. Op. Cit. p. 507.

Latitudes dérivationnelles de racines communes à travers trois dictionnaire berbère à savoir : Le *Dictionnaire kabyle-français* de J. M. Dallet, le *Dictionnaire touareg-français* de Charle de Foucauld et le *Dictionnaire tamazight-français* de Miloud Taïfi.

Tableau I :

	s_			ttw_			m_ / n_			N. A. V.			N. C.			N. A.			N. I.			Adjectif		
	Nb. R.	%	Nb. U.	Nb. R.	%	Nb. U.	Nb. R.	%	Nb. U.	Nb. R.	%	Nb. U.	Nb. R.	%	Nb. U.	Nb. R.	%	Nb. U.	Nb. R.	%	Nb. U.	Nb. R.	%	
Dallet	19	63.4	22	7	23.4	8	10	33.4	13	30	100	114	22	73,4	39	9	30	14	5	16.7	9	6	20	14
Taïfi	18	60	21	10	33.4	10	11	36.7	11	16	53.4	26	22	73.4	42	13	43,4	15	3	10	8	2	6.7	6
Foucauld	27	90	81	6	20	16	13	43.4	29	29	96.7	136	20	66.7	72	12	40	26	3	10	3	/	/	/

Les abréviations :

- Nb. R. = Nombre de racine par rapport au totale des racines present.
- Nb. U. = Nombre d'unité qui découle du nombre de racine de chaque catégorie.
- % = Pourcentage des racines de chaque catégorie par rapport au totale des racines prise.
- S = dérivé actif ; ttw = dérivé passif ; m / n = dérivé réciproque ;
- N. A. V. = nom d'action verbal ; N. C. = nom concret ; N. I. = nom d'instrument.

D i c.	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent		Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA	
D. B		bibb	Porter sur le dos	sbibbi sembibb		mbibb mesbibb	abibbi, ibibbi asbibbi, asbbibbi ambibbi, asembibbi	timbibbit			
	F. B	bubu	Porter sur le dos	sebbebbu, sibebbu			abubbu, asebbebbu				
T. B		bubba	Porter sur le dos	sbugba sebnbabb		msbibb	abubba				
D. BD		bedd	Être debout	sbedd ssebbed	ttwabded	msebdad	Ibeddi, tibeddi tibeddit, ubeddin addud, abadad asbeddi, asebbed amsebedd	tanebvai			

D i c.	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms			Nom d'agent			Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA			
F. BD		ebded	Se tenir debout	sebded sâbdâd		nebded	tébédidi, abedbeded anebeded, asebbed	tesebdet asebbed	anâbdad, t_t anbdid, t_t				
T. BD		bedd	Être debout	sbeda		msbedda	ibeddi abadad	tiddi, idedd ibded	anebdad				
D. BV		ebvu	Partager		ttwabvu	msebvu	beñu, tubvin amsebvu	ibeñuten					
F. BV		ebvu	Être séparé										
T. BV		bvu	Partager		Tubva		Beñu		anebvu				
D. BGS		ebges	Se ceindre	ssebgges	ttwabges ttwibges		lbegs, attwabges asebgges, attwibges	Aggus abagus					
F. OBS		eobes	Mettre comme ceinture à la taille	seobes, sâobâs			aseobes, aoabas, ateobes, taobest	aseobes, t_t iseobas, oebes					
T. BKS		bekkes	Se ceindre				Abekkes	abekkas					

D i c.	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent			Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA		
D.	BY	ebbi	Pincer		ttwabbi	myebbi	Tubya, tubyin Amyebbi					
F.	BT	ebet eobet	Faire sauter, couper	sebet, sâbât seobet sâobât	tebet teobet tâteobât		Ebût atbet asbet aoabat, aobetoebet aseobet, ateobet , aoebbit aorenbet	tebûtut, abet abûtut, tâtebât tasbet, aoebbit aorenbet				
T.	BY	bbey	Couper, trancher	slubbi	tyibbey	myabbay	Ubuy Tubbiyt		anabbay tisibbi			
D.	DKL	ddukel	Aller ensemble	sduke		mdukkal mesdukkal masdukkal	adukel, aseddukel asdukel, amdukkal	tadukelt tadukli	ameddakel			
F.	KL	ekel	Manger, marcher	sekel, sâkla, semmeklu, sameklaw, sessikel, sâsâkal		nemekli, nemekel	Takelawt, asekli, anmekli, ameklu, asemmeklu, asikel, âsessikel	taseklut, amekli, ameklu, tekkilt, tâklé, timmessâkul	âmessâkul, âtûla			
T.	DKL	ddukel	Aller avec qqn			mdukkal		Tiddukla	amddak ^w el			

D i c.	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent		Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA	
D.	DMR	demmer	Donner des coup		ttudemmer		ademmer attudemmer	idmer tidmert			
F.	DMR	admer	Monter [un]seddemer terrain en pente]sâdemâr				adamar aseddemer	aseddemer taseddemert ademer tadmert			
T.	DMR	dmer	Bousculer		tudmer	medmar	admar	admer, t_t			
D.	DR	edder	Vivre	ssider			tudert, tuddra tiddrin, tuddrin, asider	tudert tameddurt idir			amuddir, t_t amuddur, t_t
F.	DR	edder	Vivre	suder sûdûr		mesuder	tîmsûdûr, tameddurt asûder, amsûder	ameddur asâdur	amuder		
T.	DR	dder / idir	Être en vie	ssidr				tudert			
D.	DR	ader	Descendre	ssider		msider	tudrin, tadert addur, asider anduder				

D i c.	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent			Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA		
F. DR		ader	Presser fortement	très seder sâdar		nemidar nemider	addar, anmidar anmider, asder, aderder	édér	amâsder			
T. DR		ader	Appuyer sur...		tyider		adar, amyadar	idr, tamadart	amadar			
D. DREL		dder\$el	Être aveugle	sder\$el		myesder\$al	tudre\$lin, tidre\$lit, asder\$el asedder\$el amyesder\$el	Tidder\$lit tader\$el	t tidder\$el		ader\$al, t_	
F. DREL		der\$el	Être aveugle	sedder\$el sâder\$âl			tedder\$el asedder\$el		ader\$al, t_ t émédidir\$el, t_ t			
T. DREL		der\$el	Être aveugle				tider\$el		ader\$al			
D. DRS		udrus	Être nombreux	peu			Tudrusin	ddrus				
F. DRS		idras	Être en quantité	petit sedres sâdrâs			tedersé asebres					
T. DRS		drus	Être peu	sedrus	tusdrus							
D. DS		idis	Coté					idis, ta_t				

D i c.	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent			Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA		
F. DS		ddes	Disposer l'un de l'autre	sudes, sûdûs semmeddeds sîmdeddûs		nemeddes nemeddas mededdes	ûdûs, anmeddes asûdes, anmeddas amdeddes asemededdes	téddist, édis élemdis é\$erdis, tasdest, tadist, aduuddus		tasdest		
T. DR		drira	Être dénoué, démêlé, être rangé									
D. DZ		ddez	Piler		ttwaddez	myeddez	tudza,anedduz attwaddez	Uddiz	amudduz	amaddaz, t_t azduz, t_t		
F. DH		edd eddeh dehdeh	Piler	suddi swedd sâwedda <u>zudezûdûh</u> zeddehdeh zâdehdâh	twedi twedd <u>tweddeh</u> <u>tweddah</u>	nemeddi nemedd <u>nemeddeh</u> <u>nemeddah</u>	tidawt, asweddi anmeddi, atweddi, azûdeh, anmeddeh atweddeh,, ûdûh atweddah, adehdeh azddehdeh	taddawin tedahdah		tindé		
T. DZ		edz	Piler, passer au pilon		tuyidz	myudza	uuz tudzit / tuddezt	uddiz, t_t aêuddiz asudz		tamaddazt azduz, t_t afdiz		
D. G		eg	Faire				Tugin tigin					

<i>D i c.</i>	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent			Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA		
F.	O	eo <u>muoou</u>	Fair <u>Faire ensemble</u>	sweooi, sweoo sâweooa seteo, sâtão, sioo sâooa	tweooi tweoo tâweooa tîtweeooi	muooi nemeoou nemeoo	Taoa, timeoou timeoou, tîoawt, asweooi, tîoi amuooou, tamuooit anneoou, asteo atweooi, tiooit, asiooi		émeooi, t_t amesseteo amâstao			
T.	G	g	Faire, agir		tuga	myugga	tigit	imyugan				
D.	G	egg ^w	Pétrir ; être pétri				tugg ^w in, ugg ^w u, tugg ^w i, tigg ^w it, ugg ^w i tigg ^w i	ugg ^w i tugi				
F.	G	egg	Pétrir				tîgawt	ahaoa				
T.	G	egw	Pétrir, être pétri				tigg ^w it	ugg ^w i				
D.	GD	agad	Avoir peur ; redouter			myagwad	tug ^w din, tug ^w din tig ^w din , asig ^w ed amyug ^w ed	lxuf			amagwad, t_t	
F.	KSD	uksad	Avoir peur	suksev, suksuv	tweksev tweksav	nemeksev nemeksav mesksev, meseksav	tukseva, asuksev, anneksev, anneksav, atweksev, atweksav, amseksev, amseksav	amâksav, tisuksâv				
T.	GD	gg ^w ed	Avoir peur									

D i c.	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent		Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA	
D.	GJ	ggao	Déménager, décamper	sgao			Agaoi, lemgioat Asgaoi,aseggaoi				
F.	O [F]	aoeo	Être éloigner de...	seooeo, suoceo sememoceo sâooao, sûooouo sînmeooîo		nemeooeg nemeooao	éoeo, aseooeo anmeooao anmeooeo asenmeooeo				
T.	GDJ / GJ	gadj	Déménager	sgadj			agedji				
D.	GJL	ggujel	Être orphelin	sgujel			agujel, tiggujelt tigujli, asegujel aseggujel	tagujelt	agujil tagujilt		
F.	OHL	ouhel	Être orphelin	zeoouhel zioûhûl			Eooûhel, azeooûhel		aoûhil		
T.	GJL	agujil	Orphelin						agjil, t_t		
D.	GLZM	agelzim	Hache, pioche							agezim, t_t	
F.	OLHM	aoelhim	Houe							aoelhim	
T.	GLZM	sgelzem	Tailler à la hache	sgelzem						tagezimt agelzim	
D.	GM	ag ^w em	Puier				ag ^w am, tig ^w am, tugmin		anag ^w am, t_t	asag ^w em t_t	anag ^w am, t_t
F.	OM	aoem	Puier	sioem sãoâm			aooam , asîoem, téooimt		anãoam		
T.	GM	agem	Puier de l'eau	sigim			agam	igm, asagum	anagum		

D i c.	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent			Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA		
D.	GMJ	ggammi	Refuser				agammi					
F.	O	uoi	Refuser	suoi, sũoiy			tũoit, asũoi					
T.	GM	gumma	Refuser									
D.	GMR	egmer	Cueillir ; butiner				agmar, tagmert tugemrin	tagmert	tanegmart			
F.	OMR	eomer	Nourrir avec surabondance	seomer sâomâr			aoamar aseomer	oemmûret	anâomar, t_t_ éoimer			
T.	GMR	gmer / jmer	Chasser		ttugmer			tagemrawt tajemrawt tanegrawt	anegmar			
D.	GN	gen	Dormir, couché	sgen		mmesgen	taguni, tugnin, tignit, asgan amesgen	taguni asg ^w en	amgun aseggan			
F.	ON	eoan	Être accroupi	seoen sesseoean semeseoean sâgân sâseoean simseoeân semmeoean sâmeoeân		nemeoen nemeoan meseoeen	tamaoint, ajjen anmeoen anmeoan aseseoeen amseoeen asemmeseoeen amoen asemmeoen	ajjen asemmeoânũ eoen taoâna amaoin	asemmeseo oan			
T.	GN	gen / jen	Se coucher	sgen	tusgen	mesgen	taguni, asgan	asg ^w en	amgun			
D.	GNF	sgunfu	Se reposer	sgunfu			Asgunfu					

<i>D i c.</i>	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent			Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA		
F.	ONF	ounfu	Avoir large part	seooenfu, sioenfu			Aounfu, aseooenfu	taoanfit				
T.	GNF	sgunfa swunfu	/ Se reposer	sgunfa ssgunfa			asgunfa	asgunfa				
D.	GNW	Ssignew	Dans l'expression <i>yessegnew</i> <i>lêal</i>					igenmi tignewt, asigna				
F.	ON	aoenna	Ciel					Aoenna taonawt, taoint				
T.	GNW	signew	Se couvrir	signew				igenna, tignut isegnew				
D.	GR	ag ^w ar	Surpasser, dépasser	ssig ^w er			tug ^w rin ugar, asag ^w ar tug ^w arin	asag ^w ar, tisig ^w ert timenyugert	tamagurt			
F.	OR	eoer	Lancer (un corps solide)	seor semmeor sâoar sâmeoâr		meor	éoîr, téoéré asoer, atoer asemmeor amoer	teoert ajjert tasoert têoert , téoéré tamaourt amoer	anemmeor			
T.	GR	ager	Être plus âgé	ssigr,ssegru semyagar		myager	asigr, agar	amyagar mgeraytnas				

<i>D i c.</i>	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent			Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA		
D.	GRS	egres	Geler	ssegres	ttwagres		agras, agris, igersan, asegres	agris				
F.	GRS	tagrest	Hiver					tagrest				
T.	GRS	Gres segres	Geler Hiverner	sgres				agris, tagrest	amssegrs			
D.	GT	gg ^w et	Abonder, abondant être	ssuget			agg ^w at, tugg ^w ta tugg ^w a, tug ^w atin asuget, amsug ^w et					
F.	O	ioat	Être en grande quantité	seot, sâoât			aout, ajjet					
T.	GDY	Gudy / ggidi	Être nombreux	sgudy		msgidy		agudiy, ugut				
D.	ML	imlul	Être blanc	ssimlel			tumlulin asimlel	temlel tamellalt timelli, timulin tumlilt, umlil				amellal, t_t

<i>D i c.</i>	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent		Adj.	
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA		
F.	ML	imlal	Être blanc	semle sâmlal semmeluwet sîmluwit semmelumelu sîmlumelu semmelumelu sîmlulu semmele\$le\$ sîmle\$î\$ ehlemehmel zîhmelmîl	tâjemlâl		temellé,temmûle t temmûlest tajjemlest, amlewwi asemmelewwi amlumelu asemmelumelu, amlîlu, semlel asemmelîlu amle\$le\$ asemmele\$le\$ azehhemehmel ahemehmeh	emellé amellal, t_t tamellemelt amul mûla-mûla amûlas ajemlal tamelawlawt émemmel témemmelt				
T.	ML	mlul imlul	Être blanc	semlul				Timelli, simlil umlil, t_t			tamelli umlil amellal	
D.	MER	im\$ur	Être grand, être considérable en proportion ou valeur	sem\$er sâm\$ar sim\$ar	twesem\$er twesem\$ar	nesem\$er nesem\$ar	tem\$ ^w er tumeqq ^w rin timeqq ^w rin asem\$ ^w er, asim\$ur	tem\$ ^w er	am\$ar tam\$art		ameq ^w ran ameq ^w raêa n	
F.	MER	im\$ar	Être grand	sem\$er sâm\$ar sim\$ar	twesem\$er twesem\$ar	nesem\$er nesem\$ar	teme\$ré, tem\$er asem\$er atwesem\$er atwesem\$ar ansem\$ar,	ameqqar				

D i c.	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent			Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA		
T.	MER	m\$ur	Être grand	sssem\$ur				tim\$ert, sssem\$ur ame\$rawt,	am\$ar t_t			ameqran, t_t sssem\$ur
D.	MRD	emred	Se traîner sur les genoux	sssemrured			amrad, amured asemmured amrured asemrured					
F.	MRD	Mured	Ramper	semmured sîmûrûd			Amûred, asemmûred					
T.	MRD	mrured	Ramper				Amrured					
D.	MRY	emri	Frotter appuyant	en			amray					
F.	MR	emri	Frotter	semri, sâm rây		nemrey	amaray, asemri, anemri					
T.	MRY	mrrey	Frotter, se frotter		ttumrey	memrey	Amray	mrreyi\$el		tamerrayt		
D.	MT	emmet	Mourir				tummutin tummtin	lmrut tamettant				
F.	MT	emmet	Mourir				tamettant		enemmitte n anminitten			
T.	MT	mmet	Mourir					lmrut, timattin	amettin			

<i>D i c.</i>	Racine	Lexème	Équivalent Français	Verbes			Noms		Nom d'agent		Adj.
				s_	ttw_	m_ / n_	NAV	NC	AA	ANA	

Résumé en **berbère**

Tazwart :

Di tallit i deg i nella, igrawalen¹ d allalen yettweêwiooin aîas, ulac win ur ten-issexdamen ara, ama d win d-yufan uguren deg usenfali² n tiktiwin-is, ama d win d-yufan uguren di tira n wawalen s timmad nsen. Ass-a, seg yinelmaden d yisdawanen ar yiselmaden nsen, seg yimussnawen ar yine\$masen, merra ger cwiî d waîas seqdacen-ten.

Di kra n tmura am tid yecban Fransa ne\$ Legliz, igrawalen weêednsen cban tikebbunay, acku aîas n yixeddamen i yettekin i wakken ad d-ten-id suf\$en. Igrawalen yecban Petit Larousse di Fransa ne\$ Oxford di Legliz, ttwasufu\$en-d yal aseggas, yerna yal tazrigt³ s umaynut. Di timura n waeraben, ad naf da\$en am wakka kra n yigrawalen, ger yegrawalen agi nezmer ad d-nebder : Lisan læaôab d Lmunoid, wigi d igrawalen i d-yeff\$en aîas ay agi, yerna ulac lemtel nsen.

Ma d tutlayt n tmazi\$, ur nettaf ara aîas n yegrawalen i d-yettwasuf\$en fell-as, acku anadi deg weêric-agi, melmi kan i yebda fell-as. Ger yegrawalen n tmazi\$ i yellan, nezmer ad d-nebder : agrawal *Tatergit-Tafôansist* n Charles de Faucoult (1953), win n *De Venture de Paradis* (1844), d wid n Delheure *Tuméabt-Tafôansist* (1984) d *Tegregrent-Tafôansist* (1985), d Win n İayfi *Tamazi\$t-Tafôansist* (1989).

Ger yegrawalen i yettwaxdmen \$ef tentala n teqbaylit ad d-naf : Agrawal n Brosselard d Sidi Ahmed ben Elhadj (1844), d ugrawal n Creusat (1973)d ... , alama newwev-d \$er ugrawal n Dallet (1982).

Deg unadi-agi, newwi-d awal \$ef ugrawal n Dallet, neerev deg-s ad d-nekkes akk tucviwin⁴ d yigulen⁵ n ugrawal n Dallet. Mi tent-id-nufa,

¹ Agrawal (U_) / Igrawalen (Yi_) / Tagrawalt (Te_) / Tigrawalin (Ti_) / Tigrawaltin (Ti_) : Agraw (Groupe/corpus) + Awal (Mot/lexie) : Dictionnaire, par opposition à glossaire (amawal) qui est très générale.

² Asenfel (U_) / Isenfalen (Yi_) / Tasenfelt (T_) / Tisenfalin (T_) / Tisenfaltin (T_) : Expression ; V. : Senfel.

³ Tazrigt (te_) / tizigin (te_) : Édition.

⁴ Tucivit (t_) / tucviwin (t_) : Lacune

⁵ Agul ((u_) igulen (yi_) : Erreur

neεêev ad d-nefk kra n yisumar¹, deg-sen neεrev ad d-nese\$ti kra ger igulen i d-nufa.

Agzul n yixfawen :

Ixef amenzu², d asegzi n wawalen ussnan i nessexdem deg tezrawt-agi. Ugar n wawal i d-newwi deg wehric-agi, d ameslay \$ef tiramawalt³ s timmad-is : iswan-is, tiktiwin i d-yeqqnen \$er-s (am tarrayt tamatut n yigrawalen),

Nenna-d bellli, tiramawalt d anevfar⁴ n telsasnit⁵, iswi-is d anadi n iberdan d tarrayin yelhan akken win yettarun igrawalen ad d-heggin igrawalen yelhan, i yime\$riyen.

Zik imusnawen ur gin ara amgarad ger tiramawalt d tassnawalt, ma d tura teggen amgarad, acku tiramawalt d taslevt n yilaksamen⁶ ma d tiramawalt d tussna n unadi \$ef yiberdan i yelhan i uheggi n yigrawalen yelhan, tiramawalt tedha-d da\$en s useggem n yigrawalen akken ad ishilin i t\$uri. Nezmer ihi ad d-nini tiramawalt tesexdam igemav, i wu\$ur tesawev tessnawalt.

Iswi n tiramawalt d iswi n yal agrawal, acku iswi n tiramawalt d anadi \$ef tarrayin yelhal i tira n yigrawalen, ma d iswi n yigrawalen d awelleh n yime\$riyen.

Tudsa n yigrawalen teéli \$ef snat, tella tudsa tal\$awant⁷ d tudsa tadeffant⁸. Di tmenzut, ad d-naf ayen yak i d-yeqqnen \$er useggem n yegrawalen, ama d aseggem n tudfiyin, ama d aseggem n tizegzilin⁹ i ssexdamen wid yettarun igrawalen.

¹ isumar : Proposition.

² Ixef (yi_) / ixfawen (yi_) : Chapitre.

³ Tiramawalt : Lexicographie

⁴ Anavfar : Discipline.

⁵ Talsasnit : Lexicologie.

⁶ alaksam (u_) / ilaksamen : Lexème(s) par opposition à l'emploi de concept *awal* = mot.

⁷ tal\$awit : formelle, forme adjectivale de *tal\$a* : la forme.

⁸ tafekkant : interne, forme adjectivale de *tafekka* : corps

⁹ tazegzilt (t_) / tizgzilin (t_) : abréviation de agzul être court.

Awalen yellan deg tudfa¹ teîlafar-it-id tbadut. Ma yella aîas n inumak i yesêa wawal-nni, ad as-xedmen i yal anamek, yien n wuîun, ne\$ yiwen n uzamul ad yessemgerden inumak-nni. Syen yal anamek sedfaôen-t s umedya ne\$ sin, ara yesegzin² tabadut-nni.

Tiramawalt n tefôansist, ger tid yebda \$ef zik lêal. Igrawalen imezwura n tefôansist, bdan-d di lqern wis sedis d mraw, syen almi d ass-a, aîas n yegrawalen i d-ibanen, nezmer ad d-nebder: *Thesaurus* n Nicot, d *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), d *Dictionnaire n Richelet* (1680), ... almi d ass-a aîas I d-yef\$en.

Ttiramawalt n tutlayt n taêôabt ulla d nettat tebda \$ef zik lêal, tezwar tin n tefransist : igrawalen imezwura banen-d di lqern wis sa. Ger-asen : *Kitâbu Lâayn* n Al-Xalil Bnu Aêmad Al-Farahidi (lqern wis sa), *Tahdibu Llu\$a* n Al-Azhari Abu Manûr Muêammed Ben Aêmad (950), *Taou llu\$a wa siêaê al-âarabiyya* (973),

Tiramawalt n tmazi\$t ur tebda ara \$ef zik lêal, acku tikti n wexdam n yigrawalen \$ef tmazi\$t, teban-d di lqern wis tza d mraw. Ger yegrawalen n tmazi\$t i yellan ar ass-a, nezmer ad d-nebder : *Grammaire et Dictionnaire abrégé de la Langue berbère* n Venture de Paradis (1884), d ugrawal *Dictionnaire français-berbère* n Ben LËadj Ali d Brosselard (1884), d *Essai du Dictionnaire-français- kabyle* n Creusat (1873), d *Dictionnaire kabyle-français* (At Mangellat), d *Dictionnaire tamazight-- français* n Taïfi (1991)... .

Îîaqa n yegrawalen-agi d igrawalen i xedmen irubiniyen³, êala win n İayfi (1991), akk d win n Sid qawi *Dictionnaire français-tamahaq* (1884) i xedmen imazi\$en, ne\$ wiyav merra d ibeôôaniyen i tenixedmen, yerna ulac yiwen ger asen iyettwaxedmen merra s tmazi\$t, irkel d igrawalen tafôansist-tamazi\$t, ne\$ tamazi\$-tafôansist.

¹ Tudfa / tudfiwin : Entrée ou adresse d'un dictionnaire. Du verbe adef : entrer.

² segzi / asegzi : faire comprendre, expliquer

³ Arubi (u_), irubiniyen (yi_), tarubit (t_), tirubiniyen (t_) : Européen(s) .

Deg yixef wis sin nesegzi-d deg-s kra n wawalen igejdanen¹. Nesegzi di tazwara « awal », amek i d-yettban di telsesnit, amek i d-yettban da\$en di tmazi\$. Awal agejdan-agi ibana\$-d ur d-yemmal ara s tidett, ansi yebda wawal, ansi i yekfa, acku tamezwarut, ur yesëi ara yiwen unamek, tis snat ur yesëi ara yiwet n tal\$a, tis krad,ur yesëi ara yiwet n tewsit n tseddast. Imi asexdem n wawal agejdan-agi iëewweq, imusnawen msefhamen akk ad t-ksen, yerna ad t-beddlen s wawalen niven. « Martinet » yefka-d isem n *umunim*² d yisem n *umurfam*³. Llan da\$en imusnawen i yessexdamen isem n *ulaksam*⁴.

Tineqqivt tis snat i \$ef d-newwi awal, d asnulfu n wawalen di tmazi\$. Tmazi\$, am tutlayin *tiëamiyin-tisamiyin* \$er sent sin n yiberdan n wesnulfu n wawalen, wigi d *tasuddest* d *amsudem*. Tasudest teéli \$ef sin, \$ur-nne\$ tasuddest s « n » d tsuddest taêrfit (wer « n »), tasuddest taêrfit d asemlili n sin wawalen akken ad d-mlen yiwet n t\$awsa, amedya (mdy) : as\$arsif : as\$ar + (a) sif. Tawsit tis snat d asemlili n snat n wawalen s tzel\$a n am ifirelles n i¼rumyen.

Abrid wis sin d tasudemt, ula d nettat teéli \$ef snat, tin s tmerna n wewûil \$er wemyag ne\$ \$er yisem. Tamezwarut, d asenîêev n yewûilen : s, S, z, Z, \$er yemyagen, mdy: z + enz = zenz. Ne\$ *my*, *m*, *ms*, *mS*, am : kkes + my = myekkes, enz + m = menz, nîêed + ms = msenîad. Ne\$ da\$en *ttw*, *M*, *n*, *N*, am : ttw + ddem

Ma d tis snat d timerna n kra n yewûilen. Iwûilen-agi renun i yemyagen akken ad d-nesufe\$ ismawen. Iwûilen-agi d:

- Timerna n yewûilen \$er yemyagen i usufe\$ n yismawen, imedyaten: kkesß + am = ameksa, aooew + an = anaooaw, as + rgel = asergel, im + inig = iminig.

- arbib : arbib yettwasufu\$-d seg wemyag, mdy : ibrik → aberkan.

¹ Awal agejdan (w_) / awalen igejdanen (w_) : Concept clef(s).

² amunim (u_), imunimen (yi_): monème(s).

³ amurfam (u_), imurfamen (yi_): morphème(s).

⁴ alaksam (u), ilaksamen (yi_) : lexème(s).

Nezmer da\$en ad d-nesuffe\$ isemawen seg yemyagen mdy : awal + s = siwel / ssiwel.

tawsit tis snat n usudem d tawsit i d-yesufu\$en ismawen s talsa n yiwet ger tergal n yisem, mdy : fa / fafa, ne\$ s tmerna n kra n yewûilen, mdy : rwi / berwi.

Ixef aneggaru d taslevt n ugrawal n Dallet. Ixef-agi yeéli \$ef sin, amezwaru d aweûûef, wis sin d taslevt n ugrawal Dallet. Agrawal n Dallet d agrawal i yettwaxedmen s \$ur wemôabev n yiôumyen Jean-Marie Dallet, imeslayen-is d imeslayen i d-yesegrew di temnavt n At Mangellat di Lwilaya di Tizi Wezzu. Adlis-agi d adlis i d-yef\$en deg useggas n 1982, mraw n iseggasen segmi yemmut Dallet.

Ar ass-a, agrawal n Dallet, ger yegrawalen igerrzen añas. Igerrez acku ama d tira ama d tal\$a n ugrawal s umata, weneen. Ma yella nesečna agrawal-agi \$er yegrawalen niven yettwaxedmen \$ef tmazi\$, agrawal-agi yelha, iseggem, ur yettewiq ara anadi n wawalen deg-s.

Tudfa n ugrawal-agi am tudfiyin n îñaqa n yegrawalen n tmazi\$, d iéuran n wawalen, ddaw yal aéar yettwaru wawal s lekmal-is. Syen, awal-nni (d isem ne\$ d amyag) yeîafaô-it-id, wawalen i d-yefrurin seg-s. Yal awal \$ur-s tabadut s tefôansist, yal tabadut teîafaô-itt-id kra n imedyaten, yal amedya yettwasuqel \$er tefôansist.

Aêric wis sin deg yixef-agi d teslevt n wegrawal s timmad-is, neêrev ad d-nekes akk igulen d tecviwin i nufa deg-s.

£as ulama tira deg ugrawal n Dallet telha, ur tetteewiq ara t\$uri deg-s, nufa-d \$as akken kra n tucviwin. Ger tucviwin n tira i nezmer ad d-nader, d tira n wawal yellan deg tudfa am akken yettwaru umedya s umata (ame\$ri ur as-d-yettban ara wawal yellan deg tudfa deg yimediyaten). Nezmer da\$en ad d-nader tucviwin di tira n kra n ilaksamen deg umedya : amyarur yura *teêeme* lbidal ad yaru *teêma* (deg usebtar wis 127 aéar D). Nufa da\$en kra n ilaksamen ur sêin ara yiwet n tira, mdy : n *wer-ooïn, werooïn, wer-oin*.

Ger yigulen niven i d-nufa, d tukksa n kra n wawalen, ama d awalen imaynuten, ne\$ d awalen imerwsen. Deg umawal ur nettaf ara awalen am *tanmirt*, *azul*,... . da\$en ur d-nettaf ara awalen am *akaymyun*, *îumubil*, ...

Nekes-d da\$en igulen n usmal¹, igulen-agi ad tnafe élin \$ef wacêal deg ugrawal. Ad d-naf :

- Asemblili n sin wawalen imazi\$en ur netteki ara \$er yiwen n uéar, mdy : *tadist* d *tiddas* ttudsen daw DS, amzun ttekin \$er yiwen n uéar, wis sin d asemblili n wawalen imerwasen am *ehdu* d *lehdiya* ttudsn daw HD amzun ttekin \$er yiwen n uéar, da\$en d asemblili n wawalen amenzu d awal amazi\$, wis sin d amerwas am *mel* d *tmelli* amzun kkan-d deg yiwen uéar.

- Abini n yismawen di tudfa, tucvet-agi tettili ticki ad yilli yisem deg tudfa, mdy : *arekti* \$as akken yekka-d deg wemyag *erki*.

- Tudsa n wawalen daw waîas n yiéuran, mdy : *aveggal* ad tnafe daw VGL (asebtar wis 173) d VWL (asebtar wis 183).

- Tudsa n kra n wawalen daw iéuran maççi nsen, mdy : *ekker* daw KR lbidal ad yili daw NKR.

Nufa da\$en igulen n tbadut, ger igulen-agi i d-nufa deg ugrawal d :

- Aseqdec n wawalen yellan deg tudfa deg tbadut, mdy : Aseqdec n wawalen *asqif* d *ta\$urfet* deg tbadut « entrées couvertes menant à la cour intérieure. *Asqif* porte souvent pièce d'étage nommée *ta\$urfett* ».

- Aseqdec n wawalen imazi\$en deg tbadutin, mdy : amyar uyeseqdec *adaynin* di tbadut n wawal *ti\$er\$ert* « Sol de maison, distinct, séparé de l'étable : *adaynin* ».

Igulen s wayes i nezmer ad nfak taslewt-nne\$ d wid n imedyaten. Ger igulen-agi i d-nufa ad d-naf :

- Aseggem n imedyaten deg ugrawal. Deg ugrawal imedyaten ur édilen ara yiwen webrid amek isegmen: tikwal yal tabadut teîîafar-itt-id

¹ asmal (u_) : classement.

yiwen ne\$ sin imedyaten, tikwal niven alma fuken-t d badutin i d-ttilin yimedyaten, mdy : imedyaten i d-yefka wemyaru akken ad d-yesegéi tabadut n wawal «*benneq*» llan-d wa defir wa, tibadutin d yimedyaten yal yiwen weêd-s.

- kra n yimedyaten ur asen-yexdim ara wemyaru tasuqilt yelhan, mdy : ay acnaf a bu tmecvin (asebtar wis 98) tasuqilt-is : toi, roquette munie de peignes , lameena d-agi amyarur maççi d *timecvin* i d-yeena lameena d isenanen.

- aseqdec n wawalen n tmazi\$ feg tsuqilt n yimedyaten, mdy : Deg tsuqilt n umedya *aôvel n ezzit* amyarur yeseqdec tteebga « La moitié de tteebga ».

Taqqrart :

Agrawal amezwaru i yettwaxedmen \$ef tmazi\$ iban-d deg useggas n 1884, iga-t yiwen n wefôansiw. Ar ass-a igrawalen n tmazi\$ i yellan d igrawalen tafôansist / tamazi\$ (ne\$ tamazi\$ / tafôansis), yerna tugett nsen d igrawalen ixedmen yefôansiwen, ad d-nekkes kan igrawalen n Sid Qawi d İayfi.

£as ulama seg mi d-yeffe\$ wegrawal amezwaru ar ass-a aîas n yigulen d tecviwin i se\$tin, aîas niven mazal-itent.

Deg ugrawal n Dallet nufa-d deg-s kra n yigulen. Ugulen-agi, élin \$ef acêal, ad d-naf tid n tira, tid n tdabut, tid n imedyaten akk d tid n usmal.

Di tagarra nezmer ad d-nini belli kra n tucviwin d yigulen ass-a nezmer ad nefhem ay\$er llant, lameena ase\$ti nsent yewêr maççi d izli, ticviwin am tid yecban tudsa n wawalen yewêr use\$ti nsent, acku llan-t kra tergal i ye\$lin, ruêen-t, yerna aseksel n sent maççi d ayen isehlen. Lameena kra n tucviwin nezmer ad tent-nekkes, am tid n tbadut ne\$ tid n tsuqilt n yimedyaten.

Résumé en **arabe**

في أيامنا هذه، أصبحت قواميس اللغة أداة عمل مميزة، لا غنى عنها، كل شخص يجد بها دالته، من أيها طفل متمدرس إلي أستاذه، إلى التقني السامي، إلى الصحفي والكاتب إلي النابغ في اللغة، أيا كان مستواه، حتى أصبح كل يجد فيه عما يبحث، إن كان يبحث عن أية معلومة أو على الأقل، نجد في ذا القاموس سبيلا إليه، ومنه نبحث أيضا عن نحو اللغة ونستفسر عن قواعدها، من جمع وإعراب، من مفهوم إلى مجالات استعمالها.

من تلك بلدان، نجد فيها مؤسسات جعلت لنفسها القاموس أهم إنتاجها، ففي فرنسا مثلا، نذكر اللاروس الصغير والروبرت الصغير و آشيت ... كلها ذات إصدار سنوي متواصل، هناك أي الأكسفورد الشهير لدارسي اللغة الإنجليزية، يجب القول أن هذا الكتاب يستحوذ على فريق من العلماء خاصة به. الوطن العربي زهيد في هذا المجال، نعترف بامتلاكه قرونا من الخبرة العريقة، من أحد و أتم عمل عرف كذلك، ألا وهما السان العرب و المنجد، لقد أصبحت هذه الأخيرت من أكثر المعاجم العربية طباعة في الشرق الأوسط خاصة و لا يضاهيه أيها عمل في فصاحته ومضمونه و مادته التي يتخذها علماء المعاجم مصدرا يستلهمون منه، ولا ينافسه في هذا أخرة.

فيما يخصنا، و الحديث سيكون عن القواميس الأمازيغية، يجب القول بأن هذه اللغة لم تحضى بأية اعتراف إلى كلغة وطنية في بعض البلدان منها الجزائر رغم كونها اللغة الأم للعديد من الجزائريين و أين تعتبر كإحدى مقومات شخصيتها الوطنية فقط، لكن هذا كله جعلها تقتحم ميادين جديدة وهامة، وهي التي كانت لعامة الناس شفوية، اقتحمت هكذا ميدان الإعلام و الصحافة، ودخلت التعليم، وحضت على مكانة في وسائل الإعلام؛ وباستمرارها في هذا المنوال، تعين عليها التكفل بإصدار القواميس، كي تنتشر مفرداتها على السواد الأعظم، كل على سواء.

قبل ذلكم عمل، أردنا أن نعطي نبذة عن ما اكتسبه الأمازيغ من قبل، حقيقة، تمتلك اللغة الأمازيغية بكل السنة المختلفة، أعمال من أجود الأعمال، نذكر مثلا

القاموس الترقى -فرنسي، لشارل دي فوكوه، الصادر سنة 1953 م نذكر أيضا قاموس دي فنتور دي بردي، سنة 1844 م، يوجد أيضا ما يعرف تحت اسم القاموس الميزابي-فرنسي و القاموس ورجلي -فرنسي، كلاهما من أنامل دولور، سنة 1953 م/ 1985م، نذكر أيضا قاموس طائفي، الذي عمل على تمزيغت لإصدار قاموسه تمزيغت- فرنسي، وهو آخر الأعمال الجامعية صدر عام 1989 م. كل هذه المعاجم قواميس مزدوجة اللغة، ترتيبها غالبا ترتيب للمصادر، مما جعلها صعبة الاستعمال، على العامة خاصة، لا بالنسبة للجامعيين المختصين بها.

القبائلية تملك عدة قواميس، منها: قاموس بروسلاو سيدي أحمد بن الحاج الصادر عام 1844م، نذكر أيضا قاموس كروزاه الصادر عام 1873م وغيرهم، يبقى القاموس قبائلي- فرنسي لجون- ماري دالي (1982م)، أحسنهم تجريدا وأكثرهم مادة، ولقد أصبح من أكثرها تداولاً.

لقد وحدنا أنفسنا ملزمين ومن باب الاجتهاد، ملزمين بإقدام شكل من أشكال النقد لهذا النوع من القواميس، فأبدينا منه محسناته و مساوئه، وارتأينا تقديم أداة وصل بين القاموس و كل ما يحتمل إصداره من قواميس، مفسحين الطريق لكل من يرتئي إتباعه، فقد أنهينا هذه المذكرة بإعطاء بعض الاقتراحات التي تختمها.

بعد قراءة تحليلية لمحتوى قاموس دالي، بكل إقرار التعرف على نقائص هذا المعجم، نذكر منها الخاصة بالكتابة أو التجريد، المؤشرات والهوامش، أخرى متعلقة بنظام ترتيب المفردات، كذا تعريفها وتمثيلها أو بلفظ متواضع، كيف قورنت حقائق لغتنا هذه بقرينة أخرى، بعيدة كل البعد عنها...؟ الأحسن تركيزنا أو تركيز عملنا على المشاكل المنحصرة في مجال بحث علم المفردات العامة التي تعني بمشكل الشرح، شرح المفردات وتلك التي تهتم بما تدور في كنف علوم المفردات الأمازيغية قاطبة، خاصة ما يتعلق بمشاكل نظام الترتيب الجذري أو بالمصدر.

طبيعة عملنا هذا يقتدي علينا إتباع منهجية قائمة على معطيات واضحة ومحددة ألا و هي الوحدات المفردية لقاموس دالي، ومنه، تصبح منهجيتنا تحليل وم.....، تتوج بنقدها. شملنا في هذا العمل معطيات عامة في ميدان علم المفردات، ثم تلك المتعلقة بالأمازيغية، تلك الخاصة بالأول، المنحصرة في كل ما يعني القواميس المزدوجة، كالشرح ومشاكل الترجمة والأمثلة، وتلك الأخرى المشتركة بين كافة اللغات الإفريقية- الآسيوية أو ما سمي بزمن ليس ببعيد، باللغات الحامية- السامية، من أبرز هذه المغلطات، نظم ترتيب المصادر.

عملنا هذا جعلنا ننظر في قاموس دالي بعين ناقدة، محللين كل ما فيه، ورقة ورقة، مدخل بمدخل. لكن، لم نحصر عملنا على هذا و فقط، بل وتعدينا إلى ما دون ذلكم، حيث أقمنا مقارنة عامة بين قاموس دالي وقواميس فوكوه و طايبي، الذين بهما كشفنا على العديد من المعالم المذلة لهذه الأعمال خاصة تلك المتعلقة بالترتيب.

في الباب الأول، ارتأيناه للمفاهيم الأساسية، خاصة شرحا مفصلا لميدان علم المفردات، هذه المادة جزء من اللسانيات الهيكلية و التطبيقية، التي تخص تقنيات بناء القواميس. أبديان به أهداف هذا العلم، الذي يتدل بما أوتيت به، من أبعاد بداعوجية وتعليمية، وكون موادها بعيدة كل البعد عن ما هو نثر أو على الأحرى المختلفة عن النص النثري...

شهدنا أيضا في هذا الباب كيفيات ترتيب المادة القاموسية ونظامه الداخلي، وطرق تقديم المداخل، شارحين مفهوم علم المفردات و عرفنا أيضا به الترجمة المعطاة على شكل شرح وأنواعه.

في هذا الباب، ذكرنا وتيرة ابتكار القواميس عند المهتمين باللغة الأمازيغية بفرعها، فذكرنا إثرها القواميس كقاموس دي بردي فونتور الذي يعتبر من أقدمها،

بدون أن ننسى قاموس دي فوكوه شارل وأعمال دلور وجوهرة هذه القواميس و الذي ألهمها نفسا جديدة لمواجهة التحديات، هذا القاموس هو الأموال لمولد معمري.

في الباب الثاني، تطرقنا بشرح مفهوم الكلمة التي تظهر للكثير غامضة، ذاكرين مجالاتها وحدودها. ذكرنا أيضا الكلمات التي تستطيع استخلافاها وحمل موازينها، و محو المغالطات السابقة. أبرزنا أيضا أشكال الترتيب في القواميس وذكرنا إثرها محاسنها ومساوئها، ثم انشغلنا بذكر خصائص المفردات الأمازيغية وطرق إنتاجها وتكونها كالتركي و الإستشاق.

في الباب الثالث و الأخير، كما أوضحناه سالفًا كانت مادة بحثنا هذا المداخل (المفردات)، تلك الموجودة في قاموس دالي الذي يحصر حوالي خمسة آلاف كلمة، كلما ذات مصدر واحد، قد جمعت في بلاد القبائل، من قبيلة بني منقلات الأمازيغية، خاصة في قريتي توريرت منقلات و واغزن (لتفاصيل أكثر، قاموس دالي قبائلي-فرنسي)، أعطينا لمحة عن قاموس دالي و أبدينا نظرتنا لهذا العمل، قد ذكرنا عبرة محاسنه ومساوئه، حللنا قط الكتابة بتمعن، ، ثم تحولنا ألي كيفية تقديم المداخل والكلمات، ثم تطرقنا إلى الشرح و الأمثلة المعطيات ومصادرها. ذكرنا مباشرة أهم جزء من هذا العمل ألا وهو نقائص قاموس دالي، القبائلي-فرنسي، نقائصه تكمن في طريقة معاملته للكلمات القديمة والمنسية و الجديدة و الأجنبية.... الأخطاء في رجع أصول الكلمات ومصادرها، وتصادم الجذور.

أخيرا، قدمنا في آخر هذا العمل، اقتراحات قد تساعد أو ستساعد حتما على تقليص الفجوة الموجودة بين علماء المعاجم وقراء القواميس؛ أبدينا أيضا رأينا في إشكالية وضع أسس بناء قواميس مقبولة وترويج استعمالها عند الأمازيغ.

خاتمة الكلام ما قل ودل، نتمنى أننا وصلنا إلى غايتنا المنشودة آملين أننا كنا أهلا لها وقد أجبنا ولو بنسبة متواضعة لكنها على حد رأينا شافية.